RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

CONNAÎTRE - PROTÉGER - GÉRER - VALORISER - ACCOMPAGNER

© Jean-Christophe BARTOLUCCI - CEN PACA

Ganga cata, Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau (13)

LE MOT DU PRÉSIDENT

© Jean-Claude TEMPIER - CEN PACA

Chères adhérentes, chers adhérents, chers partenaires,

Cette année 2022 fut à nouveau compliquée et chahutée : suites du COVID-19, guerre en Ukraine, crise énergétique, inflation...
A tout cela, s'ajoute de façon de plus en plus criante, la crise écologique.
Au moment où j'écris ces lignes, le GIEC émet un rapport alarmant : les conséquences du réchauffement climatique sont plus graves et plus rapides qu'escomptées. L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques comme les sècheresses, les canicules, les incendies, les inondations, les cyclones et les tempêtes, la montée du niveau des océans et leurs conséquences directes que sont la diminution de la sécurité alimentaire et de l'accès à l'eau, le développement des maladies, les déplacements de populations : tout cela arrive beaucoup plus vite que les projections le laissaient attendre.
Nous devons agir davantage pour limiter ces effets néfastes pour notre planète et le monde vivant dont nous faisons partie.
Des épisodes de sécheresse de plus en plus marqués et précoces remettent en cause la disponibilité en eau pour les populations, notre alimentation, nos loisirs et la vie dans nos cours d'eau et nos zones humides. Plus insidieux encore, ils compromettent la production d'énergie décarbonée et nos capacités de transport fluvial qui sont autant de solutions pour atténuer le changement climatique et ses effets. Nous nous privons d'une partie des solutions que la nature nous offre pour satisfaire des intérêts corporatistes... et nous nous entêtons vers des modèles économiques défaillants.
Le combat de notre Conservatoire pour la protection de la nature et de la biodiversité est un moyen efficace de contribuer au développement de solutions fondées sur la nature et garantir aux générations futures un cadre de vie durable et de qualité. Nous avons cette responsabilité.
Et cette bataille ne peut se faire sans la compétence et la qualité du travail de nos équipes salariées, l'implication de nos bénévoles et le soutien indéfectible de nos adhérents et de nos partenaires publics et privés.
Ce rapport d'activité 2022 présente la plus grande partie des nombreuses actions menées par notre Conservatoire sur l'ensemble du territoire de notre magnifique région. J'espère que sa lecture donnera envie à beaucoup d'entre vous de s'engager davantage encore pour la protection de la nature, notre espace vital et notre avenir.

Bien cordialement.
Henri SPINI
Président du Conservatoire d'espaces naturels
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Photo de couverture : Petite Camargue vue du ciel (Saint-Chamas, 13)
© Émeline PUJOLAS

SOMMAIRE
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

L'INTRODUCTION

Le mot du président 2
Les acteurs du Conservatoire 4
Les missions du Conservatoire 6
Les temps forts de l'année 8
La carte régionale des sites en gestion 10

LES SITES EN GESTION

04 - Alpes-de-Haute-Provence 12
05 - Hautes-Alpes 18
06 - Alpes-Maritimes 21
13 - Bouches-du-Rhône 26
83 - Var 31
84 - Vaucluse 41

LES GRANDS PROGRAMMES

Carte : Au cœur des territoires 48
La préservation 50
La connaissance 70
L'animation et la mobilisation territoriale 83
Carte : Les Atlas de la biodiversité communale en cours et finalisés 90

LA VALORISATION ET LA SENSIBILISATION

Les chiffres clés en 2022 97
Les outils de communication 98
Zoom sur l'Écomusée de la Crau 99
Une équipe mobilisée sur le projet LIFE SOS Criquet de Crau 100
Les principales productions de l'année 101

LA RAPPORT DE GESTION

Le bilan financier 2022 103
Les ressources humaines 105

LES PARTENAIRES

106

LES INFOS PRATIQUES

La liste des abréviations 108
Sommaire des sites en gestion 109
Sommaire des actions spécifiques 110
Pour contacter le Conservatoire 111

LES ACTEURS DU CONSERVATOIRE EN 2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(élu lors de l'Assemblée générale du CEN PACA en juin 2022)

Le Conseil d'administration, organe décisionnaire de l'association, définit collégialement les grandes orientations du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il se réunit environ cinq à dix fois par an. Il est renouvelé par tiers chaque année, lors de l'Assemblée générale.

En 2022, les administrateurs du Conservatoire se sont réunis à l'occasion de 11 Conseils d'administration, de 7 Bureaux et d'une Assemblée générale organisée à Saint-Martin-de-Crau.

COMPOSITION DU BUREAU

Henri SPINI
Président

Joël BOURIDEYS
Trésorier

Jean-Claude TEMPIER
Secrétaire

Fabien REVEST
Secrétaire adjoint

Anne RENES

François BAVOUZET

Gilles CHEYLAN

Marc BEAUCHAIN

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gisèle BEAUDOIN
Administratrice

Philippe LARGOIS
Administrateur

Hélène LUTARD
Administratrice

Grégoire MASSEZ
Administrateur

Danièle N'GUYEN
Administratrice

Robin ROLLAND
Administrateur

Michel ROTHIER
Administrateur

Claude TARDIEU
Administrateur

Patrice VAN OYE
Administrateur

L' ÉQUIPE SALARIÉE

L'organigramme ci-dessous représente la composition de l'équipe salariée en 2022.

DIRECTION

Marc MAURY
Directeur

Julie DELAUGE
Directrice adjointe

PÔLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

Magali ANDRIOLO
Responsable administrative et financière

Fabienne BAUSSON
Comptable

Éva HOFFMAN
Responsable des ressources humaines

Irène NZAKOU
Chargée de communication

Gaïa OLLIVIER
Chargée de communication

Émeline PUJOLAS
Assistante de gestion administrative et financière
Dynamique Vie associative

Émmanuelle TORRES
Secrétaire

PÔLE BIODIVERSITÉ RÉGIONALE

Laureen KELLER
Responsable du Pôle Biodiversité régionale

Stéphane BENCE
Coordinateur invertébrés

Florian BURALLI
Chargé de mission entomologie

Hélène CHAUVIN
Animatrice SILENE et coordinatrice du partage de la connaissance

Jonathan COSTA
Chargé de mission chiroptère

Paul HONORÉ
Chargé de mission base de données / Web

Marc-Antoine MARCHAND
Animateur du Plan national d'action Vipère d'Orsini

Marin MARMIER
Chargé de mission malacologie-entomologie

Elvin MILLER
Chargé de mission rapaces

Cindy MONNET
chargée de mission herpétologie

Thibault MORRA
Chargé de mission entomologie

Florian PLAULT
Chargé de mission

Cécile PONCHON
Coordinatrice Rapaces

Julien RENET
Chargé de mission vertébrés

Sonia RICHAUD
Chargée de mission entomologie, PNA papillons, Coordinatrice des ZNIEFF

Lise Viollat
Doctorante

PÔLE BOUCHES-DU-RHÔNE

Axel WOLFF
Responsable du Pôle Bouches-du-Rhône
Conservateur de la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau

Bénédicte MEFFRE
Adjointe au responsable du Pôle Bouches-du-Rhône

Jean-Christophe BARTOLUCCI
Animateur des PNA Outarde, Ganga cata et Alouette calandre

Etienne BECKER
Garde-technicien
Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau

Vincent BERTUS
Chargé de mission - référent des gardes

Hubert DUPICZAK
Garde-technicien

Ghislaine DUSFOUR
Chargée de mission
Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir

Thibaut FAVIER
Garde-technicien

Alexis FROSTIN
Garde-technicien

Corinne GANDON
Agent d'accueil
Écomusée de la Crau

Catherine GODEFROID
Chargée de missions scientifiques

Audrey HOPPENOT
Responsable Écomusée de la Crau
Graphiste

Delphine LENÔTRE
Garde-animatrice

Jean-Pierre MARTINEZ
Chargé de mission

Pascal MOULINAS
Agent d'accueil
Écomusée de la Crau

Florence OGIER
Agent d'accueil

Guillaume PAULUS
Garde-technicien
Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau

Lisbeth ZECHNER
Cheffe de projet
LIFE SOS Criquet de Crau

Ariane VINCENT
Assistante de gestion
« LIFE SOS Criquet de Crau »

Guillaume VILLETTE
Garde-technicien

PÔLE ALPES DU SUD

Lionel QUELIN
Responsable du Pôle Alpes-du-Sud

Laura GRANATO
Chargée de mission gestion des sites

Maxime MOLLARD
Chargé de mission gestion des sites

PÔLE ALPES-MARITIMES

Anaïs SYX
Responsable du Pôle Alpes-Maritimes

Ugo SCHUMPP
Chargé de mission, botaniste

Laurène Chevallier
Chargée d'études entomofaune

PÔLE VAR

Vincent MARIANI
Responsable du Pôle Var

Magalie AFERIAT
Chargée de mission

Joseph CELSE
Chargé de mission

Hélène CAMOIN
Chargée de mission

Nicolas DI COSTANZO
Apprenti

Fanny MOREAU
Chargée de mission

André MARTINEZ
Chargé de mission
Cap Taillat

Maud PETITOT
Responsable du Pôle Var jusqu'en mai 2022

Aloïs ROY
Chargé de mission

Coline VEROT
Chargée de mission

Raymond VIALA
Chargé de mission

Jonathan VIDAL
Technicien

PÔLE VAUCLUSE

Florence MENETRIER
Responsable du Pôle Vaucluse

Gilles BLANC
Technicien de gestion

Gégorie LANDRU
Chargé de mission
Zones humides

William TRAVERS
Chargé de mission

Volontaires en service civique entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 : Gwenola BIAU, Cécile BREUIL, Marie FARGET, Capucine FRANCHITTI, Enzo LANFRANCHI, Marie LE CHAPOIS, Cindy MONNET, Mika SATTIN, Anaïs TOSOLINI, Wendy WHITFIELD
Bénévole du Groupe Orange : Denis MEINIER
Stagiaires entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 : Marylou BERTINO, Larissa BRANDL, Andréa CEPPO, Arnaud D'AMELIO, Kévin HENRY, Chiara HILLe, Mathilde LEGOUGE, Martin MEYER, Amadou NDIM, Lilian NECTAR, Vitaliy TKATCH, Lou VANDAELE

LES MISSIONS DU CONSERVATOIRE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est un des 23 Conservatoires d'espaces naturels de France. Créé en 1975 sous statut associatif à but non lucratif, il est agréé au titre de la protection de la nature dans un cadre régional. Il bénéficie également d'un agrément au titre du débat public et d'un agrément Etat-Région, reçu le 6 juin 2014, au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour objectif la conservation des espèces et des espaces naturels remarquables de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son action s'articule autour de cinq axes majeurs :

CONNAÎTRE

- Réaliser des études scientifiques pour mieux connaître la faune, la flore, les habitats naturels et déterminer les enjeux de conservation.
- Effectuer des inventaires et des suivis écologiques pour évaluer la pertinence des actions mises en œuvre.
- Capitaliser et diffuser les connaissances sur le patrimoine naturel régional.

PROTÉGER

- Acquérir, louer des terrains remarquables pour leur biodiversité, passer des conventions avec des propriétaires publics ou privés, afin de garantir la protection des sites à long terme.

GÉRER

- Réaliser pour chaque site acquis ou conventionné, un plan de gestion sur plusieurs années, qui définit les enjeux écologiques, les usages et les actions à mettre en œuvre.
- Assurer la gestion de ces espaces naturels : restauration, aménagement, entretien, animation et, si nécessaire, police de l'environnement.

VALORISER

- Informer et sensibiliser le public pour l'amener à prendre conscience de la valeur patrimoniale des espèces et de leurs habitats, et de la nécessité de les conserver pour les générations futures.

ACCOMPAGNER

- Proposer à l'Etat et à ses établissements, aux collectivités territoriales et à leurs groupements un accompagnement dans la définition, l'animation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en faveur de la préservation de la biodiversité et des territoires ruraux.

CHIFFRES CLÉS

118 SITES GÉRÉS

18 272 HA PROTÉGÉS

1 RÉSERVE NATURELLE NATIONALE

2 RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES

1 ÉCOMUSÉE

10 PLANS NATIONAUX D'ACTION

2 PROGRAMMES LIFE

66 SALARIÉS POUR 53 ETP

250 PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS

500 ADHÉRENTS

80 ACTIVITÉS NATURE PAR AN

VALORISER

PROTÉGER

ACCOMPAGNER

© CEN PACA

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

MAI 2022

Le 8 mai 2022, le CEN PACA, accompagné de bénévoles, a mené un comptage des oiseaux insectivores en Crau (13) dans le cadre du programme LIFE SOS Criquet de Crau. Une quarantaine de bénévoles ont répondu à l'appel à participation.

MAI 2022

Le 21 mai 2022, à l'occasion de la Fête de la nature, le CEN PACA a restitué les résultats de trois années d'inventaires naturalistes réalisés sur la commune de Mouans-Sartoux (06) dans le cadre de son ABC. Une soirée débat a ensuite permis de présenter les observations faites et les perspectives possibles.

DÉCEMBRE 2022

Le 26 octobre, l'enquête publique sur le projet d'extension de la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau (13), co-gérée par le CEN PACA et la CA13 a été lancée et a abouti à un avis favorable de la commissaire enquêtrice le 22 décembre 2022.

JUIN

MAI

AVRIL

MARS

FÉVRIER

JANVIER

MAI 2022

Mai 2022, s'est révélé le mois des découvertes naturalistes, avec la détection dans le Var d'une importante population de Maillot de la Sainte-Baume, escargot endémique des collines calcaires de Provence, en dehors des seuls massifs où elle était connue (Ste-Baume et Ste-Victoire) ; mais aussi du Taupin violacé (stade larvaire sur la photo ci-dessus), coléoptère saproxylique très rare, à Jouques (13) à l'occasion d'un ABC.

MAI 2022

Le CEN PACA a participé aux 24h de la Biodiversité organisées par le Département des Bouches-du-Rhône, gestionnaire de la RNN de la Sainte-Victoire (13), en sollicitant son réseau de naturalistes et de bénévoles.

NOVEMBRE – DÉCEMBRE 2022

Les 30 novembre et 1er décembre derniers a eu lieu le colloque des 40 ans des ZNIEFF, à Paris.

© F. DUSOULIER

DÉCEMBRE

NOVEMBRE

OCTOBRE

SEPTEMBRE

AOÛT

JUILLET

© CEN PACA

DÉCEMBRE 2022

En 2022, le Plan de gestion de la plage et arrière-plage de Pampelonne (83) a été finalisé. Cette convention de partenariat avec la commune de Ramatuelle propose une gestion pour les huit prochaines années.

G.CHEYLAN © CEN PACA

JUIN 2022

En vue d'atteindre l'objectif de 10% du territoire en protection forte et de 30% du territoire sous protection, le CEN PACA a contribué à identifier des sites et des actions à l'échelle régionale pouvant potentiellement contribuer à la stratégie nationale « Aires protégées ».

© F. MENETRIER - CEN PACA

MAI 2022

Au printemps, le CEN PACA a restitué les résultats d'une étude menée en faveur de la préservation et de la restauration des mares et réseaux de mares de la Trame turquoise du bassin versant du Calavon-Coulon. Cette étude est le fruit de trois années de collaboration entre le PNR du Luberon et le Conservatoire, ainsi que du monde de la recherche (Statipop, CEFE-CNRS).

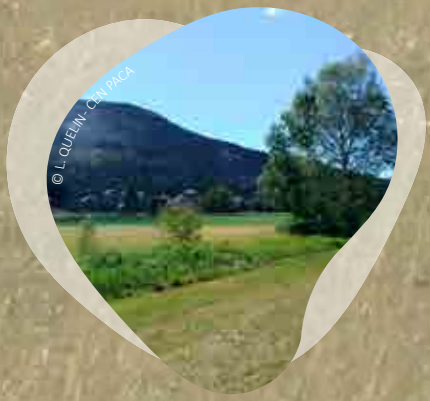
© J. QUELIN - CEN PACA

NOVEMBRE 2022

En novembre 2022, le CEN PACA a lancé un appel à candidatures pour le marathon de la biodiversité de Provence-Alpes-Agglomération, projet favorisant la plantation de haies, mais aussi l'implantation de mares. Au final, 7 projets de plantations de haies, représentant un linéaire de près de 4 km, et 13 projets de mares ont été retenus !

© J. CELSE

JUIN 2022

Le CEN PACA a candidaté à un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Etat, pour désigner le nouveau gestionnaire de la RNN de la Plaine des Maures. Bien que n'ayant pas été retenu, le CEN se félicite de la désignation de la SNPN.

CARTE RÉGIONALE
DES SITES EN GESTION

118 SITES GÉRÉS, SOIT 18 272 HA PROTÉGÉS

Carte régionale des sites en gestion

HAUTES-ALPES

Chardonnet
Jardin alpin de la Clarée
Marais de Névache
Marais du Bourget
Le Villard
La Roche
Lac de Saint-Léger
Grande Sagne de Seyne
Sagne de Saint-Pons
Vallon des Terres Pleines
Pelouses alpines d'Auron
Lac des Sagnes
Digne-les-Bains
Marais de Château-Garnier
Prairies du Chaffaut
Monaco
Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin
Plateau de Calern
Guègues
Lauves de Tourrettes-sur-Loup
Nice
Domaine du Mont-Gros
Baume-Granet
Prairies humides de la Brague à Antibes
Site à orchidées de Sophia-Antipolis
Gorges de Châteaudouble
Les Taillades
Fondurane
La Grande Pinède
Vallon de Joyeuse
Aéroport Cannes-Mandelieu
Marais de la Fustière
La Garidelle
Châteauvieux et les Cabanons
La Colle du Rouet
Le Bonfin
Le Bombardier
Cabanon des Ascroix
La Bastide Brûlée
Ponts naturels d'Entraigues
La Pardiguière
Pifforan
Saint-Julien d'Aille
Lac temporaire de Redon
Les Saquèdes
Collet des Preires
Peyloubier
Lac temporaire de Bonne-Cougne
Ubac des Maures
Lac temporaire de Gavoty
Bouchonnerie des Mayons
Mare de Bayonny
Château de la Môle
Arrière-plage de Pampelonne
Combes-Jauffret
Cap Camarat
La Patronne
Cap Taillat
Château du Galoupet

• Nouveaux sites en gestion en 2022

LES SITES EN GESTION :
04- ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

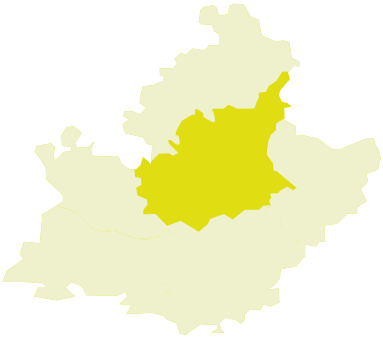

18 SITES GÉRÉS, SOIT 907 HA PROTÉGÉS

SOMMAIRE

Ecosystèmes forestiers
Font de Mège
Les Clos
Piéferaud

Milieux variés
La Régente
Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin 13
Propriété de Jansiac

Pelouses sèches
Guègues 14
La Roche 14
Mourres de Forcalquier 15

Zones humides
Adous des Faïsses 15
Lac des Sagnes 16
Marais de Château-Garnier 16
Prairies de l'Encrême 17
Vallon des Terres Pleines
Lac de Saint-Léger
Prairies du Chaffaut
Grande Sagne de Seyne
Sagne de Saint-Pons

En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2022.

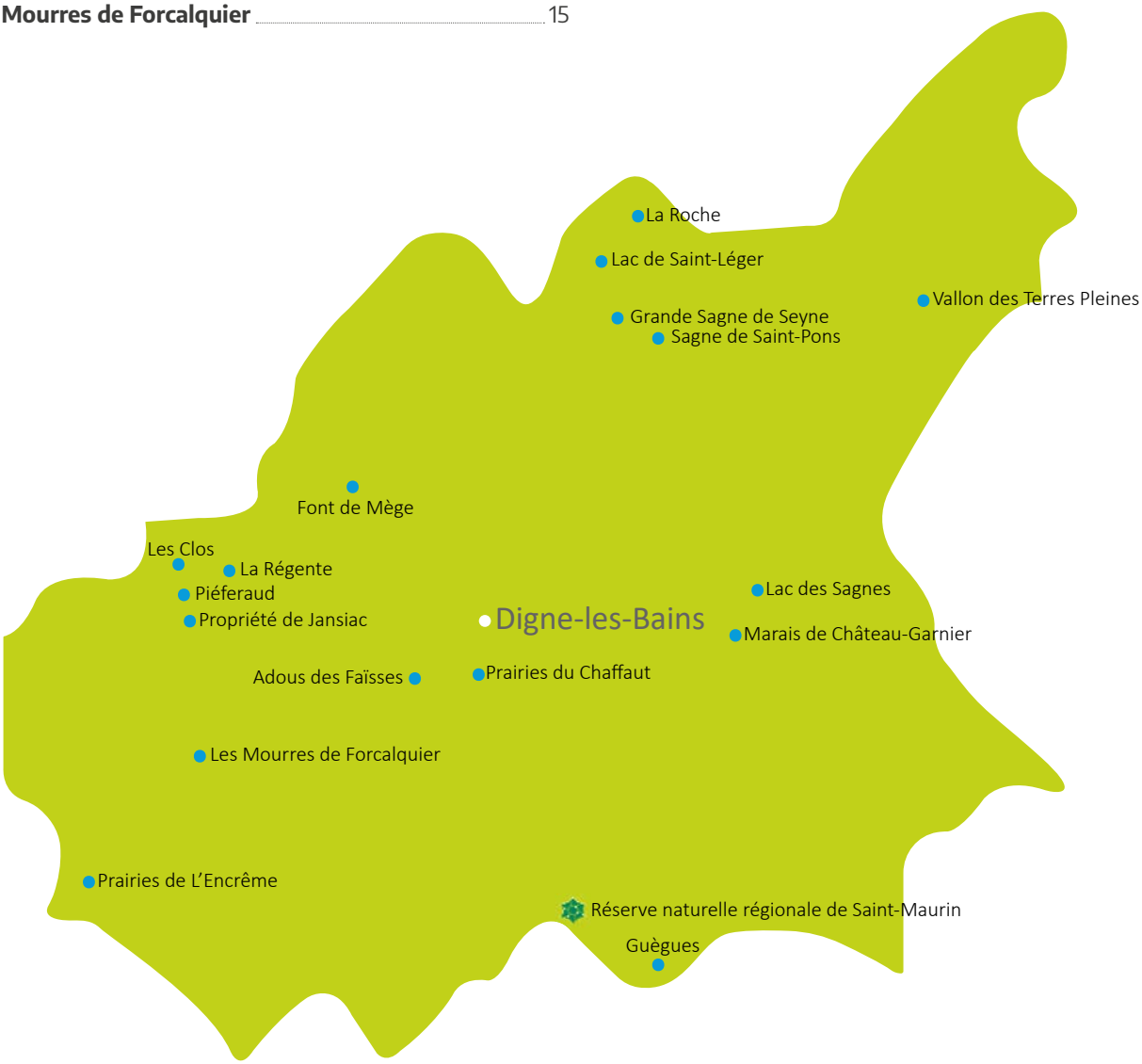

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE SAINT-MAURIN

CONTEXTE

A l'entrée des Gorges du Verdon, la Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin est une succession de terrasses modelées par des dépôts de tuf (concrétions calcaires) formant d'impressionnantes cascades à l'aplomb du Verdon. Cet habitat très fragile est rare en France. Le site se caractérise également par une mosaïque de milieux : pelouses sèches, landes et fruticées, milieux forestiers et habitats rupestres, d'une valeur paysagère indéniable, qui contribuent à la grande diversité biologique de l'ensemble. Plusieurs espèces protégées sont présentes, comme l'endémique Doradille du Verdon, la Mannie rupestre, les colonies de Petit Rhinolophe dans les grottes, l'Azuré des orpins sur les dalles rocheuses, et le discret Seps strié dans les pelouses sèches. Par ailleurs, la Réserve abrite des vestiges archéologiques remarquables. Le site de Saint-Maurin tire donc son originalité de la combinaison de ses patrimoines naturel, archéologique et culturel.

FAITS MARQUANTS

• L'année 2022 a été marquée par la validation d'un nouveau plan de gestion (2022-2031) à l'unanimité des membres du Comité consultatif présents (organe chargé du pilotage de la gestion de la RNR). Soumis également à la validation du CSRPN (Comité scientifique régional de protection de la nature) le 24 février 2022, il a reçu un avis favorable. En outre, cette année encore, les fouilles archéologiques programmées sont à l'origine de découvertes intéressantes : par exemple un cimetière prouvant l'occupation importante et pérenne du site a été retrouvé. Plusieurs tombes ont été ouvertes et des analyses archéologiques sont en cours. Dès le début de l'année prochaine, la mise en place d'un groupe de travail dédié accompagnera la clôture des fouilles et des sondages archéologiques, puis programmera la valorisation des découvertes du chantier.

• Du côté des observations naturalistes, le Conservatoire d'espaces naturels a noté au cours de l'année la présence d'une colonie de Petit Rhinolophe dans les baumes de la terrasse supérieure, confirmée grâce à plusieurs comptages. On observe que les mises-bas se sont décalées en raison de la sécheresse longue et précoce. La présence du Murin cryptique et de la Sérotine commune a également été confirmée lors d'inventaires complémentaires.

• En 2022, la Réserve de Saint-Maurin n'aura pas été épargnée par la faible pluviométrie, avec un assèchement de la quasi-totalité de ses sources. Seuls les écoulements alimentant la cascade de la terrasse supérieure ont persisté.

• Une baisse de fréquentation des Gorges du Verdon, cet été, a été remarquée sur la Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin. Néanmoins, différentes actions d'information et de sensibilisation des publics ont été menées. A l'automne, plusieurs accompagnateurs en montagne ont reçu une formation sur le thème de la biologie et de l'écologie des chauves-souris métropolitaines. Une soixantaine d'étudiants de BTS et d'élèves de terminale a également été sensibilisée aux problématiques de gestion d'une Réserve naturelle.

Surface : 27 ha
Types de milieux : zones humides, falaises, forêts
Commune : La Palud-sur-Verdon
Statuts règlementaires : RNR, ENS 04, site Natura 2000, site classé
Statuts fonciers : commune de La Palud-sur-Verdon, ONF et EDF
Partenaires : commune de La Palud-sur-Verdon et PNR Verdon (co-gestionnaires), CD 04, CR PACA, EDF, Etat, OFB, Maison des Gorges
Intervention : depuis 2005
Salariée référente : Laura GRANATO
Conservateur bénévole : à pourvoir

© B. COURANT - Région Sud PACA

Détail d'une tombe

GUÈGUES

CONTEXTE

Le site de Guègues surplombe le Grand Canyon du Verdon, sous la forme d'un replat d'un peu plus de 2 ha d'espaces ouverts, autrefois habités et exploités pour les activités agro-pastorales. Alors que le territoire des Gorges est soumis à une intense fréquentation touristique, le site de Guègues, par sa situation en balcon et la difficulté de son accès, reste peu fréquenté. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'évertue aujourd'hui à préserver le paysage historique, à conserver la mosaïque d'habitats et à maintenir une fréquentation soutenable.

FAITS MARQUANTS

En 2022, le Conservatoire a organisé un chantier bénévole d'entretien des milieux ouverts du site de Guègues, dans le cadre du programme « Les Automnales de la Palud » pendant les vacances scolaires. Réunissant 18 participants, ce chantier a permis de faire découvrir à des jeunes ce site, l'ancienne ferme et leur histoire. La journée consacrée à la coupe des genêts de la terrasse principale et des restanques supérieures a été l'occasion d'échanges variés concernant la gestion des milieux, et notamment celle des milieux ouverts. Conquis par l'expérience, les jeunes, accueillis par la Bergerie de Faucon à Rougon (une structure d'aide sociale à l'enfance), se sont promis de revenir l'an prochain.

Surface : 2,28 ha
Types de milieux : pelouses calcicoles, milieux rupestres, milieux agropastoraux
Commune : La Palud-sur-Verdon (04)
Statuts règlementaires : site Natura 2000, site classé des Gorges du Verdon, ENS 04, PNR Verdon
Statuts fonciers : propriétés du CDL, commune de La Palud-sur-Verdon
Partenaires : CR PACA, CD 04, CDL (délégation Lacs), commune de La Palud-sur-Verdon (co-gestionnaire), PNR Verdon
Intervention : depuis 2013
Salariée référente : Laura GRANATO
Conservateur bénévole : à pourvoir

LA ROCHE

CONTEXTE

Au carrefour des influences climatiques méditerranéennes et montagnardes, le site de La Roche présente une riche biodiversité, avec plusieurs espèces patrimoniales : l'Inule de deux formes, plante protégée au niveau national, le Genévrier thurifère, le Lézard ocellé, l'Isabelle de France, etc. Ce promontoire herbeux, propriété du Conservatoire du littoral gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conserve les traces d'un hameau planté au cœur d'anciens prés et prairies de fauche. La ferme constitue la dernière bâtisse encore debout du village d'Ubaye, ennoyé lors de la création de la retenue de Serre-Ponçon. Rénovée en 2016 par le Conservatoire du littoral pour maintenir le patrimoine bâti, elle fait office de logement pour le berger lors du pâturage d'intersaison et elle permet à la fois de développer l'accueil de randonneurs et de conserver une colonie reproductrice de Petit Rhinolophe.

FAITS MARQUANTS

Cette année, un important chantier d'installation de panneaux signalétiques sur les chemins du site a été effectué. Deux classes de la filière GMNF (Gestion des milieux naturels et forestiers) du Lycée de Carmejane ont fait le déplacement pour installer sur le site six poteaux, dont un éco-compteur pour quantifier la fréquentation. Ces installations viennent compléter le balisage présent sur le site et permettront une meilleure gestion des flux de visiteurs qui montent visiter la ferme de La Roche et profiter du panorama.

Surface : 57 ha
Types de milieux : pelouses et landes, milieux agro-pastoraux
Commune : Le Lauzet-Ubaye
Statuts fonciers : propriétés du CDL, propriété de la commune du Lauzet-Ubaye
Partenaires : CR PACA, CD 04, CDL, commune du Lauzet-Ubaye, éleveur ovin
Intervention : depuis 2012
Salariée référente : Laura GRANATO
Conservateur bénévole : Stéphane LUCAS

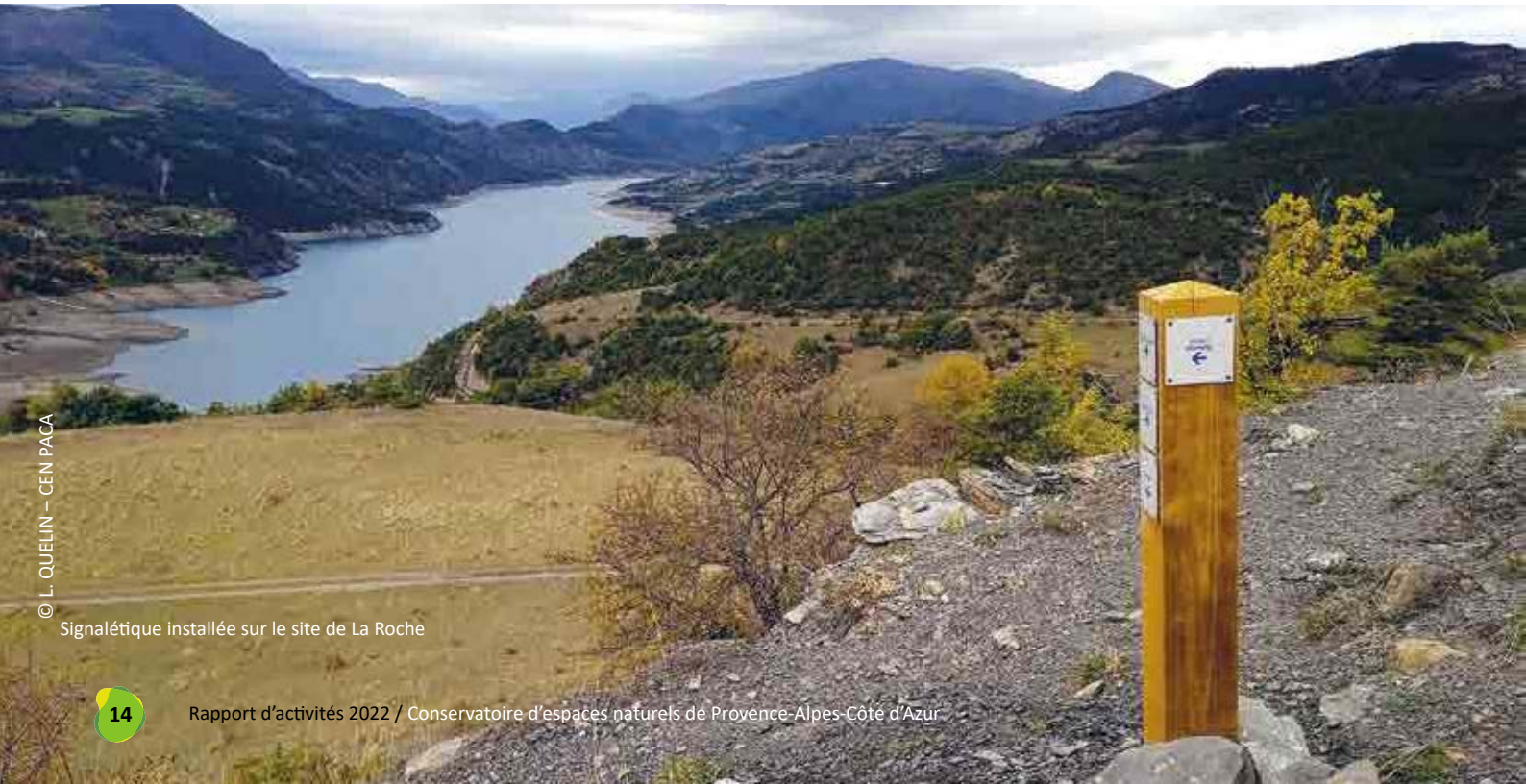

© L. QUELIN – CEN PACA

Signalétique installée sur le site de La Roche

MOURRES DE FORCALQUIER

CONTEXTE

L'intérêt paysager des Mourres réside principalement dans ses rochers calcaires aux formes étranges, datant d'environ 25 millions d'années. En zone alpine, ce site est particulièrement original car il est caractérisé par des espèces de milieux secs (telles que les landes à Genêt de Villars), appréciant la pleine lumière et la chaleur : le Lézard ocellé, le Traquet oreillard, pourtant inféodées habituellement à la zone méditerranéenne. Ce site, ouvert à tous et à proximité de la commune de Forcalquier, subit de nombreuses activités et usages que le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur doit concilier.

FAITS MARQUANTS

Du fait de sa qualité paysagère exceptionnelle, le site des Mourres fait l'objet d'une fréquentation très importante ; de plus en plus utilisé comme « produit d'appel » touristique, il est également mis à la disposition de manifestations sportives. A la demande du Conservatoire, une réunion a été organisée en sous-préfecture de Forcalquier afin d'échanger sur les impacts potentiels des courses organisées sur le site, au mois de mai, dans le cadre du Trail de Haute-Provence (THP). Etaient présents l'organisateur du THP, la sous-préfecture, la DDT04, l'OFB, l'ONF, le Parc naturel régional du Luberon et le Département des Alpes de Haute-Provence. Pour l'heure, aucun accord n'a été obtenu pour éviter le site des Mourres ou pour déplacer la course en fin d'été.

© OFB

Balisage des différentes courses du THP sur le site des Mourres

Surface : près de 83 ha
Types de milieux : pelouses et steppes
Commune : Forcalquier
Statut règlementaire : ENS 04
Statut foncier : commune de Forcalquier
Partenaires : commune de Forcalquier (co-gestionnaire), CD 04, CBNA, PNR Luberon, agriculteur
Intervention : depuis 2004
Salariée référente : Laura GRANATO
Conservateur bénévole : Pierre BENCE

© P. VAN OYE - CEN PACA

Adous des Faïsses

ADOUS DES FAÏSSES

CONTEXTE

D'une longueur de 2 km, l'Adous des Faïsses se situe dans le lit majeur de la Bléone. Ce petit affluent se jette dans la Bléone en amont de sa confluence avec Les Duyes. Il est alimenté par des sources provenant de la nappe d'accompagnement de la Bléone. Le site est pour partie classé en Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) pour la préservation des frayères de la Truite fario. L'acquisition de quelques mètres du linéaire par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur constitue un point de départ pour développer un projet global de conservation de l'adous et de son espace de bon fonctionnement dans les années à venir avec le concours de nombreux partenaires.

FAITS MARQUANTS

L'adous des Faïsses, alimenté par des sources de nappe, est aussi relié au canal d'irrigation des Paluds. En 2021, une campagne mensuelle de mesure des débits de l'adous, de ses sources et du canal d'irrigation des Paluds a été réalisée pour connaître l'influence des apports du canal d'irrigation sur ses débits. La compilation et l'analyse des relevés a conduit à une rencontre de terrain réunissant le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le SMAB (Syndicat mixte d'aménagement de la Bléone) et l'OFB pour étudier la faisabilité de déconnecter l'adous du canal d'irrigation des Paluds et pour contribuer ainsi à restaurer une alimentation uniquement phréatique. En effet, les eaux du canal, chargées en limons, participent au colmatage de l'adous et de ses frayères. Des rencontres avec le monde agricole et les élus des territoires concernés devront avoir lieu en 2023 pour faire avancer et concrétiser ce projet.

Surface : 5 ha
Types de milieux : zones humides, forêt alluviale et bande active d'une rivière en tresse
Commune : Mallemoisson
Statut règlementaire : APPB
Statut foncier : propriété du CEN PACA
Partenaires : AERMC, commune de Mallemoisson, SMAB, OFB, AAPPMA « La Bléone », Fédération de pêche 04, CD 04, CA 04
Intervention : depuis 2015
Salariée référente : Laura GRANATO
Conservateur bénévole : Patrice VAN OYE

LAC DES SAGNES

CONTEXTE

La zone humide du Lac des Sagnes se situe en queue d'une retenue artificielle créée dans les années 1960 pour l'irrigation. Ce site très varié se compose de prairies humides, de bas-marais et d'une vaste roselière en fond de vallée. De nombreuses sources de versants alimentent cette zone humide qui donne naissance au cours d'eau du Riou Tort, sur lequel le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur travaille depuis plusieurs années afin d'encourager un projet de restauration du fonctionnement hydrologique. En 2018, le Conservatoire a rédigé le premier plan de gestion dans le cadre du « Contrat de rivière 2 » du Verdon, coordonné par le Parc naturel régional du Verdon. Ce travail a notamment permis de déterminer qu'un fossé drainant abaisse la nappe alluviale et concourt ainsi à l'assèchement de la zone humide.

FAITS MARQUANTS

En 2022, une visite sur le site en compagnie d'un entrepreneur de la commune de Thorame-Basse a permis d'envisager la faisabilité technique de combler le fossé drainant en faisant intervenir un engin sur chenille pour limiter les impacts au sol, tant au niveau du site que de son accès. Un devis doit être établi et sera présenté à toutes les parties prenantes pour rechercher un moyen de financer cette restauration du milieu. A terme le suivi de l'hydrologie du site à l'aide d'un piézomètre et d'indicateurs biologiques (flore et orthoptères) permettra de mesurer les effets de cette restauration. Ce projet de restauration s'inscrit dans un projet global portant sur la restauration des zones humides à l'échelle de la vallée du Riou Tort.

Surface : 14 ha
Type de milieu : zones humides
Commune : Thorame-Basse
Statut foncier : propriétés privées
Partenaires : commune de Thorame-Basse, PNR Verdon, AERMC
Intervention : depuis 2018
Salarié.es référent.es : Laura GRANATO, Lionel QUELIN
Conservateur bénévole : à pourvoir

© L. QUELIN - CEN PACA

Roselière du lac des Sagnes

© S. RICHAUD - CEN PACA

Azuré de la sanguisorbe *Phengaris teleius*

MARAIS DE CHÂTEAU-GARNIER

CONTEXTE

Le Marais de Château-Garnier constitue un des rares sites connus des Alpes de Haute-Provence connus pour abriter l'une des principales populations d'Azuré de la sanguisorbe, papillon protégé et en danger en France. Ce marais est constitué de plusieurs petites zones humides : bas marais, prairies humides à molinie et roselière, jouxtant un ruisseau, le Riou Tort et son ancien méandre.

FAITS MARQUANTS

Le suivi de l'Azuré de la sanguisorbe se déroule de mi-juillet à mi-août au cours de quatre passages espacés d'une semaine. Cette année, le cumul des passages a permis de dénombrer 32 individus adultes sur la zone nord et trois seulement sur la zone sud. Ces résultats sont dans la moyenne des cinq dernières années : 35 individus adultes cumulés en moyenne sur la zone nord et trois individus adultes cumulés en moyenne sur la zone sud. Le suivi de cette population - outre l'enjeu de conservation d'une espèce fortement menacée en France et très localisée en Provence-Alpes-Côte d'Azur - a un caractère indicateur de l'état de conservation de la zone humide pour laquelle des opérations de restauration hydrologique sont à l'étude.

Surface : 14 ha
Type de milieu : zones humides
Commune : Thorame-Basse
Statut règlementaire : ENS 04
Statuts fonciers : propriétés privées et communales
Partenaires : AERMC, commune de Thorame-Basse, PNR Verdon
Intervention : depuis 2004
Salariée référente : Laura GRANATO
Conservateur bénévole : à pourvoir

PRAIRIES DE L'ENCRÊME

CONTEXTE

Les prairies de l'Encrême constituent un vaste ensemble de prairies riveraines de l'Encrême, principal affluent du Calavon. En raison de leur position en tête de bassin versant, elles jouent un rôle important pour le fonctionnement du Calavon, marqué par des évènements hydrologiques très contrastés (étiages sévères et crues parfois violentes). Toutefois, leur surface a diminué de moitié depuis 1944 (de 300 ha en 1944 à 156 ha actuellement) du fait de la mise en culture. Le Parc naturel régional du Luberon a fait appel au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour porter une politique partenariale de maîtrise du foncier. Des partenariats ont ainsi été construits dès 2014 avec la SAFER et les communes de Céreste et de Reillanne au travers d'une Convention d'intervention foncière (CIF), afin de mettre en place une veille foncière et une politique de co-acquisition entre les communes et le Conservatoire sur un périmètre d'environ 140 ha. Ce partenariat est soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

FAITS MARQUANTS

Le 3 mai 2022, le Conservatoire a participé à la journée « Zones humides » organisée par l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement de Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARBE) à Reillanne afin d'échanger sur la connaissance et la conservation des zones humides entre gestionnaires des milieux aquatiques. A cette occasion, la SAFER, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la mairie de Reillanne ont apporté une information sur le partenariat foncier démarré en 2014 dans le but de protéger et de restaurer les zones humides, via la maîtrise foncière. Un film a également été réalisé en partenariat avec le Parc naturel régional du Luberon pour présenter cette collaboration originale. Signe que la politique de co-acquisition se porte bien, le Conservatoire a fait en 2022 l'acquisition d'une nouvelle parcelle de zone humide sur la commune de Céreste pour une surface de 0,6680 ha.

Surface d'intervention : 137 ha
Surface en maîtrise foncière : 8,4262 ha en copropriété avec les communes de Céreste et Reillanne
Type de milieu : zones humides
Communes : Céreste, Reillanne
Statut règlementaire : Natura 2000
Statuts fonciers : convention d'intervention foncière sur les communes de Céreste et Reillanne, copropriété CEN PACA avec les communes de Céreste et de Reillanne
Partenaires : AERMC, CD 04, CR PACA, communes de Céreste et Reillanne, PNR Luberon, SAFER, agriculteurs, SIRCC
Intervention : depuis 2015
Salarié référent : Lionel QUELIN
Conservateur bénévole : à pourvoir

Les prairies de l'Encrême : un exemple de maîtrise foncière pour préserver et restaurer les zones humides

© ARBE

Visite de terrain et retour d'expérience sur le partenariat foncier pour la préservation des prairies de l'Encrême

LES SITES EN GESTION :
05- HAUTES-ALPES

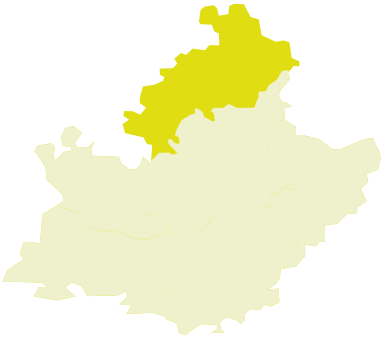

11 SITES GÉRÉS, SOIT 624 HA PROTÉGÉS

SOMMAIRE

Ecosystèmes forestiers
Bois de Furgette

Milieux variés
Jardin alpin de la Clarée

Pelouses sèches
Col de Faye
Le Villard

Zones humides
Mare de la Paillade 19
Tourbières du Briançonnais-Marais de Névache 19
Tourbières du Briançonnais-Marais du Bourget 20
Chardonnet
Grande Sagne de Corréo
Sagnes du plateau de Bayard
Marais de Manteyer

En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2022.

MARE DE LA PAILLADE

CONTEXTE

La mare de la Paillade accueille un étonnant cortège d'espèces de milieux temporairement humides et d'affinités méditerranéennes, au contact d'espèces plutôt septentrionales. Ce site accueille ainsi les rares stations du département des Hautes-Alpes d'espèces hétéroclites, dont la Violette naine. Les principaux objectifs de gestion sont de concilier les usages pastoraux avec la conservation de la flore et de la faune et de maintenir le milieu ouvert.

FAITS MARQUANTS

La mare de la Paillade fait l'objet d'un suivi annuel des niveaux d'eau depuis plus de quinze ans, afin de connaître l'évolution des surfaces en eau dans le temps et de mettre en relation ces niveaux d'eau avec les suivis d'espèces patrimoniales. Néanmoins, cette année, les pluviométries hivernale et printanière ont été encore plus faibles qu'en 2021, qui avait déjà vu cette mare s'assécher rapidement : aucune mise en eau n'a été observée en 2022. En lien avec ce suivi hydrologique, le Conservatoire a accompagné le Conservatoire botanique national alpin dans la réalisation du suivi de la station de la Violette naine *Viola pumila*, espèce de zone humide considérée comme « En danger » en France.

Surface : 2,5 ha
Type de milieu : zones humides
Commune : Le Poët
Statut règlementaire : ENS 05
Statuts fonciers : terrains privés, convention entre l'exploitant agricole et le CEN PACA sur 1 ha
Partenaires : CD 05, AERMC, CR PACA, DREAL PACA, agriculteur, CBNA
Intervention : depuis 2004
Salarié référent : Lionel QUELIN
Conservateur bénévole : à pourvoir

© L. QUELIN - CEN PACA

Transect de suivi de la station de la Violette naine dans le cadre du réseau « Flore sentinelle »

TOURBIÈRES DU BRIANÇONNAIS : MARAIS DE NÉVACHE

CONTEXTE

Le marais de Névache se situe dans la partie moyenne de la vallée de la Clarée. C'est l'une des plus grandes zones de marais tourbeux des Hautes-Alpes, comprenant un complexe de bas marais, de prairies humides et de fourrés de saules de l'étage montagnard. L'objectif principal pour le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est d'accompagner les acteurs locaux, afin de leur faire prendre conscience de l'importance des marais de Névache d'un point de vue patrimonial, mais également du point de vue des services rendus.

FAITS MARQUANTS

En raison de sa situation stratégique vis-à-vis du village de Névache, le marais joue un rôle fondamental en tant que zone d'expansion des crues du torrent de la Clarée. Malheureusement, des dépôts de graviers sous forme de merlons le long de la Clarée limitent ces débordements au détriment de certaines maisons du village. Un projet, auquel est associé le Conservatoire, vise à la restauration de la fonctionnalité hydrologique de l'ensemble Clarée et Marais de Névache. Il constituera une action structurante dans les années à venir, une fois engagée par la Communauté de communes du Briançonnais. En 2022, le Conservatoire s'est consacré au traitement des données et à la rédaction du rapport de suivi de l'état de conservation du Marais via le protocole RhôMéo ; ainsi qu'au suivi - en étroite collaboration avec l'animatrice Natura 2000 - des stations de Hiérochloë odorante dans le cadre du suivi de la station animé par le Conservatoire botanique national alpin. A noter également qu'un groupe de réflexion a été organisé par la commune de Névache et l'animatrice Natura 2000 en vue de mettre en place une gestion agro-pastorale globale sur la vallée incluant le marais de Névache.

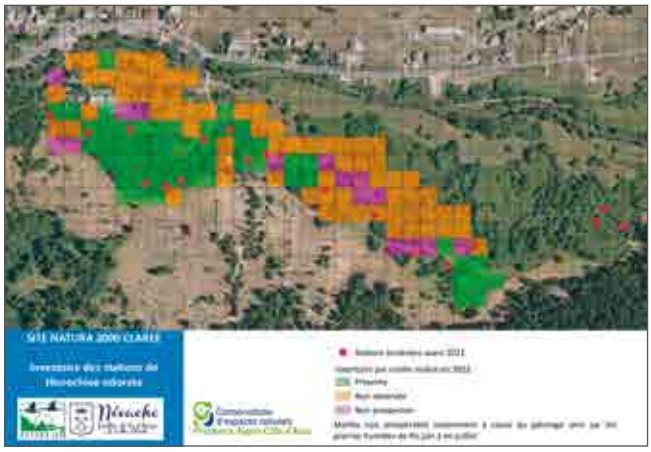

© L. VUINEE - site Natura 2000 Vallée de la Clarée

Carte de présence de la Hiérochloé odorante sur le marais de Névache

Surface : 30 ha, dont 0,8 ha propriété CEN PACA
Type de milieu : zones humides
Commune : Névache
Statuts règlementaires : site classé, ENS 05, site Natura 2000
Statuts fonciers : terrains privés sans convention, terrains privés en convention CEN PACA et propriété communale de Névache
Partenaires : AERMC, CR PACA, commune de Névache, département des Hautes-Alpes, éleveurs
Intervention : depuis 1998
Salarié référent : Lionel QUELIN
Conservateur bénévole : à pourvoir

TOURBIÈRES DU BRIANÇONNAIS : MARAIS DU BOURGET

CONTEXTE

Situé dans une ancienne vallée glaciaire, le marais du Bourget constitue un des plus grands ensembles tourbeux du Briançonnais, et au-delà, des Alpes du sud. Ce site est également empreint des pratiques agricoles traditionnelles qui façonnent le paysage. La qualité de l'habitat naturel, l'originalité de la flore et de la faune, ainsi que son rôle majeur vis-à-vis de la rétention des crues, confèrent à cette zone humide une importance toute particulière.

FAITS MARQUANTS

Dans le cadre des suivis du réseau « Flore sentinelle », le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a accompagné le Conservatoire botanique national alpin dans la réalisation du suivi des stations de la Hiérochloë odorante.

Surface : 22 ha, dont 0,7 ha en propriété CEN PACA
Type de milieu : zones humides
Commune : Cervières
Statuts règlementaires : ENS 05, site Natura 2000
Statuts fonciers : terrains privés et terrains communaux en convention CEN PACA pour partie et acquisitions CEN PACA
Partenaires : PNR Queyras, association d'étude et de sauvegarde de la vallée de Cervières, commune de Cervières, CD 05
Intervention : depuis 1998
Salarié référent : Lionel QUELIN
Conservateur bénévole : à pourvoir

© L. QUELIN - CEN PACA

La Hiérochloé odorante, gaminée des pelouses et marais d'altitude, rare en France et en limite de répartition sud-occidentale

LES SITES EN GESTION :
06- ALPES-MARITIMES

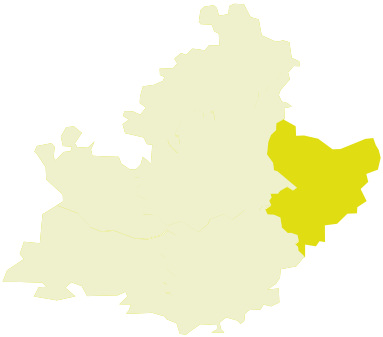

8 SITES GÉRÉS, SOIT 627 HA PROTÉGÉS

SOMMAIRE

Ecosystèmes forestiers
Domaine du Mont-Gros (Observatoire de la Côte d'Azur) 22
Site à orchidées de Sophia-Antipolis 22

Gîte à chiroptères
Baume Granet 23

Ecosystèmes montagnards
Pelouses alpines d'Auron

Pelouses sèches
Plateau de Calern
Lauves de Tourrettes-sur-Loup 24

Zones humides
Aéroport Cannes-Mandelieu 25
Prairies humides de la Brague à Antibes 25

En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2022.

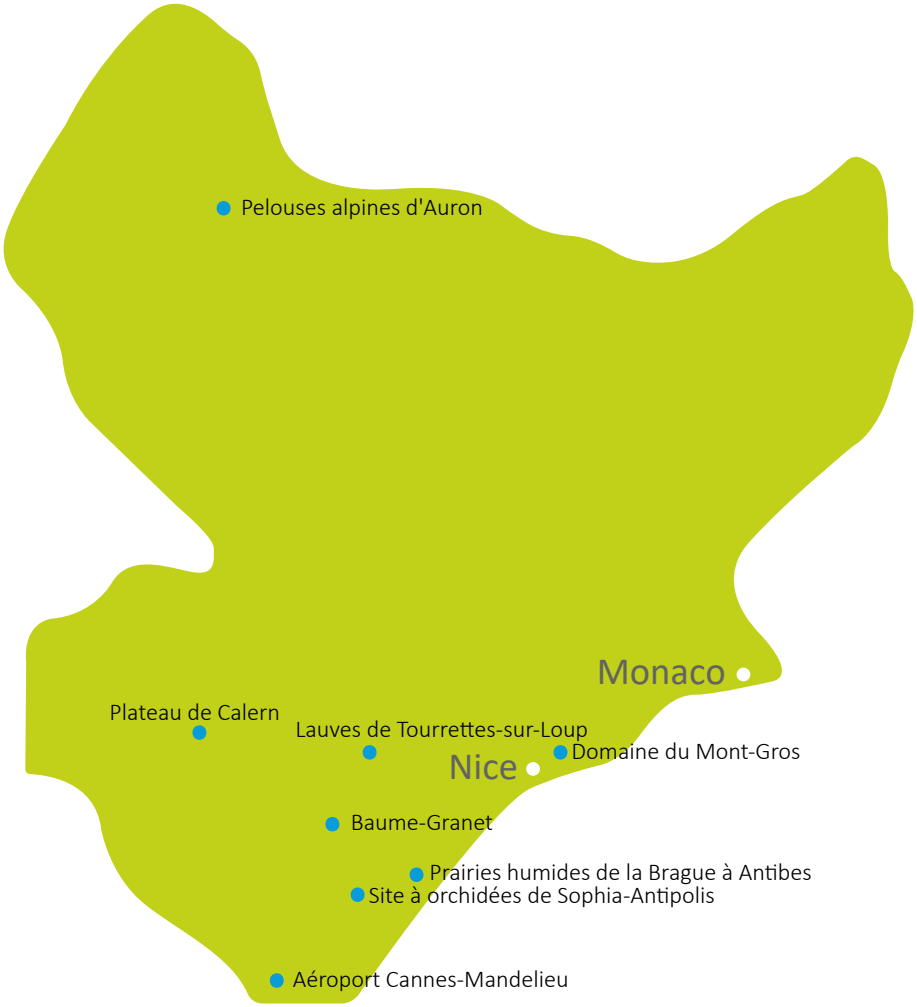

DOMAINE DU MONT-GROS (OBSERVATOIRE DE LA CÔTE D'AZUR)

CONTEXTE

Le Mont-Gros, surplombant la ville de Nice, présente une mosaïque d'habitats naturels impressionnante, abritant une faune et une flore méditerranéennes très riches : Damier de la Succise, Pacha à deux queues, Zygène des garrigues, Anémone couronnée, Ophrys en forme d'araignée, Ophrys de Marseille, Ophrys de Bertoloni, Ophrys de Sarato, Fauvette pitchou... Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient sur le site depuis 1989, en concertation avec l'Observatoire de la Côte d'Azur pour la préservation de ce patrimoine naturel exceptionnel.

FAITS MARQUANTS

En 2022, l'équipe du Conservatoire, avec ses bénévoles Nicole GUYOT (Conservatrice bénévole) et Denis MEINIER, se sont appliqués à rédiger un nouveau plan de gestion pour la période 2023-2027. Ce document présente une mise à jour de la connaissance et fait une synthèse des divers documents antérieurs afin de poursuivre la démarche de restauration, de préservation, de gestion et de valorisation de la zone naturelle du Mont-Gros au travers d'un programme d'actions calibrées. L'ensemble des données historiques, inventaires et suivis floristiques menés sur le site du Mont-Gros jusqu'à ce jour ont révélé la présence de 341 espèces et sous-espèces végétales dont 29 qualifiées de remarquables (espèces protégées, rares, à enjeu patrimonial).

Surface : 36 ha
Types de milieux : forêt de charme-houblon, pinède à Pin d'Alep, oliveraie, lande arbustive, noyau siliceux à châtaignier
Communes : La Trinité, Nice
Statut règlementaire : site Natura 2000
Statut foncier : terrain privé en convention CEN PACA
Partenaires : OCA, communes de Nice et de La Trinité, CR PACA
Intervention : depuis 1989
Salariée référente : Anaïs SYX
Conservatrice bénévole : Nicole GUYOT

Piéride des Biscutelles *Euchloe crameri*

Animation sur les insectes pour les salariés de Welljob

SITE À ORCHIDÉES DE SOPHIA-ANTIPOLIS

CONTEXTE

La Technopole de Sophia-Antipolis, située entre mer et montagne, entremêle bâtiments et espaces verts, mais aussi quelques espaces naturels sauvages, abritant des espèces animales et végétales remarquables. On y retrouve notamment une surface concentrant au moins 28 espèces d'orchidées. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient sur le site depuis 2002 pour réaliser des opérations de gestion visant à maintenir une mosaïque d'habitats, à lutter contre les espèces envahissantes, à sensibiliser les usagers, à réaliser des inventaires et des suivis des stations d'orchidées.

FAITS MARQUANTS

Cette année, le Conservatoire a signé une nouvelle convention de gestion avec le Syndicat des copropriétaires BiotiFULL, représenté par le Cabinet Citya pour une durée de cinq ans, afin de poursuivre les actions de conservation concernant les enjeux écologiques majeurs du site. Ces actions ont été présentées en début d'année lors d'un comité de suivi. Par ailleurs, pour informer et sensibiliser les salariés des entreprises et les propriétaires, plusieurs opérations ont été organisées sur les sites de BAYER CROPSCIENCE et de Welljob. La thématique abordée était celle des insectes, afin de rappeler la place déterminante qu'ils occupent dans la chaîne alimentaire, leurs rôles dans la pollinisation et leurs enjeux pour la bonne santé de notre environnement.

Types de milieux : forêt mixte de Pin d'Alep et de Chêne vert à sous-bois inexistant, pelouse sèche
Communes : Biot, Valbonne
Statut règlementaire : à proximité directe ZNIEFF type II
Statut foncier : terrains privés en convention CEN PACA
Partenaires : Bayer Cropscience, les résidents de BiotiFULL et Citya immobilier, WellJob, commune de Biot, commune de Valbonne, CR PACA
Intervention : depuis 2002
Salariée référente : Anaïs SYX
Conservatrice bénévole : Francine BEGOU-PIERINI

BAUME GRANET

CONTEXTE

La cavité de la Baume Granet, historiquement connue comme gîte d'hibernation pour une colonie de Minioptère de Schreibers, espèce protégée au niveau national et d'intérêt communautaire, est désormais utilisée comme gîte de transit printanier et automnal. Cette colonie représente un enjeu majeur au niveau régional. Il est possible d'y trouver également le Petit Rhinolophe, autre espèce de chauve-souris cavernicole. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur effectue le suivi de la colonie par convention de gestion avec les propriétaires des lieux.

FAITS MARQUANTS

En partenariat avec les services de l'Etat (la DREAL et la DDTM) et le Groupe Chiroptères de Provence (GCP), le Conservatoire a initié des réunions techniques et d'échanges avec divers acteurs locaux, tels que la Direction GEMAPI et Eaux Pluviales de la Communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis (CASA) ou la commune, afin d'engager des actions en faveur de la conservation du gîte pour le maintien des colonies. C'est ainsi que les réflexions ont porté sur l'impact du ruissellement des eaux pluviales ou de la pollution lumineuse sur les chauves-souris. En partenariat aussi avec les propriétaires du site, le Conservatoire a organisé un chantier de nettoyage de cette grotte, avec la collaboration de quelques bénévoles spéléologues et passionnés. Au bas mot, 270 kg ont été évacués !

© JC.TEMPIER - CEN PACA

Minioptère de Schreibers

Type de milieu : cavité
Commune : Roquefort-les-Pins
Statut règlementaire : propriété privée
Statut foncier : terrain privé en convention CEN PACA
Partenaires : GCP, CR PACA, DREAL PACA, DDTM, CASA, CDS06, commune de Roquefort-les-Pins
Intervention : depuis 2013
Salarié.es référent.es : Anaïs SYX, Jonathan COSTA
Conservatrice bénévole : Francine BEGOU PIERINI

© A. SYX - CEN PACA

Chantier bénévole de nettoyage de la Baume Granet

LAUVES DE TOURRETTES-SUR-LOUP

CONTEXTE

La particularité de Tourrettes-sur-Loup est la présence de lauves (ou loves), mot provençal signifiant pierres plates (ou dalles). Cette formation géologique, rare du fait de sa composition minéralogique, favorise une biodiversité spécifique qu'il est nécessaire de protéger. D'ailleurs, on y observe également de nombreux fossiles d'invertébrés marins extrêmement bien conservés, qui participent évidemment à la richesse du site.

FAITS MARQUANTS

Suite au comité de suivi des Lauves qui s'est tenu en début d'année, la commune de Tourrettes-sur-Loup et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur se sont accordés sur la nécessité de rendre prioritaire la sensibilisation des différents publics concernés (résidents de la commune comme visiteurs occasionnels) à la préservation de ce site avant d'entamer les réflexions sur la préservation par la règlementation. C'est dans ce cadre que la commune de Tourrettes-sur-Loup a accueilli la première conférence grand public sur le patrimoine géologique de ce territoire, animée par Brigitte ROLLIER (bénévole). Environ 80 personnes y ont assisté. A noter également que le site bénéficiera en 2023 d'une signalétique d'information et de sensibilisation à destination des visiteurs.

Surface : 7 ha
Types de milieux : dalles rocheuses et pelouses sèches méditerranéennes
Commune : Tourrettes-sur-Loup
Statut règlementaire : Natura 2000
Statut foncier : propriétés de la commune de Tourrettes-sur-Loup
Partenaires : commune de Tourrettes-sur-Loup, CASA, PNR Préalpes d'Azur
Intervention : depuis 2001
Salariée référente : Anaïs SYX
Conservateurs bénévoles : Lorraine et Serge CECCANTI

© Anaïs SYX - CEN PACA

Conférence grand public sur le patrimoine géologique des Lauves

© U. SCHUMPP - CEN PACA

Site des Lauves de Tourrettes-sur-Loup

AÉROPORT DE CANNES-MANDELIEU

CONTEXTE

L'aéroport de Cannes-Mandelieu est avant tout une ancienne plaine agricole marécageuse asséchée. Il s'y trouve encore toutefois des prairies humides relativement préservées car inaccessibles au grand public. Ce territoire abrite une grande variété d'espèces, comme la Jacinthe romaine *Bellevalia romana* et le Narcisse tazette *Narcissus tazetta*, en nette régression en raison de la disparition des prairies littorales méditerranéennes. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte depuis vingt ans son expertise de gestion, notamment pour la préservation des prairies humides et la conservation des habitats favorables à l'avifaune.

FAITS MARQUANTS

L'activité bénévole du Conservatoire s'est traduite cette année par l'implication d'un nouveau conservateur bénévole intéressé par l'entomofaune, Laurent KREMMER. Coïncidence peut-être, cette année a été marquée par la découverte d'une nouvelle espèce d'odonate, le Gomphe de Graslin *Gomphus graslinii*, observé par Laurène CHEVALLIER (salariée) et Laurent KREMMER, pour la première fois dans les Alpes-Maritimes. Le Conservatoire et son partenaire, la Société des aéroports de la Côte d'Azur, mènent actuellement une évaluation des actions engagées depuis près de cinq ans dans la préservation des espèces et des milieux.

Surface : 115 ha
Types de milieux : yeuseraie, roselière, prairie humide, friche, béal
Communes : Cannes, Mandelieu-La Napoule
Statut foncier : terrains privés en convention CEN PACA
Partenaires : Société des aéroports de la Côte d'Azur, communes de Cannes, Mandelieu-La Napoule, CBNMED, CR PACA
Intervention : depuis 2002
Salariée référente : Anaïs SYX
Conservateur bénévole : Laurent KREMMER

© L. CHEVALLIER - CEN PACA

Gomphe de Graslin *Gomphus graslinii* sur le site de l'aéroport Cannes-Mandelieu

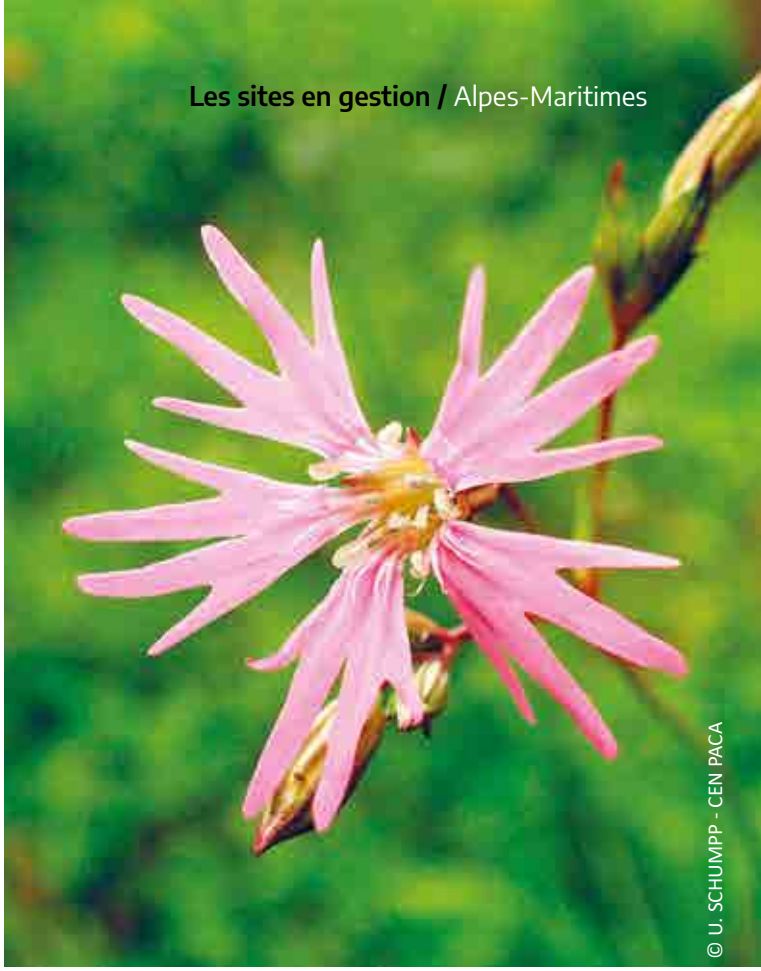

© U. SCHUMPP - CEN PACA

Lychnis fleur-de-coucou *Lychnis flos cuculi*

PRAIRIES HUMIDES DE LA BRAGUE À ANTIBES

CONTEXTE

Dans un territoire fortement urbanisé, les prairies humides de la Brague, situées à proximité d'Antibes, présentent un intérêt de première importance pour la préservation de la biodiversité et la protection des milieux humides. Par ailleurs, cette prairie offre de véritables services en participant à la lutte contre les inondations.

FAITS MARQUANTS

En 2022, le Conservatoire et la ville d'Antibes ont proposé aux étudiants de l'Université Côte d'Azur de s'engager dans la gestion du site. Lors de cet engagement citoyen, ils ont participé pendant plusieurs jours à des chantiers d'entretien. Ces actions visent notamment à répondre à l'enjeu de première importance en matière de prévention des risques d'inondations. En effet, l'arrachage manuel de jeunes pousses permet de limiter l'envahissement et l'assèchement des prairies humides, identifiées comme « zones d'expansion de crue ». La fauche du site, permettant de favoriser les espèces liées aux milieux ouverts, telles que les orchidées, a été réalisée par les agents communaux de la ville d'Antibes en fin d'année.

Surface : 2,8 ha
Type de milieu : prairie humide méso-hygrophile
Commune : Antibes
Statut foncier : copropriété du CEN PACA et de la Ville d'Antibes
Partenaires : commune d'Antibes, SMIAGE, AERMC, FEDER, ESCOTA, CDL, CR PACA
Intervention : depuis 2012
Salariée référente : Anaïs SYX
Conservateur bénévole : Alain BOURGON

LES SITES EN GESTION :
13 - BOUCHES-DU-RHONE

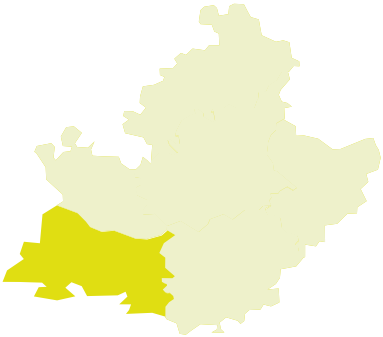

19 SITES GÉRÉS, SOIT 9 425 HA PROTÉGÉS

SOMMAIRE

Pelouses sèches
Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau et pelouses sèches de Crau 27
Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir 28
Malouesse

Gîte à chiroptères
Carrière de Mercurotte 29

Zones humides
Étang des Joncquiers
Marais de Beauchamp
Mare de Lanau
Roselière de Boumandariel 29
Petite Camargue-Les Palous** 30
Site de Renaïres-Ponteau 30
Gratte-Semelle
Mare de Cocagne
Coucou-Marais

En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2022.
** Regroupement de plusieurs sites

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES COUSSOULS DE CRAU ET LES PELOUSES SÈCHES DE CRAU

CONTEXTE

La steppe de Crau est l'un des joyaux naturels de la Provence que le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur contribue à protéger depuis plus de 40 ans. Créée en 2001 et cogérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau s'étend sur une superficie de 7 400 ha, majoritairement sur des terrains publics pour le moment. Cet habitat, exceptionnel par sa biodiversité et unique au niveau national, est également très menacé. C'est pourquoi, dès 2019, l'extension de la Réserve est envisagée. L'année 2022 marque un tournant dans ce projet d'envergure. En parallèle, le Conservatoire gère depuis 2008 le Domaine de Cossure, propriété de CDC-Biodiversité (Caisse des dépôts et consignations), vouée à la réhabilitation de pelouses sèches (357 ha) ; il possède, en outre, 550 ha de pelouses sèches à forte valeur patrimoniale.

FAITS MARQUANTS

- **Sur la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau**

A la demande de la DREAL, une étude scientifique, menée par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019-2020, a mis en évidence que plus de la moitié des pelouses sèches de Crau, soit 6 700 hectares, étaient situées en dehors du périmètre actuel de la Réserve naturelle. Ce dossier a été unanimement remarqué pour sa qualité scientifique et la pertinence de ses conclusions.

Fin 2020, le Conseil national de protection de la nature (CNPN) a estimé que l'extension de 2 660 ha proposée par l'Etat n'était pas assez ambitieuse pour protéger efficacement le patrimoine naturel de la Crau, face aux multiples pressions qui le menacent.

Après de nombreux échanges et consultations, le projet d'extension de la Réserve naturelle des coussouls de Crau est entré dans une phase concrète fin 2022, avec le lancement d'une enquête publique au cours du mois de novembre. Le projet soumis à consultation par l'Etat concerne une extension de 3 150 hectares, ce qui porterait la superficie de la Réserve naturelle à 10 561 ha (+42 %). Plus de 300 avis ont été formulés par le public, dont plus de 90 % d'avis favorables. Les adhérents du Conservatoire ont été très nombreux à se mobiliser en faveur de l'extension de la Réserve naturelle, témoins de l'assise citoyenne de l'association. Sollicité dans le cadre des consultations locales, le Conservatoire s'est félicité du projet d'extension, en suggérant néanmoins d'intégrer un certain nombre de terrains supplémentaires, afin de renforcer encore la cohérence écologique de la Réserve naturelle et la protection de son patrimoine naturel. Heureuse nouvelle, la commissaire enquêtrice a rendu fin décembre 2022 un avis favorable au projet d'extension soumis à l'enquête publique, ouvrant la voie à la poursuite de la procédure, et donc à l'extension de la Réserve naturelle dans un futur proche.

Durant l'année 2022, le Conservatoire a également mis « la main à la pâte » sur un tout autre volet : sur la commune d'Arles, il assiste le Conservatoire du littoral dans les travaux de rénovation de cinq bergeries. Il s'agit de restaurer les façades et les toitures de ces bergeries du XIXe siècle, de les consolider et de proposer des locaux d'appoint pour les bergers. Ces opérations visent à conforter le pâturage ovin, intrinsèquement lié à la sauvegarde du coussoul de la Crau. Les travaux sont menés dans le respect total des caractéristiques historiques et architecturales, en utilisant des matériaux biosourcés et en mobilisant des techniques traditionnelles.

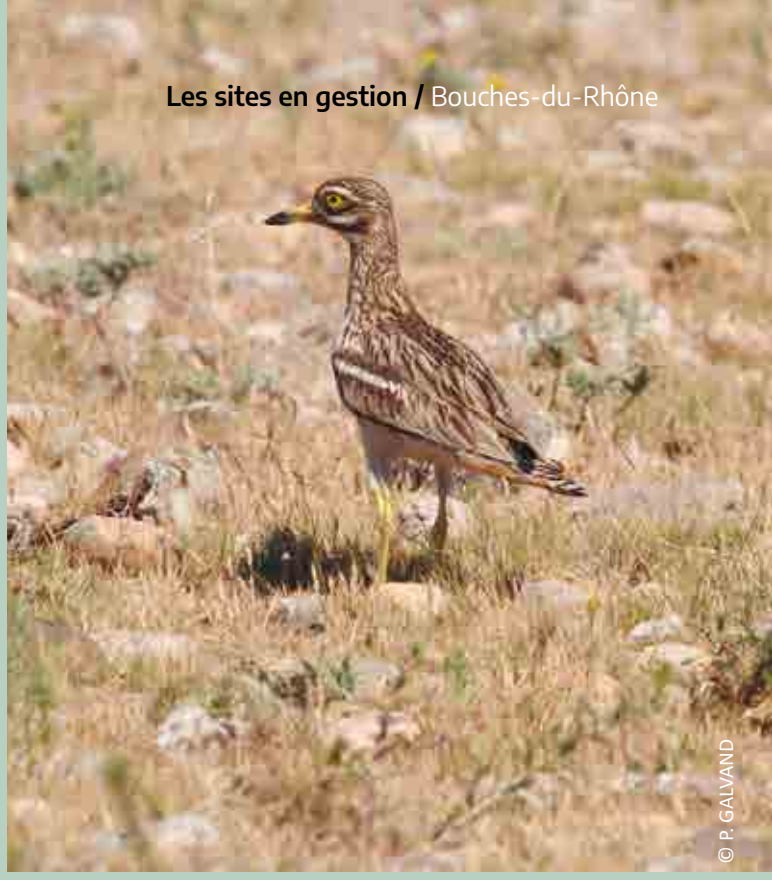

Oedicnème criard dans la Crau

Concernant les suivis écologiques, le Conservatoire a participé pour la seconde année consécutive à l'enquête nationale LIMAT menée sur les rassemblements automnaux des limicoles. Dans ce contexte, grâce à l'appui de quelques bénévoles, jusqu'à 205 individus d'Œdicnème criard ont été dénombrés dans les coussouls. Cet oiseau, qui passe généralement - à tort - au second plan, est pourtant présent en plus grand nombre dans nos contrées que le Ganga cata, l'Alouette calandre ou l'Outarde canepetière.

- **Sur le domaine de Cossure**

Concernant le domaine de Cossure, la présence du Ganga cata sur le site a été confirmée durant l'été. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour la conservation de cette espèce emblématique de la Crau. Les pelouses qui s'étaient développées à la suite de l'opération de réhabilitation écologique de l'ancien verger étaient initialement trop hautes et trop denses pour accueillir le Ganga. Mais grâce à l'effet du pâturage ovin, l'appauvrissement progressif des sols a rendu le milieu de plus en plus favorable à l'espèce.

Surface : 8 217 ha
Type de milieu : pelouses steppiques
Communes : Saint-Martin-de-Crau, Arles, Fos-sur-Mer, Istres, Miramas, Salon-de-Provence, Eyguières
Statut règlementaire : RNN et autres
Statuts fonciers : propriétés CEN PACA, CDL, CD13, CDC-Biodiversité, privés
Partenaires : CA 13 (co-gestionnaire), DREAL PACA, CD 13, CDL
Intervention : depuis 2004
Salarié référent : Axel WOLFF

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE LA POITEVINE-REGARDE-VENIR

CONTEXTE

La Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir se situe à l'ouest de Salon-de-Provence et à proximité immédiate de la Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau. Ce site réunit deux milieux typiques de la plaine de la Crau. A l'est, une étendue de « Crau verte » où l'on cultive le foin de Crau, mondialement reconnu pour sa qualité (AOP). A l'ouest, une étendue de « Crau sèche », traditionnellement appelée le « coussoul ». Le site est remarquable pour ses populations d'Outarde canepetière et d'Œdicnème criard qui s'y reproduisent. La Poitevine abrite également des habitats humides et agricoles, apportant une richesse supplémentaire au site.

FAITS MARQUANTS

En 2022, la préservation de l'intégrité du site a été une priorité dans la gestion de la Réserve. Dès lors, un temps important a été alloué à la participation aux groupes de travail, aux réunions de concertation et aux échanges avec la secrétaire d'Etat en charge de l'écologie concernant le projet de liaison Fos-Salon, dont une des variantes pourrait traverser la Réserve en plein cœur. A ce projet, se rajoute l'extension des entrepôts logistiques de Clésud, contre laquelle le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a déposé, lors de l'enquête publique, un avis négatif suivi par le commissaire enquêteur. Cette affaire a été médiatisée dans certains journaux télévisés. Par ailleurs, l'année 2022 aura été marquée par des découvertes archéologiques à la suite d'une cartographie des vestiges antiques basée sur le travail préalable d'Otello BADAN, d'une part, et d'autre part, par le passage en biologique de l'éleveuse Emilie PROUST, qui fait pâturer ses brebis sur la Réserve.

A noter également que plusieurs actions de nettoyage ont permis de mobiliser de nombreux TIGistes, bénévoles et salariés autour de l'évacuation des déchets verts, des dépôts sauvages ou encore d'une melonnière vieille de plus de 60 ans.

Pour finir, à l'occasion des dix ans du réseau des Réserves naturelles de France, la conservatrice de la Réserve, Ghislaine DUSFOUR, a fait la « Une » de l'ouvrage présentant les Réserves de France, publié pour cet anniversaire.

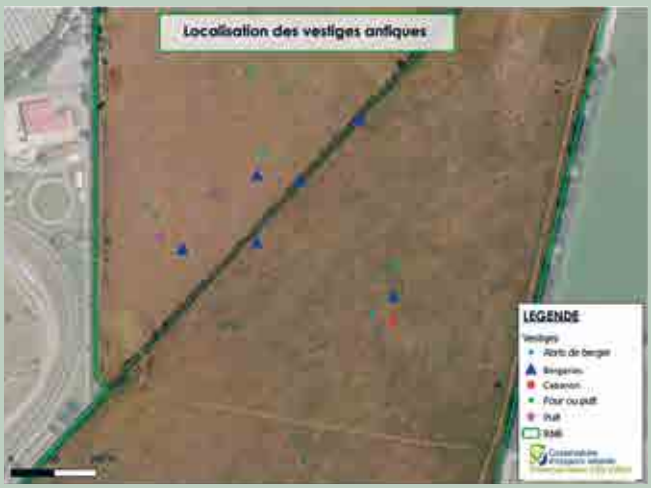

Cartographie des vestiges antiques de la RNR de la Poitevine-Regarde-Venir

Surface : 220 ha
Types de milieux : pelouses méditerranéennes mésothermes de la Crau à Asphodelus fistulosus, prairies fauchées méso-hygrophiles méditerranéennes, peupleraies blanches
Commune : Grans
Statut règlementaire : RNR
Statuts fonciers : 140 ha en propriété CEN PACA, 83 ha de terrains privés en convention CEN PACA, propriété de la famille Tissier
Partenaires : CR PACA, commune de Grans, CPIE, IMBE, M. Beaume, Mme Proust, Mme Tissier
Intervention : depuis 2009
Salariée référente : Ghislaine DUSFOUR

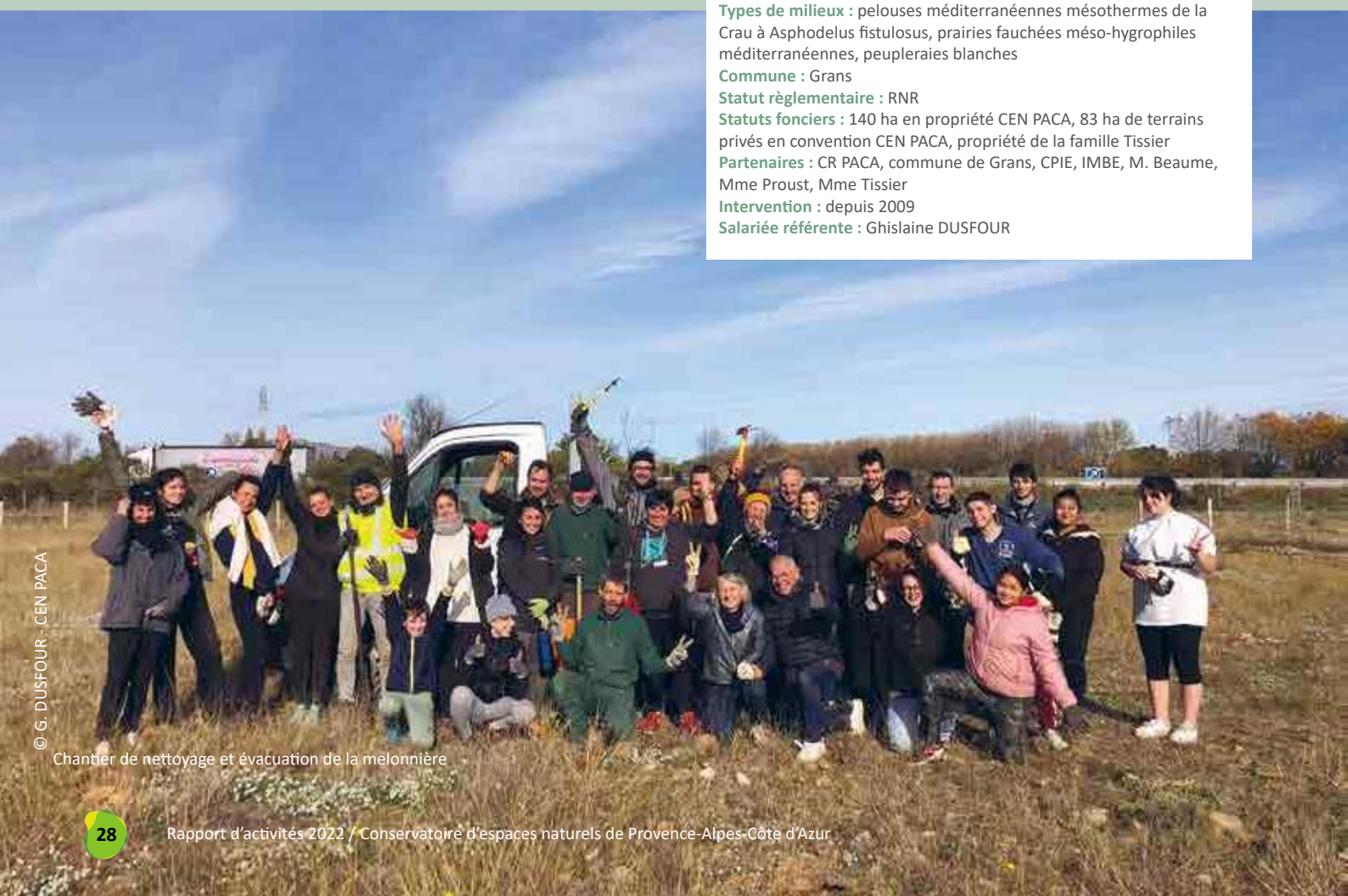
© G. DUSFOUR - CEN PACA
Chantier de nettoyage et évacuation de la melonnière

CARRIÈRE DE MERCUROTTE

CONTEXTE

La carrière de Mercurotte est composée d'anciennes galeries abritant plusieurs espèces de chauves-souris. L'intérêt chiroptérologique de ce site a été découvert au début des années 1990. Depuis, le Groupe Chiroptères de Provence (GCP) et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur surveillent de près ce gîte. Suite au souhait du propriétaire de s'investir davantage dans la protection des chauves-souris, une convention de gestion a été signée en 2009. La Métropole Aix-Marseille-Provence, animatrice du site Natura 2000 sur lequel est située la carrière, soutient financièrement le Conservatoire dans l'amélioration des connaissances sur les chiroptères.

FAITS MARQUANTS

Cette année 2022, les comptages saisonniers ont permis de recenser 445 Minioptères de Schreibers ainsi que 29 Grands Rhinolophes présents dans la carrière lors du transit printanier, contre respectivement 250 et quatre individus à l'automne. Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale de Saint-Chamas, des élus de la commune se sont joints au comptage en automne et ont pu découvrir un site majeur pour les chiroptères sur leur territoire. L'année 2022 a également été l'occasion de poursuivre la réflexion sur la mise en place d'un Arrêté de protection de biotope sur le site. Plusieurs réunions et visites sur le terrain avec les services de l'Etat se sont tenues pour présenter le projet et proposer une série de mesures réglementaires à mettre en place afin de protéger la carrière. Ce schéma doit encore faire l'objet d'une validation. En parallèle, la fermeture matérielle du site est en cours de réflexion avec une société spécialisée dans les travaux en zones naturelles. Cette fermeture doit prendre en compte de nombreuses contraintes et être accompagnée d'une étude sur l'accoutumance des Minioptères à la pose de grilles. La recherche de fonds est toujours en cours.

Surface : 15,5 ha
Type de milieu : anciennes carrières
Commune : Saint-Chamas
Statut réglementaire : site Natura 2000
Statut foncier : propriété privée
Partenaires : MAMP, commune de Saint-Chamas, GCP
Intervention : depuis 2009
Salarié.es référent.es : Jonathan COSTA, Bénédicte MEFFRE

© V. JOURNET

Une des 25 entrées de la carrière utilisée par les chauves-souris en automne

ROSELIÈRE DE BOUMANDARIEL

CONTEXTE

La roselière de Boumandariel est une des rares zones humides de la Côte Bleue. Depuis 2016, elle bénéficie de l'attention particulière de la Métropole Aix-Marseille-Provence, qui a cofinancé en 2017 l'élaboration du plan de gestion, rédigé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, conciliant usages et préservation de la nature. Le Conservatoire est gestionnaire des propriétés communales du site (Martigues et Sausset-les-Pins) depuis 2018. Malgré un incendie en 2020 qui a endommagé le site, la nature reste au rendez-vous.

FAITS MARQUANTS

Avec une année 2022 qui se caractérise par une sécheresse très importante, la zone humide a été mise à rude épreuve. Le manque d'eau a eu des impacts directs sur la biodiversité : faibles floraisons, peu d'insectes, mortalités de poissons. Néanmoins, la petite population de Cistude d'Europe se maintient, tout comme celle de la rare orchidée *Epipactis fageticola*. En revanche, la station d'*Euphorbia peplis*, plante rarissime et protégée, est en régression. Afin de sensibiliser les publics à la fragilité de ce milieu naturel, deux visites ont été organisées en février dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides. Elles ont rassemblé une vingtaine de participants.

© R. ROLLAND - CEN PACA

Cistude d'Europe

Surface : 9,7 ha
Types de milieux : zones humides, pelouses sèches et garrigues
Communes : Martigues, Sausset-les-Pins
Statuts fonciers : propriétés communales Martigues et Sausset-les-Pins, propriétés privées
Partenaires : MAMP, communes de Martigues et Sausset-les-Pins, AERMC, CD 13
Intervention : depuis 2018
Salariée référente : Bénédicte MEFFRE
Conservateurs bénévoles : Robin ROLLAND et Monique BARTHELEMY

LA PETITE CAMARGUE - LES PALOUS

CONTEXTE

La Petite Camargue et le site des Palous forment une vaste zone humide, au bord de l'Etang de Berre, sur la commune de Saint-Chamas. Ils présentent une mosaïque de milieux naturels, propices à l'expression d'une flore et d'une faune diversifiées et remarquables. Ces sites sont gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 1999 pour La Petite Camargue et depuis 2002 pour Les Palous. Par leur mitoyenneté et leurs enjeux de protection similaires, ils font l'objet d'actions de gestion communes. Les objectifs de gestion consistent à concilier les usages et les activités agropastorales avec la préservation de la biodiversité du site.

FAITS MARQUANTS

La colonie de Sterne naine qui s'installe chaque année sur le cordon coquillier a enfin connu un succès de reproduction avec six poussins à l'envol au mois d'août. Voilà plusieurs années que le succès de la reproduction n'avait pas été observé. Cette réussite est principalement due à la protection physique du site qui limite le dérangement et à la mise en place d'un arrêté municipal interdisant plus globalement l'accès à la zone. Plusieurs travailleurs d'intérêt général (TIG) sont intervenus sur le site afin d'entretenir le sentier pédagogique et de recréer un exclos en faveur de l'habitat de l'Agrion de Mercure. Enfin, il faut bien évidemment se féliciter de la première observation d'une Magicienne dentelée *Saga pedo* sur le site.

Surface : 112 ha
Types de milieux : zones humides, milieux agropastoraux et garrigues
Commune : Saint-Chamas
Statuts règlementaires : propriété du Conservatoire du littoral, incluse, pour partie, dans le site Natura 2000 FR9301597 - marais et zones humides liés à l'Etang de Berre
Statut foncier : CDL
Partenaires : CDL, commune de Saint-Chamas, GIPREB
Intervention : depuis 1999
Salarié.es référent.es : Bénédicte MEFFRE et Hubert DUPICZAK

© H. DUPICZAK - CEN PACA

Magicienne dentelée dans les prairies de la Petite Camargue

© E. OULES - CEN PACA

Illustration du suivi de la population de *Cressa cretica* avec quadrat sur le site de Ponteau

SITE DE RENAÏRES-PONTEAU

CONTEXTE

A la suite de la mise en place d'une mesure compensatoire liée à la destruction d'espèces végétales protégées, dans le cadre de travaux d'aménagement de la centrale EDF de Ponteau, le site du Vallon des Rénaires et son prolongement bénéficient d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope depuis 2010. Dans ce cadre, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est chargé d'assurer le maintien des habitats et des espèces végétales remarquables présentes sur ce site, telles que l'Ail Petit-Moly *Allium chamaemoly*, l'Hélianthème à feuilles de Marum *Helianthemum marifolium*, l'Ophrys aurélien, l'Ophrys bertolonii, la Bugrane sans épines *Ononis mitissima*, la Cresse de Crète *Cressa cretica* ou le Crypside piquant *Crypsis aculeata*.

FAITS MARQUANTS

La mesure compensatoire est arrivée à son terme en mars 2020. Le bilan décennal de la gestion du site (2010-2020) a été finalisé en 2022. Des échanges avec EDF ont régulièrement été tenus afin de convenir, ensemble, d'un projet de partenariat entre le Conservatoire et EDF pérennisant des actions de gestion favorables à la conservation du site. Un projet de convention est à l'étude et devrait voir le jour en 2023. Cela sera l'occasion, en parallèle, d'actualiser le plan de gestion.
Les suivis de la population de l'espèce phare de ce site, *Cressa cretica*, ont été réalisés en 2022. Ils ont permis de constater la présence de tamaris (espèce exotique envahissante) n'ayant pas pour l'instant d'influence significative sur la biodiversité du site.

Surface : 10 ha
Types de milieux : zones humides littorales et garrigues
Commune : Martigues
Statut règlementaire : APPB
Statuts fonciers : propriétés d'EDF (8,67 ha), du CEN PACA (1,14 ha)
Partenaires : EDF, RTE
Intervention : depuis 2009
Salariée référente : Bénédicte MEFFRE
Conservateur bénévole : à pourvoir

LES SITES EN GESTION :
83- VAR

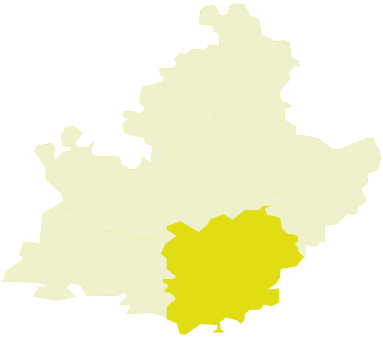

38 SITES GÉRÉS, SOIT 5 276 HA PROTÉGÉS

SOMMAIRE

Ecosystèmes forestiers
Cambarette
La Bastide Brûlée
La Garidelle
La Pardiguière 32
La Patronne 32
Châteauvieux et les Cabanons
Le Bonfin
Les Saquèdes 33
Peyloubier
Plaine et massif des Maures 34
Vallon de Joyeuse - La Grande Pinède**
Les Lavals (Le Juge)
Les Combes Jauffret

Ecosystèmes littoraux et marins
Cap Taillat, Cap Camarat et arrière-plage de Pampelonne 34

Gîtes à chiroptères
Gorges de Châteaudouble 36
Bouchonnerie des Mayons 36
Ponts naturels d'Entraigues 37
Cabanon des Ascroix 37
Les Taillades

Landes, fruticées et prairies
Château de La Môle
Château du Galoupet
Le Bombardier 38

Milieux artificialisés
Pifforan

Milieux rupestres ou rocheux
La Colle du Rouet

Milieux variés
Plan de la Rabelle 39
Oliveraie de Canteperdrix (Tulipe précoce)

Pelouses sèches
Armérie de Belgentier du Réservoir de Morières

Zones humides
Fondurane 39
Marais de la Fustière 40
Mare de Bayonny
Lacs temporaires de Gavoty, Redon et de Bonne-Cougne**

En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2022.
** Regroupement de plusieurs sites
En orange : nouveau site en gestion en 2022.

LA PARDIGUIÈRE

CONTEXTE

Le site de La Pardiguière, localisé au nord de la Plaine des Maures, est composé d'une mosaïque de pelouses, maquis, pinèdes et forêts de Chêne-liège, constituant des habitats idéals pour la faune et la flore endémique de la Région. Afin de préserver dans le temps ces milieux, le site bénéficie depuis 2006 d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope.

FAITS MARQUANTS

Grâce au soutien de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, deux mares temporaires ont été créées afin de restaurer la « Trame turquoise » du site de La Pardiguière. Après la réalisation en amont de plusieurs inventaires botaniques nécessaires pour déterminer les sites d'implantation, de simples surcreusements des poches d'argile existantes ont permis de créer des zones d'accumulation d'eau prolongées. Elles offrent de nouveaux milieux favorables à la Cistude d'Europe et au Pélobate cultripède. L'accompagnement de la commune du Cannet-des-Maures dans la prise en compte des enjeux de biodiversité dans le cadre du réaménagement du réseau pluvial a également été un axe central de travail du Conservatoire sur le site en 2022.

Surface : 400 ha
Types de milieux : pinèdes de Pin parasol, matorral arborescent, ruisseau temporaire, gazons amphibies méditerranéens, prairies à serapias, affleurements de pélites, vignes et oliveraie
Communes : Le Cannet-des-Maures et Le Luc-en-Provence
Statut règlementaire : APPB
Statuts fonciers : propriétés privées, propriété du CEN PACA
Partenaires : communes du Luc-en-Provence et du Cannet-des-Maures, Communauté de communes Cœur du Var, SOPTOM, CD 83, DDTM, DREAL PACA
Intervention : depuis 2012
Salarié référent : Vincent MARIANI
Conservateur bénévole : à pourvoir

Mare créée et mise en eau en automne sur le site de La Pardiguière

Petites nymphes au corps de feu, La Pardiguière (83)

LA PATRONNE

CONTEXTE

Propriété du Conservatoire du littoral, le site de La Patronne abrite des milieux variés depuis La Môle et sa ripisylve en fond de vallon jusqu'en crête, en passant par un versant d'ubac très densément occupé par des maquis et des boisements méditerranéens de Chêne-liège et de Pin maritime. Ce site abrite une zone d'appui de Défense de la forêt contre les incendies (DFCI), seule zone faisant aujourd'hui l'objet d'une gestion.

FAITS MARQUANTS

La réalisation des missions d'actions de police de l'environnement et de travaux, cette année, a permis bon nombre d'observations naturalistes. C'est ainsi qu'un couple de Rollier d'Europe a pu être contacté, ainsi que le Blongios nain, le Vautour percnoptère, le Faucon pèlerin ou encore le Loriot d'Europe. Le site étant également favorable aux odonates, une quinzaine d'espèces a été observée cette année. Concernant les reptiles, des transects et des plaques de suivis ont été mis en place et ont permis d'observer le Lézard vert, ainsi que le Lézard des murailles. Enfin, la pose de pièges photos a révélé la présence du Loup sur le site.

Surface : 103 ha
Types de milieux : ripisylve, forêt méditerranéenne, maquis
Commune : La Môle
Statut foncier : CDL
Partenaire : CDL
Intervention : depuis 2007
Salariés référents : Raymond VIALA et Aloïs ROY

LES SAQUÈDES

CONTEXTE

Le site des Saquèdes est issu d'une mesure compensatoire liée à un projet d'urbanisation porté par la Société d'économie mixte d'aménagement de Sainte-Maxime. Le site abrite une surface importante de maquis à Chêne-liège, ainsi que des milieux semi-ouverts témoignant d'anciennes activités agricoles. Le ruisseau temporaire des Saquèdes traverse cet ensemble qui abrite des espèces emblématiques. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'emploie par ses actions de gestion à y maintenir les milieux ouverts, notamment pour la Tortue d'Hermann.

FAITS MARQUANTS

Pour la septième année de mise en œuvre du plan de gestion, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a reconduit les suivis naturalistes ciblés sur les espèces à enjeux : Tortue d'Hermann, Serapias méconnu, Isoète de Durieu, Cicendie filiforme et Canche de Provence. Ces prospections ont permis de mettre en évidence une espèce rare : le Pavot pinnatifide *Papaver pinnatifidum*. L'année est d'autre part marquée par la signature d'un bail emphytéotique de 99 ans en faveur du Conservatoire, prévu initialement dans l'Arrêté préfectoral mettant en place la compensation. Enfin, deux conventions ont été signées en 2022 : l'une avec un apiculteur engagé sur le zéro phytosanitaire ; et l'autre avec l'association ADAPEI (Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales) pour la remise en état et l'exploitation d'une oliveraie.

Surface : 35,5 ha
Types de milieux : maquis à Chêne-liège, maquis à cistes et à Lavande des îles d'Hyères, pelouses à serapias, gazons amphibies méditerranéens à Isoète de Durieu, ruisseau temporaire
Commune : Sainte-Maxime
Statut foncier : propriété de la commune de Sainte-Maxime en convention avec le CEN PACA
Statut règlementaire : dossier d'APPB en attente d'instruction
Partenaire : commune de Sainte-Maxime
Intervention : depuis 2015
Salariée référente : Magalie AFERIAT
Conservateur bénévole : à pourvoir

Pavot pinnatifide

© M. PETITOT - CEN PACA

Gîte à chiroptères artificiel

PLAINE ET MASSIF DES MAURES

CONTEXTE

La Plaine et le Massif des Maures se situent à l'intersection des deux régions méditerranéenne et alpine. Ils présentent à la fois un territoire géologique particulier et possèdent des milieux naturels riches et variés abritant une flore et une faune remarquables. Depuis 1999, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient sur l'Ubac des Maures et le Bois du Rouquan. Ces deux sites sont inclus dans la Réserve naturelle nationale de la Plaine des Maures. Le Conservatoire a pour objectif de préserver leur patrimoine naturel.

FAITS MARQUANTS

Les actions menées en 2022 par le Conservatoire sur ses propriétés font suite à l'incendie d'août 2021. Une grande partie des 200 hectares gérés par le Conservatoire a été ravagée par les flammes, mais la nature reprend peu à peu ses droits. Le début de l'année a marqué la fin des travaux pour la création d'un gîte à chiroptères au sein de l'ancienne Bastide de Saint-Daumas, située dans le Massif des Maures. Régulièrement, deux Petits Rhinolophes ont été observés dans les parties basses du bâti. Durant l'été 2022, six individus ont été observés dans les étages créés par la restauration. Avec la poursuite des suivis, le Conservatoire espère l'installation d'une nurserie pour l'espèce notamment. En cette année post-incendie, un suivi des Tortues d'Hermann a également été réalisé sur les propriétés du Conservatoire, où quelques individus ont pu être contactés.

Surface : 224 ha
Types de milieux : suberaies, pinèdes de Pin parasol, matorral arborescent, ruisseaux temporaires, gazons amphibies méditerranéens, prairies à serapias, dalles rocheuses
Communes : Le Cannet-des-Maures et Vidauban
Statut règlementaire : RNN
Statuts fonciers : propriété privée sous convention avec le CEN PACA (site de Saint-Julien d'Aille), propriété du CEN PACA sur 190 ha
Partenaires : CD 83, CR PACA
Intervention : depuis 1999
Salariés référents : Joseph CELSE et Vincent MARIANI

CAP TAILLAT, CAP CAMARAT ET ARRIÈRE-PLAGE DE PAMPELONNE

CONTEXTE

Doté d'un remarquable isthme sableux, d'une végétation luxuriante, de jolies plages au sable blanc et de panoramas somptueux, le Cap Taillat fait partie des joyaux naturels de la presqu'île de Saint-Tropez. Ce site attire chaque année des centaines de milliers de visiteurs à terre et en mer. Cet ensemble de côtes rocheuses et sablonneuses, ainsi que les maquis situés à l'arrière de la frange littorale, constituent des espaces naturels préservés de l'urbanisation par le Conservatoire du littoral, propriétaire du site, et restaurés par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, gestionnaire. Durant l'été 2017, un incendie a marqué le site.

FAITS MARQUANTS

Les sites des Caps et de Pampelonne font l'objet d'une préservation accrue notamment en période estivale en raison d'une fréquentation très importante. Les gardes du littoral assurent sensibilisation, pédagogie et encadrement des usages sur les sites afin de garantir la préservation de ces espaces naturels remarquables. La sensibilisation se tourne également vers les scolaires, avec l'animation de sorties découvertes sur le site et des formations de terrain. Cette année 2022 a notamment vu s'organiser un chantier d'arrachage des espèces végétales exotiques envahissantes en partenariat avec le Parc national de Port-Cros et des agents du Parc national Corcovado (Costa Rica) en programme d'échange. Par ailleurs, le Conservatoire réalise des inventaires dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion de la plage de Pampelonne et de son arrière-plage. Finalisé en fin d'année, ce document permet d'entamer, en 2023, une première année de gestion de ce site d'exception situé sur la commune de Ramatuelle.

Surface : 203 ha (dont 63 ha de DPM)
Types de milieux : pinèdes de Pin parasol, matorral arborescent, littoral rocheux, dunes, zones humides littorales, prairie sous-marine d'herbiers de Posidonie
Commune : Ramatuelle
Statuts règlementaires : site classé et sites inscrits, Natura 2000, Aire adjacente et optimale du PN de Port-Cros
Statut foncier : CDL
Partenaires : CDL, commune de Ramatuelle, CC Golfe de Saint-Tropez, PN Port-Cros, DREAL PACA, CR PACA, CD 83
Intervention : depuis 1991
Salariés référents : Raymond VIALA et Aloïs ROY

Sortie découverte avec des scolaires sur le Cap Taillat

© A. ROY - CEN PACA

GORGES DE CHÂTEAUDOUBLE

CONTEXTE

La forêt communale de Châteaudouble rassemble une diversité de milieux remarquables où se développent des espèces patrimoniales, dont une importante colonie de chauves-souris pour la mise-bas. Ce site naturel, soumis au régime forestier, bénéficie d'une convention tripartite avec l'Office national des forêts et la Commune. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient auprès de ces deux institutions avec, pour objectif principal, la conservation d'habitats naturels remarquables forestiers, rupestres, souterrains et riverains des gorges de la Nartuby et des espèces qui leur sont inféodées.

FAITS MARQUANTS

Cette année, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé trois comptages à l'entrée de la grotte aux chauves-souris de Châteaudouble : un comptage en transit printanier, un comptage en période de mise bas et un comptage en transit automnal. L'ensemble des individus (adultes, comme juvéniles) a fait l'objet d'un comptage exhaustif d'avril à septembre. Plus de 3 800 chauves-souris ont pu être observées. Les effectifs sont en légère augmentation par rapport aux effectifs de 2021 (3 300 individus). Une trentaine de jeunes Rhinolophes euryales *Rhinolophus euryale* a été comptée cette année, alors que l'inventaire réalisé en 2021 n'avait chiffré que onze juvéniles.

Surface : 457 ha
Types de milieux : forêt méditerranéenne, grottes, falaises
Commune : Châteaudouble
Statuts règlementaires : APPB, Natura 2000
Statut foncier : terrain communal en convention avec l'ONF et le CEN PACA
Partenaires : commune de Châteaudouble, ONF, CAD, Syndicat mixte de la Provence Verte, CD 83, CR PACA, DREAL PACA, LPO
Intervention : depuis 2007
Salariée référente : Hélène CAMOIN
Conservateur bénévole : à pourvoir

© J. COSTA - CEN PACA

Nurserie de chiroptères à Châteaudouble

BOUCHONNERIE DES MAYONS

CONTEXTE

Le gîte de reproduction de la Bouchonnerie est situé au cœur du village des Mayons. Il est le plus petit gîte de reproduction de chiroptères géré par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pendant une dizaine d'années, il a accueilli deux colonies d'espèces de chauves-souris : le Murin à oreilles échancrées et le Petit Rhinolophe. Désormais, seul le Murin à oreilles échancrées s'y reproduit.

FAITS MARQUANTS

La présence d'un chat, contacté à plusieurs reprises à l'étage du gîte, a provoqué l'installation d'un dispositif anti-chat à picots en bordure de fenêtre. Le piège photographique a confirmé le fonctionnement du dispositif et la présence ponctuelle d'Oreillards *Plecotus sp*. La colonie de Murins à oreilles échancrées *Myotis emarginatus* a été comptabilisée en sortie de gîte. Seuls onze adultes ont été recensés. En 2020, on dénombrait 42 individus adultes, en 2021 l'effectif diminuait à 22 adultes. Même si la cause de cette diminution n'est pas précisément connue, elle coïncide avec des problèmes d'éclairage situés en sortie du gîte depuis 2021. Le Conservatoire a réétudié l'éclairage avec la commune des Mayons lors d'une réunion de concertation. Le nouveau système devrait être installé début 2023.

Types de milieux : bâti
Commune : Les Mayons
Statut foncier : bâtiment communal
Partenaires : commune des Mayons, CR PACA, CD 83
Intervention : depuis 2000
Salarié.es référent.es : Magalie AFERIAT et Jonathan COSTA
Conservateur bénévole : à pourvoir

© J. COSTA - CEN PACA

Un chat s'introduisant dans le gîte de la Bouchonnerie

PONTS NATURELS D'ENTRAIGUES

CONTEXTE

Les Ponts naturels d'Entraigues en tuf présentaient un fort intérêt paysager et historique. Le site abrite une colonie de chiroptères d'intérêt patrimonial (Minioptère de Schreibers, Murin de Capaccini, Petit Murin et Grand Murin) et une flore bryophytique remarquable. Après une importante dégradation du site en 2018, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a mobilisé l'ensemble des acteurs du territoire. Ainsi, en 2021, une convention à plusieurs parties a permis la mise en place de travaux d'urgence concernant la mise en défens et la restauration du site, mais également la gestion par le Conservatoire pour une durée de vingt ans.

FAITS MARQUANTS

La restauration de la « Trame turquoise » du site d'Entraigues s'est poursuivie en 2022 avec la finalisation de la fermeture du site au public. Les clôtures ont été posées, les panneaux d'information sur l'interdiction également. Une réunion publique a été organisée en mairie du Cannet-des-Maures afin de présenter l'intérêt de cette modification d'accès. Le site a fait l'objet d'une surveillance accrue et de réparations sur les mises en défens mises à mal notamment durant l'été. La colonie de chiroptères a fait l'objet du suivi annuel en vigueur, prouvant son maintien. Les plantations réalisées fin 2021 ont bien survécu, malgré la sécheresse sévère de cette année 2022.

Surface : 8 ha
Types de milieux : pont de tufs, ripisylve, grotte
Communes : Le Cannet-des-Maures, Vidauban
Statut règlementaire : Natura 2000
Statuts fonciers : propriétés privées, propriété du CEN PACA
Partenaires : Société SHEMA, communes du Cannet-des-Maures et de Vidauban, SMPV, Syndicat des eaux d'Entraigues, maraîchers, CD 83, AERMC, CR PACA,
DREAL PACA
Intervention : depuis 2007
Salarié référent : Vincent MARIANI
Conservateur bénévole : à pourvoir

© V. MARIANI - CEN PACA

Pose des clôtures de mise en défens du site d'Entraigues

CABANON DES ASCROIX

CONTEXTE

En 2005, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a signé une convention avec le propriétaire d'un cabanon abritant une colonie de reproduction de Murins à oreilles échancrées *Myotis emarginatus* à Correns. Ainsi, chaque année, le Conservatoire et son partenaire, l'animateur du site Natura 2000 « Val d'Argens », veillent à la préservation et au suivi estival du cabanon.

FAITS MARQUANTS

Cette année, le comptage en sortie de gîte a été effectué le 27 juillet. Un total de 128 Murins à oreilles échancrées a été comptabilisé. Aucune dégradation du gîte n'a été constatée. Le gîte est répertorié au niveau national, le résultat de suivi est donc transmis chaque année au coordinateur du Plan régional d'actions en faveur des chauves-souris, à savoir le Groupe Chiroptères de Provence.

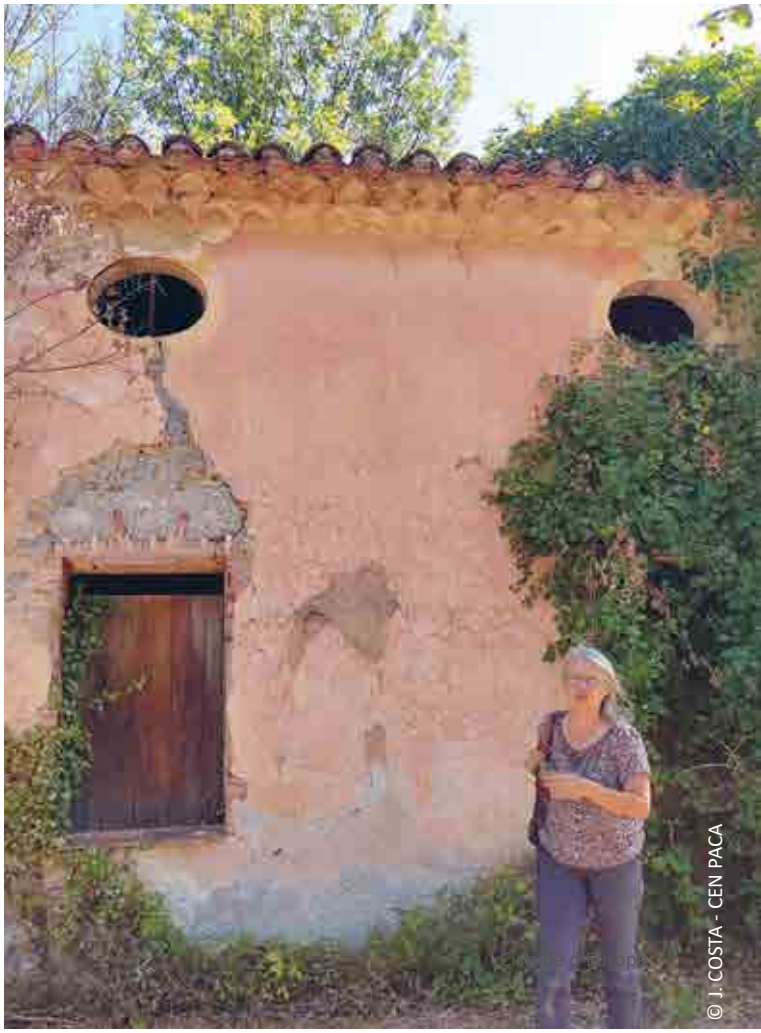

© J. COSTA - CEN PACA

Cabanon des Ascroix

Types de milieux : cabanon en pierres
Commune : Correns
Statut foncier : propriété privée
Partenaire : SMPVV
Intervention : depuis 2005
Salarié.es référent.es : Magalie AFERIAT et Jonathan COSTA
Conservateur bénévole : à pourvoir

LE BOMBARDIER

CONTEXTE

Situé sur les contreforts du Massif de l'Estérel, le site du Bombardier a été épargné par l'urbanisation ; c'est un espace naturel relictuel du quartier de la Tour de Mare à Fréjus. Le réseau hydrographique y est intense et l'ensemble de la zone, largement ouverte vers le golfe de Fréjus, est soumis aux influences méditerranéennes. Cette situation favorable explique l'abondance et la richesse des formations présentes.

FAITS MARQUANTS

L'année 2022 marque le commencement du nouveau plan de gestion du site du Bombardier pour la période 2022-2032. A cette occasion, des actions de restauration des habitats ont été réalisées en faveur de deux espèces prioritaires : le Lézard ocellé et la Tortue d'Hermann. Les actions menées ont ainsi porté sur l'ouverture du milieu, la canalisation du public et la création de gîtes à Lézard ocellé. Ces différentes actions ont été possibles grâce au soutien financier de la Région, de la DREAL, de l'Office français pour la biodiversité et de la fondation Crédit Agricole Pays de France. Le Conservatoire remercie également les bénévoles « Motiv'Biodiv' » (cf. page 65) pour leur implication et leurs nombreuses actions sur le site.

Surface : 111 ha
Types de milieux : forêt méditerranéenne, pelouses humides, oueds, ancienne friche agricole
Commune : Fréjus
Statuts règlementaires : site classé, Natura 2000
Statut foncier : terrains privés en convention CEN PACA
Partenaires : propriétaire privé, Estérel Côte d'Azur Agglomération, SOPTOM, CD 83, CR PACA, DREAL PACA, communes de Fréjus et de Saint-Raphaël
Intervention : depuis 2011
Salarié référent : Vincent MARIANI
Conservateur bénévole : Programme Motiv'Biodiv'

© C. FRANCHITTI - CEN PACA

Création d'un gîte à Lézard ocellé avec les bénévoles « Motiv'Biodiv' »

PLAN DE LA RABELLE ET BOIS DE MALASSOQUE

CONTEXTE

Les terres de La Rabelle ont toujours été cultivées sans désherbant, ni pesticides, alternant cultures de céréales d'hiver, jachères et prairies naturelles entretenues par le pâturage et la fauche. Les mesures de gestion déployées par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont permis le maintien d'un cortège de plantes messicoles devenues rares, ainsi qu'une avifaune remarquable. Le site abrite un criquet endémique de la Région, protégé, en régression et strictement inféodé aux milieux steppiques, le Criquet hérisson.

FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a permis la mise en œuvre des actions de gestion portées dans le cadre d'un appel à projet de l'OFB déposé en 2021. Ainsi, ce sont 341 plants forestiers qui sont venus s'ajouter aux bois de La Vincence et de La Rabelle pour accompagner la chênaie face aux changements climatiques globaux. Vingt gîtes à petite faune ont également été installés sur les espaces ouverts du site et feront l'objet d'un suivi d'occupation en 2023. Les travaux de construction d'un gîte à chauve-souris sur une ancienne ruine de La Rabelle ont été lancés. L'implication du conservateur bénévole du site est toujours aussi remarquable, avec plus de 500 heures données à la préservation et au suivi du site.

Surface : 926 ha
Types de milieux : complexe agropastoral (cultures de céréales, prairies de fauche, haies, pelouses sèches), chênaie
Commune : La Verdière
Statut règlementaire : Réserve de chasse
Statuts fonciers : propriété du WWF-France sous bail emphytéotique CEN PACA, terrains privés sous convention avec le CEN PACA, terrains communaux gérés par l'ONF sous convention avec le CEN PACA, ENS
Partenaires : WWF-France, Département du Var, commune de La Verdière, PNR Verdon, agriculteur, CBNMED, propriétaires, CR PACA, DREAL PACA
Intervention : depuis 1999
Salarié référent : Vincent MARIANI
Conservateur bénévole : Jean-Paul DAUPHIN

© J.-P. DAUPHIN

Gîte à petite faune en création sur le site de La Rabelle

© C. FRANCHITTI - CEN PACA

Création d'une mare à Fondurane

FONDURANE

CONTEXTE

Le site de Fondurane se situe sur la partie est du lac de Saint-Cassien, retenue d'eau de 420 ha née en 1966 de la création d'un barrage hydro-électrique. Avec ses milieux variés, le site abrite de nombreuses espèces faunistiques (182 espèces d'oiseaux observées) et floristiques remarquables. Les inventaires menés révèlent une grande diversité d'insectes avec une trentaine d'espèces d'odonates (libellules, demoiselles…) ; les oiseaux migrateurs et hivernants d'intérêt patrimonial y font escale chaque année. Les seules stations varoises à Chêne chevelu et à Faux Chêne-liège sont répertoriées dans ce secteur. Le site est classé en Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB). Dans le cadre d'une convention de gestion passée avec EDF, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur met en œuvre un plan de gestion tous les dix ans.

FAITS MARQUANTS

L'appel à projet biodiversité de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a permis de réaliser deux mares afin de restaurer les continuités écologiques favorables aux amphibiens, à la Cistude d'Europe et aux odonates. Des suivis ont été mis en place grâce aux pièges photos et des inventaires ont permis de constater une colonisation rapide des mares par les odonates lorsque celles-ci sont en eau. La réactualisation du plan de gestion a eu lieu cette année. Il sera mis en place pour les dix ans à venir (2022-2032). Le classement en APPB ne permet pas d'interdire la chasse, mais le propriétaire EDF n'a pas souhaité qu'elle s'y pratique. Les battues administratives de chasse aux sangliers sont encadrées par une déclaration de la société de chasse locale ou du lieutenant de louveterie auprès de la DDTM en charge de la gestion de l'APPB.

Surface : 43 ha
Types de milieux : zones humides (roselières, saulaies, ripisylves…), chênaie, charmaie, pinède
Communes : Montauroux et Callian
Statuts fonciers : terrains d'état sous concession EDF et propriétés EDF
Statuts règlementaires : APPB et site industriel de production d'électricité EDF
Partenaires : EDF, Communauté de communes du Pays de Fayence, CR PACA, AERMC, commune de Callian
Intervention : depuis 1989
Salariée référente : Hélène CAMOIN
Conservateur bénévole : à pourvoir

MARAIS DE LA FUSTIÈRE

CONTEXTE

Site favorable aux oiseaux migrateurs et territoire de chasse pour de nombreuses espèces de chiroptères, le site de la Fustière offre une diversité floristique qui s'explique par sa géologie complexe. Il bénéficie d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) depuis 2018 et fait l'objet d'un plan de gestion commun avec le site de Fondurane, tout proche.

FAITS MARQUANTS

Le site de la Fustière a également bénéficié de l'appel à projet de l'Agence de l'eau, qui a permis de créer trois mares, de débroussailler des zones de ponte et de créer des aménagements favorables au bain de soleil pour la Cistude d'Europe. Ce travail a également mis en évidence les problèmes de continuités écologiques pour la Cistude d'Europe et pour l'ensemble des espèces inféodées aux zones humides du bassin versant dans lequel s'inscrit le site de la Fustière. Pièges photos et inventaires ont été installés pour assurer le suivi des aménagements. La réactualisation du plan de gestion à l'issue des cinq ans a eu lieu cette année, avec une programmation des actions de gestion écologiques prévue sur dix ans (2022-2032).

Surface : 17 ha
Type de milieu : zones humides
Commune : Les Adrets-de-l'Estérel
Statuts règlementaires : APPB, exploitation par EDF
Statut foncier : terrains d'Etat sous concession EDF
Partenaires : AERMC, CR PACA, EDF, Communauté de communes du Pays de Fayence
Intervention : depuis 2007
Salariée référente : Hélène CAMOIN
Conservateur bénévole : à pourvoir

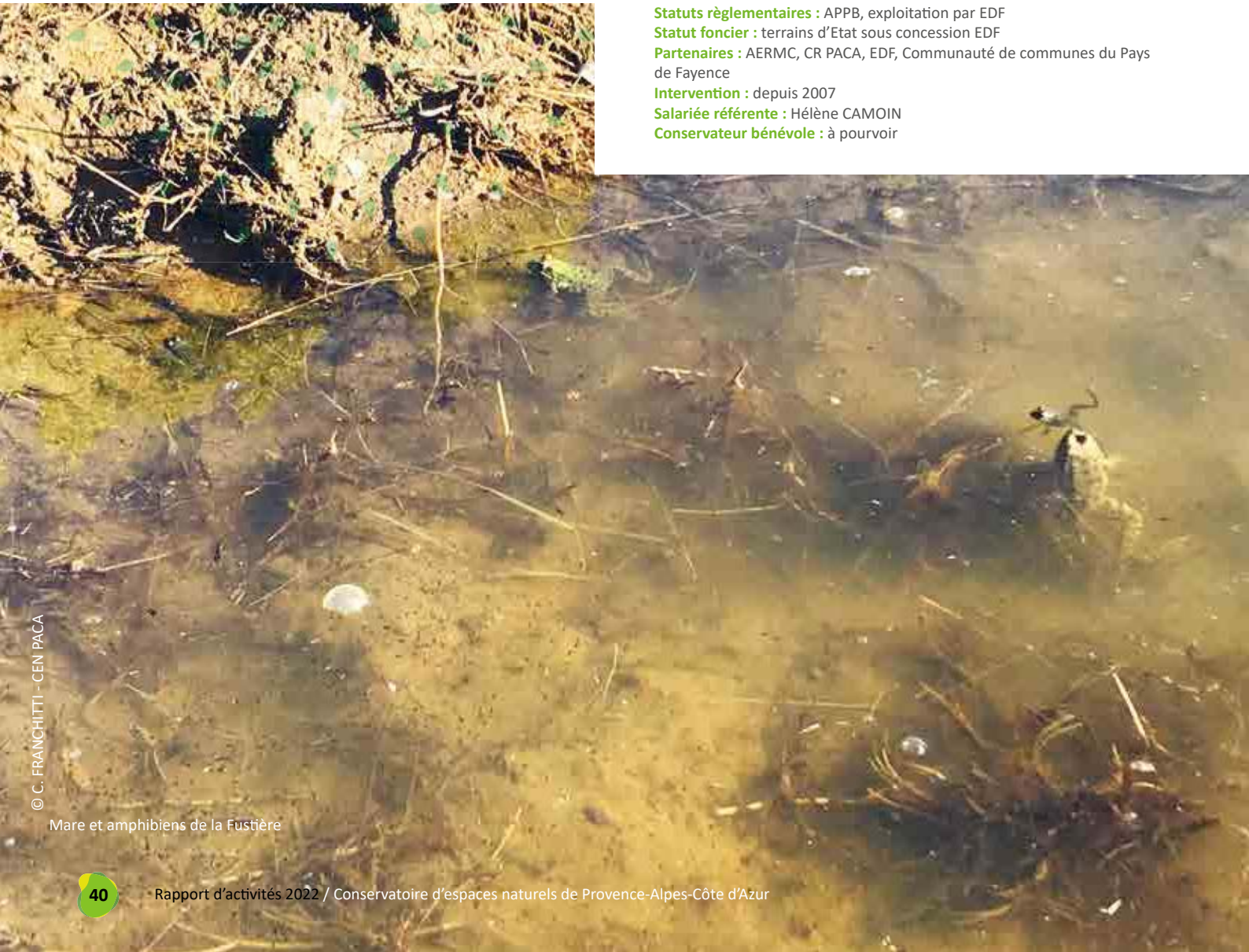

© C. FRANCHITTI - CEN PACA

Mare et amphibiens de la Fustière

LES SITES EN GESTION :
84 - VAUCLUSE

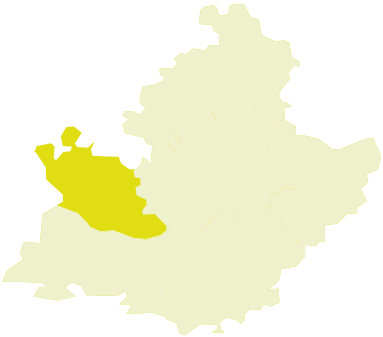

24 SITES GÉRÉS, SOIT 1 412 HA PROTÉGÉS

SOMMAIRE

Milieux variés
Vallon de Valescure
Colline de la Bruyère 42
Crousière

Pelouses sèches
Base aérienne Orange-Travaillan (cf. LIFE Natur Army)
Haut-vallon de la Sénancole
Aglanet

Stations de plantes rares
Garidelle fausse nigelle des Maufrines 42
Plantes rares de Vacquières 43

Zones humides
Belle-Île 43
Étang Salé de Courthézon 44
Île Vieille 45
Islon de la Barthelasse
Les Paluds de Courthézon 45
Marais du Grès
Mares de la Pavouyère 46
Mares de Vaucluse** 46
Les Confines 47
Les Sept Lacs de Beaumont de Pertuis
Zones humides du Calavon 47
Mares de Jonqueyrolles
Mare du Pont Julien
Mare de Grands Cléments
La Durance de Mallemort à Cheval Blanc

En gras : les sites en gestion mis en valeur dans ce rapport d'activités 2022.
** Regroupement de plusieurs sites
En orange : nouveau site en gestion en 2022.

COLLINE DE LA BRUYÈRE

CONTEXTE

La colline de la Bruyère est un massif ocreux compris entre ceux de Roussillon et de Rustrel. Cet îlot siliceux, dans une Provence occidentale calcaire, a favorisé l'implantation d'une flore psammophile (qui se développe en milieux sableux) particulièrement rare et patrimoniale. Le site revêt également une importance particulière pour la conservation des amphibiens (Pélobate cultripède) et des chauves-souris. Compte tenu de la présence de ces richesses naturelles, le Parc naturel régional du Luberon et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur travaillent en partenariat pour la préservation de cet Espace naturel sensible de Vaucluse. Un plan de gestion est en cours pour la période 2019-2023.

FAITS MARQUANTS

La Loeflingie d'Espagne, espèce méditerranéenne, localisée et très rare en France, est une espèce « porte drapeau » de la flore silicicole des Ocres du Luberon. Le protocole de suivi, coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Parc naturel régional du Luberon, a été réalisé en mai avec le soutien de bénévoles. Résultat : aucun pied de Loeflingie n'a été contacté sur la totalité des 36 quadrats de suivi. Seuls deux individus ont été identifiés hors protocole. L'extrême sécheresse de l'année pourrait expliquer pour partie les résultats. La parcelle nécessite aussi la programmation d'un chantier de réouverture des milieux.

Surface : 47 ha, dont 5 ha en propriété CEN PACA et 9 ha en emphytéose CEN PACA
Types de milieux : forêts, landes, pelouses et mare
Commune : Villars
Statut règlementaire : ENS
Statuts fonciers : terrains privés CEN PACA, propriété du PNR Luberon et terrains communaux
Partenaires : PNR Luberon, CD84, commune de Villars, GCP
Intervention : depuis 2003 (par convention, puis acquisition)
Salariée référente : Florence MÉNÉTRIER
Conservateur bénévole : à pourvoir

GARIDELLE FAUSSE NIGELLE DES MAUFRINES

CONTEXTE

La garrigue de Mérindol abrite une flore messicole (liée aux modes de cultures traditionnels) dont l'emblématique Garidelle fausse nigelle, espèce porte-drapeau qui subsiste sur une parcelle agricole – Les Maufrines – propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le site des Maufrines est inclus dans l'Espace naturel sensible « Garrigue de Mérindol ».

FAITS MARQUANTS

Le suivi annuel de la Garidelle fausse nigelle a été reconduit cet été en partenariat avec le Parc naturel régional du Luberon et l'aide de bénévoles selon le protocole mis en place depuis 2014. Un total de 212 pieds de Garidelle a été dénombré. Malgré des variations annuelles, la population est stable sur le site.

Surface : 1 ha en propriété CEN PACA
Type de milieu : champs cultivés
Commune : Mérindol
Statut foncier : propriété du CEN PACA
Partenaires : PNR Luberon, commune de Mérindol, Luberon Monts de Vaucluse, agriculteur (Damien Evangelisti), CD84, CR PACA
Intervention : depuis 1997
Salariée référente : Florence MÉNÉTRIER
Conservateur bénévole : à pourvoir

© F. MENETRIER - CEN PACA

Suivi de la Loeflingie d'Espagne sur la Colline de la Bruyère

PLANTES RARES DE VACQUIÈRES

CONTEXTE

Ce site de petite superficie, propriété du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (rétrocédé dans le cadre de mesures compensatoires), comprend des friches issues de cultures plus ou moins anciennes abritant des espèces végétales rares : la Bassie à fleurs laineuses (présente en France uniquement en Vaucluse), le Silène de Porto, la Bufonie à feuilles étroites, la Fléole des sables, etc.

FAITS MARQUANTS

L'année 2022 est marquée par le lancement du renouvellement du plan de gestion du site. Un bilan des actions et une nouvelle programmation sont proposés dans ce document de gestion. Plusieurs chantiers ont été conduits notamment avec l'appui du Lycée agricole La Ricarde afin de contrôler une espèce exotique envahissante, l'Erigeron du Canada, et de limiter la fermeture de milieux (Pin maritime, ancienne vigne) qui concurrencent fortement la Bassie à fleurs laineuses *Bassia laniflora*, à très fort enjeu de conservation sur le site.

Surface : 1,17 ha
Type de milieu : ancienne culture
Commune : Mormoiron
Statut foncier : propriété du CEN PACA
Partenaire : CBNMED
Intervention : depuis 2005
Salariée référente : Florence MÉNÉTRIER
Conservateur bénévole : à pourvoir

© M. KAISER

Arrachage d'Erigeron sur le site de Vacquières

© W. TRAVERS - CEN PACA

La prairie nord inondée sur le site de Belle-Île

BELLE-ÎLE

CONTEXTE

Cet Espace naturel sensible est à la confluence de trois cours d'eau, ce qui en fait un champ naturel d'expansion des crues. Son caractère humide est renforcé par des pratiques agricoles traditionnelles, consistant à « baigner » les prairies (arrosage par submersion). En raison de la diversité de ses habitats humides, le site de Belle-Île accueille une biodiversité riche et variée : une colonie notable d'ardéidés, des aires de rapaces, Diane, Castor, Agrion de Mercure, Agrion bleuissant, Triton palmé, Crapaud calamite, Orchis à fleurs lâches… Le Conservatoire d'espaces naturels s'emploie sur ce site à préserver le patrimoine naturel et à concilier les usages.

FAITS MARQUANTS

Au cours de cette année charnière les travaux de restauration de milieux destinés à la conservation de l'entomofaune hygrophile ont dû être reportés à cause de la trop grande humidité des sols. En effet, le Castor d'Europe a participé à la mise en eau, voire à l'inondation, de Belle-Île une grande partie de l'année malgré la sécheresse. Les suivis naturalistes sur les oiseaux et les lépidoptères ont pu être réalisés et ont permis d'en savoir davantage sur l'évolution des milieux et des enjeux faunistiques. Par ailleurs, le site a subi quelques dégâts, tels que les écroulements d'arbres suite à une tempête et l'endommagement de panneaux, soulignant le besoin de surveillance et d'information sur le site.

Surface : 31,8 ha
Type de milieu : zones humides
Commune : Aubignan
Statut règlementaire : ENS 84
Statut foncier : propriétés privées de l'EPAGE SOMV
Partenaires : propriétaires EPAGE SOMV, AERMC, CD 84
Intervention : depuis 2003
Salarié référent : William TRAVERS
Conservateur bénévole : à pourvoir

Vue aérienne de l'Étang Salé de Courthézon

ETANG SALÉ DE COURTHÉZON

CONTEXTE

L'Étang Salé de Courthézon est une des rares zones humides temporaires de Vaucluse. Il accueille une faune inféodée aux milieux humides (amphibiens, libellules, oiseaux) et joue un rôle majeur pour de nombreux oiseaux migrateurs. Depuis déjà près de 20 ans, de nombreux acteurs locaux sont réunis autour d'un projet commun de préservation de la biodiversité, mais aussi de sensibilisation des publics, en raison de son équipement d'accueil. L'étang bénéficie d'un classement en Arrêté préfectoral de protection de biotope depuis 2013 ainsi que de son quatrième plan de gestion (2021-2025).

FAITS MARQUANTS

En 2022, la vie du site a été marquée par le contexte de réchauffement climatique de plus en plus prégnant avec un déficit pluviométrique printanier record depuis 1967 et l'année la plus chaude depuis 62 ans. Ces conditions de sécheresse et de chaleur ont eu un impact général négatif sur la faune, particulièrement sur les oiseaux qui font l'objet d'un suivi régulier. La récurrence de ces événements questionne sur le devenir de la zone humide et la nécessaire adaptation de la gestion de ce type de milieu en contexte de réchauffement climatique. Retenons tout de même des points positifs avec l'implication sans faille des partenaires techniques et financiers pour maintenir une gestion durable de cette zone humide et le rôle pédagogique de cet Espace naturel sensible qui n'est plus à démontrer, comme en témoignent les nombreuses activités nature qui s'y déroulent, participant à la sensibilisation des petits et des plus grands.

Surface : 21 ha
Type de milieu : zones humides
Commune : Courthézon
Statuts règlementaires : ENS 84, APPB
Statut foncier : propriété de la commune de Courthézon
Partenaires : CCPRO, CD84, AERMC, commune de Courthézon, éleveurs équins de Courthézon, Benjamin Vollot (bagueur), Naturoptère, Maison Ogier, OT de Courthézon
Intervention : depuis 2003
Salarié.es référent.es : Florence MÉNÉTRIER et Gilles BLANC
Conservateur bénévole : Gilles BLANC

ÎLE VIEILLE

CONTEXTE

L'Île Vieille est une zone humide remarquable de 260 hectares, située sur le Rhône aval. C'est un important carrefour migratoire pour de très nombreuses espèces d'oiseaux. Le site est constitué de plans d'eau, d'une lône, de prairies et de ripisylves, offrant une mosaïque de milieux riches et diversifiés. En 2020, un ambitieux programme, mené par la commune de Mondragon, la communauté de communes Rhône-Lez-Provence (CCRLP) et leurs partenaires, dont le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a permis sa restauration écologique et sa mise en valeur paysagère et pédagogique. Classé « Espace naturel sensible » du Département de Vaucluse, cet écrin de biodiversité bénéficie également d'un plan de gestion mis en place par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

FAITS MARQUANTS

En cette troisième année de gestion, des actions structurantes ont été réalisées. Une maîtrise d'œuvre a été mandatée pour l'aménagement du site. Un fossé de délestage du canal Banastier a été conçu et équipé de martelières pour assurer la gestion hydraulique de la lône, jusqu'alors impossible. Une étude des conditions favorables du site pour la Cistude d'Europe a été réalisée ; elle s'accompagne de préconisations de travaux et de gestion. Le potentiel de valorisation pédagogique a été précisé et les collectivités permettront la réalisation d'une dizaine de journées pédagogiques par an. Enfin, l'année a également été consacrée à dresser le bilan technique et financier des réalisations et des dépenses depuis 2020 ; saluons au passage la contribution exceptionnelle de la Compagnie nationale du Rhône au budget !

Surface : 218 ha et 42 ha non cadastrés
Types de milieux : forêts alluviales, landes, plans d'eau, pelouses et mares
Commune : Mondragon
Statuts règlementaires : Natura 2000, ENS 84
Statuts fonciers : terrains privés (acquisitions en cours), propriétés communales et CCRLP
Partenaires : commune de Mondragon, CCRLP, PNR Camargue, CD 84, CNR, AERMC, Région PACA
Intervention : depuis 2017
Salarié référent : Grégorie LANDRU
Conservateur bénévole : à pourvoir

© G. LANDRU - CEN PACA

Réalisation d'une étude de sol pour les observatoires

LES PALUDS DE COURTHÉZON

CONTEXTE

Les Paluds de Courthézon sont un ancien marais de 130 ha, aujourd'hui drainé et asséché, sur la commune de Courthézon. Cette zone humide, parmi les plus vastes et les plus importantes du département, est aujourd'hui le siège d'une agriculture conventionnelle, principalement tournée vers la céréaliculture. Quelques parcelles de l'ancien marais conservent un faciès plus naturel de prairies humides, de mares temporaires, de ripisylves... Depuis plusieurs années, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne la commune de Courthézon, la Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange (CCPRO) et le Syndicat mixte de l'Ouvèze provençale (SMOP) dans un projet de restauration des fonctionnalités hydrologique et écologique des Paluds.

FAITS MARQUANTS

Les Paluds de Courthézon ont connu en 2022 la première année de mise en œuvre du plan de gestion. L'action majeure a porté sur la mise en place d'une stratégie et d'une animation foncière pour une maitrise publique progressive, garante de la bonne mise en œuvre du projet de site. Un conventionnement avec les éleveurs équins garantit des usages agropastoraux adaptés à la conservation des enjeux de biodiversité sur les milieux ouverts. Les premiers inventaires sur l'entomofaune et l'avifaune nicheuse ont fourni un état de référence de la richesse, à partir duquel le Conservatoire évaluera l'évolution des milieux en réponse à la gestion des Paluds. Cette démarche globale a été valorisée par une plaquette numérique à destination des élus et du public.

© G. LANDRU - CEN PACA

Les Paluds de Courthézon, prairie humide pâturée

Surface : 131 ha
Types de milieux : étang, prairies humides, mayres, ripisylves
Commune : Courthézon
Statuts fonciers : propriétés privées, propriétés communales, CCPRO, SMOP
Partenaires : commune de Courthézon, CCPRO, SMOP, CD 84, AERMC
Intervention : depuis 2016 (AAP AERMC)
Salarié référent : William TRAVERS
Conservateur bénévole : à pourvoir

MARES DE LA PAVOUYÈRE

CONTEXTE

Les mares de la Pavouyère constituent un complexe original de dépressions au sein des Ocres de Mormoiron. Issues de l'exploitation ocrière des XIXe et XXe siècles, ces mares abritent désormais l'une des populations les plus importantes de Pélobate cultripède de Vaucluse. Avec l'appui du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de sa mission d'animation en faveur des zones humides, l'Établissement public d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant Sud-ouest du Mont-Ventoux (EPAGE SOMV) a pu acquérir ces terrains en 2017. Depuis, ce site d'une superficie de 6 ha a été labellisé Espace naturel sensible par le Département de Vaucluse.

FAITS MARQUANTS

2022 a vu la réalisation de plusieurs actions en faveur des amphibiens de la Pavouyère. Bien que la sécheresse de 2022 ait fortement impacté les espèces et l'hydropériode des mares du site, la mise en œuvre d'un chantier pour l'aménagement d'un crapauduc à l'hiver et la réalisation d'un chantier expérimental de restauration de mares à l'automne ont permis à la fois de réhabiliter la continuité écologique entre le site et la zone de captage d'eau potable et de restaurer le potentiel d'accueil de mares pour la conservation du Pélobate cultripède. Ce chantier a été un succès, puisqu'à l'occasion des pluies d'automne, les mares se sont remises en eau et ont permis de soutenir une tentative de reproduction.

© W. TRAVERS - CEN PACA

Mare principale restaurée sur la Pavouyère

Surface : 6,33 ha
Type de milieu : zones humides
Commune : Mormoiron
Statut règlementaire : ENS 84
Statuts fonciers : propriétés de la commune de Carpentras, propriétés de l'EPAGE SOMV
Partenaires : EPAGE SOMV, CD 84, AERMC
Intervention : 2019
Salarié référent : William TRAVERS
Conservateur bénévole : à pourvoir

© F. MÉNÉTRIER - CEN PACA

Falaises du Parandier

MARES DE VAUCLUSE

CONTEXTE

Propriété de la SPA vauclusienne (Société protectrice des animaux), le site du Parandier se situe dans une dépression sableuse occupée majoritairement par une pinède de Pin maritime et bordée de falaises d'ocres abruptes. Le site du Parandier est caractérisé par une mare temporaire accueillant l'une des dernières populations de Pélobate cultripède de Vaucluse. En collaboration avec le PNR du Mont-Ventoux, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est en charge depuis 2011 de la gestion du site afin d'en préserver les enjeux biologiques.

FAITS MARQUANTS

Le projet de régulation des véhicules motorisés, retenu dans le cadre du Plan de relance 2021, a démarré en 2022 avec la suppression des infrastructures illégales de motocross, la mise en place d'obstacles au franchissement motorisé sur les points d'entrée et la création d'un panneau de sensibilisation. Du côté de la faune, les résultats du premier inventaire des chauves-souris sont désormais disponibles : treize espèces sont inventoriées sur

Surface : 4,7 ha
Types de milieux : pinède et boisement mixte, mares temporaires, falaises d'ocre
Commune : Mormoiron
Statut foncier : propriété privée de la SPA vauclusienne
Partenaires : PNR Mont-Ventoux, SPA vauclusienne, commune de Mormoiron, DREAL PACA
Intervention : depuis 2009
Salariée référente : Florence MÉNÉTRIER
Conservateur bénévole : à pourvoir

LES CONFINES

CONTEXTE

Située dans la basse Provence calcaire, la zone humide des Confines est remarquable en Vaucluse. Composé d'une mosaïque de prairies humides, de roselières et d'une ripisylve, le site accueille une biodiversité inféodée aux milieux humides dont plusieurs espèces sont rares et/ou menacées : la Rousserolle turdoïde, le Crypsis faux-choin... Conscients des enjeux existants, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'EPAGE Sud-ouest du Mont-Ventoux collaborent pour la gestion et la préservation de ce site.

FAITS MARQUANTS

2022 est l'année du retour d'une gestion sur le site des Confines. Au cours de cette année des inventaires de terrain sur l'avifaune, l'entomofaune et les habitats ont permis de réactualiser les connaissances et de construire un second plan de gestion pour les Confines. Celui-ci répondra aux enjeux de restauration hydrologique et de conservation écologique du site, mis à mal par cinq ans d'arrêt de sa gestion. Cette année marque donc un nouveau départ pour Les Confines grâce aux partenaires locaux et au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Surface : 42,2 ha
Types de milieux : prairies humides, ripisylve et roselières, canaux et fossés
Commune : Monteux
Statut règlementaire : ENS 84
Statut foncier : propriété publique de la commune de Monteux
Partenaires : EPAGE SOMV, commune de Monteux, AERMC, CD 84
Intervention : depuis 2012
Salarié référent : William TRAVERS
Conservateur bénévole : à pourvoir

© W. TRAVERS - CEN PACA

Pélobate cultripède

ZONES HUMIDES DU CALAVON

CONTEXTE

Depuis 2012 et renouvelée en 2022, une convention réunit le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Parc naturel régional du Luberon et le Syndicat intercommunal de rivière du Calavon-Coulon, pour la gestion de zones humides du Calavon, entre Apt et Coustellet : Perrussière, Les Tours, Ponty, Bégude, Virginière et le Plan. Ces zones humides (mares, ripisylves, cours d'eau...) présentent des enjeux forts pour la préservation des amphibiens (Pélobate cultripède), comme d'une flore spécifique associée aux bancs sableux des rives du Calavon.

FAITS MARQUANTS

En 2022, deux actions inscrites au Plan de gestion porté par le PNR Luberon ont été réalisées par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. A proximité du site Le Plan, une étude d'amélioration des connaissances sur la mortalité des amphibiens (ciblée sur le Pélobate cultripède) occasionnée par l'activité routière, a été menée sur la RD178. Malgré la sècheresse, un nombre important de passages de terrain a pu être réalisé au printemps et à l'automne. La finalisation du terrain en 2023 permettra d'établir un diagnostic définitif et d'engager si besoin des travaux de sécurisation. Le suivi de l'avifaune a été programmé suite aux travaux de redynamisation du cours d'eau réalisés en 2020 sur le site de la Perrussière. Aucun changement notable n'a été observé sur les populations d'oiseaux.

Surface : 104 ha
Type de milieu : milieux aquatiques et humides
Communes : Bonnieux, Roussillon, Goult, Oppède
Statuts règlementaires : ENS 84, Natura 2000
Statuts fonciers : maitrise d'usage ou foncière publique (PNR Luberon, SIRCC, D84, commune de Goult)
Partenaires : PNR Luberon, SIRCC, CBNMED, D84, commune de Goult.
Intervention : depuis 2005
Salarié.es référent.es : Florence MÉNÉTRIER et William TRAVERS
Conservateur bénévole : à pourvoir

© G. LANDRU - CEN PACA

Prairie pâturée sur le site des Confines

CARTE : AU COEUR DES TERRITOIRES

EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ANIMATION DE PROJETS

- Accompagnement du Conseil départemental de Vaucluse
- Gestion d'Espaces naturels sensibles de Vaucluse
- Animation territoriale « Zones humides de Vaucluse »
- Animation territoriale « Zones humides - Plan Rhône »
- Étude pour la restauration des mares de la Trame turquoise du bassin versant du Calavon
- Accompagnement du Grand-Avignon
- 1 Atlas de la biodiversité communale (Saumane-de-Vaucluse)

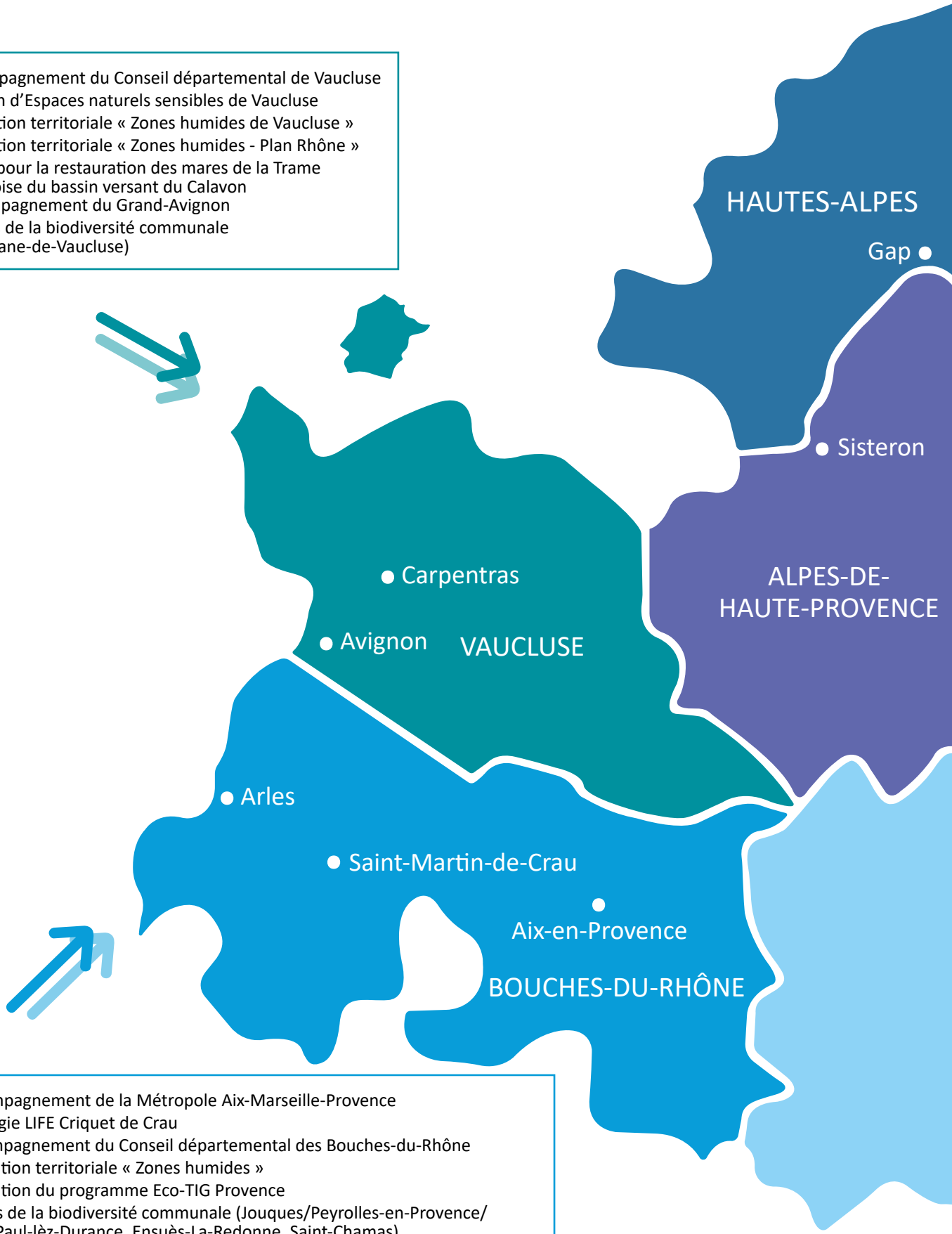

- Accompagnement de la Métropole Aix-Marseille-Provence
- Stratégie LIFE Criquet de Crau
- Accompagnement du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- Animation territoriale « Zones humides »
- Animation du programme Eco-TIG Provence
- 3 Atlas de la biodiversité communale (Jouques/Peyrolles-en-Provence/ Saint-Paul-lèz-Durance, Ensuès-La-Redonne, Saint-Chamas)

- Gestion d'Espaces naturels sensibles du département des Hautes-Alpes
- Projet de Réserve naturelle régionale des Baronnies orientales
- Plan de gestion stratégique des zones humides du bassin versant du Drac amont
- 1 Atlas de la biodiversité communale (Barret-sur-Méouge et Saint-Pierre-Avez)

- Gestion d'Espaces naturels sensibles du département des Alpes-de-Haute-Provence
- Animation du site Natura 2000 de la Montagne de Lure
- Animation territoriale « Zones humides » de la vallée du Riou Tort
- Accompagnement de Provence Alpes Agglomération pour le Marathon de la biodiversité
- 3 Atlas de la biodiversité communale (La Motte-du-Caire, Noyers-sur-Jarbon, Lauzet-Ubaye)

Partenariat avec la Principauté de Monaco :
- Inventaires de biodiversité
- Actions de sensibilisation

- Accompagnement du Conseil départemental des Alpes-Maritimes
- Accompagnement de la Métropole Nice Côte d'Azur
- Programme d'éradication de la Berce du Caucase
- Accompagnement de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse
- Animation territoriale Zones humides du Val de Brague
- 6 Atlas de la biodiversité communale (Grasse, Châteauneuf-Grasse, Saint-Jeannet, Saint-Paul-de-Vence, Antibes-Juan-les-Pins, Valbonne)

- Accompagnement du Conseil départemental du Var
- Accompagnement du ministère de Armées sur le terrain militaire de Canjuers
- Animation du site Natura 2000 de la Montagne du Malay
- Animation du site Natura 2000 du marais de Gavoti, lac de Bonnecougne, lac de Redon
- Programme agro-écologique Parc naturel régional de la Sainte-Baume
- Suivi écologique des éco-ponts et des écoducs
- Biovigilance
- 3 Atlas de la biodiversité communale (Le Cannet-des-Maures, Sainte-Baume, Cotignac et Pontevès)

© R. ROLLAND - CEN PACA

LES GRANDS PROGRAMMES LA PRÉSERVATION

ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DE L'AIGLE DE BONELLI

CONTEXTE

L'Aigle de Bonelli bénéficie d'un Plan national d'actions pour favoriser le maintien de sa population, voire son expansion. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure la coordination et la mise en œuvre en Région des Plans d'actions dédiés depuis 1999. Le troisième Plan national d'actions en faveur de cette espèce a débuté en 2014 pour une durée de dix ans. Le Conservatoire est également responsable du programme de baguage national et du programme de télémétrie via un programme personnel, sous l'égide du Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux.

FAITS MARQUANTS

En 2022, suite au cantonnement de deux nouveaux couples en France, la population a atteint les 44 couples nicheurs, soit un doublement de l'effectif depuis 2002 (22 couples). En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, un nouveau couple a été découvert dans les Bouches-du-Rhône, portant à 24 le nombre de couples. 28 poussins ont pris leur envol dans la région, ce qui est le plus gros effectif documenté jusqu'à présent. Les salariés et les bénévoles du Conservatoire d'espaces naturels sont très mobilisés pendant la période de reproduction pour le suivi de chaque couple et la limitation des dérangements (travaux forestiers, entretien des lignes électriques, sports de pleine nature…), aux côtés des gestionnaires d'espaces naturels.
26 poussins ont été équipés de bagues, dont six avec des balises GPS pour la dernière année du programme d'équipement des jeunes aigles pour étudier la dispersion et l'erratisme. Le programme de suivi télémétrique des adultes se poursuit ; une femelle cantonnée dans les Bouches-du-Rhône a été équipée d'une balise pour définir son domaine vital et ainsi mieux le préserver. Dans la région, 18 sites sont ou ont été ainsi étudiés. Le contrôle des individus adultes a permis d'identifier 67% des individus nicheurs. Une thèse portée par le Conservatoire en collaboration avec le CEFE/CNRS et l'IMBE est en cours. Elle a pour objectif de valoriser l'ensemble des données de baguage et de télémétrie collectées depuis 1990.
Enfin, l'année 2022 aura malheureusement été marquée par la mort de plusieurs individus, dont deux suite à des tirs ; cinq autres individus bagués en France ont été retrouvés morts, l'un d'entre eux suite une nouvelle électrocution en Camargue. Au cours de l'année, le Conservatoire a également travaillé à la création d'un nouvel APPB (Arrêté de protection de biotope) inscrit dans la Stratégie régionale des Aires protégées en faveur de deux couples nicheurs, il a participé à diverses réunions aux côtés des gestionnaires et rédigé des articles publiés dans diverses revues, ou encore travaillé à la définition de zones de sensibilité majeure.

Aigle de Bonelli (en haut à gauche) et son jeune

Secteurs : Région PACA, France
Partenaires : DREAL PACA et Occitanie, CD13, CR PACA, MAMP, CEN Occitanie, LPO Auvergne-Rhône-Alpes, La Salsepareille, PNR Alpilles et PNR Sainte-Baume, PN Calanques, Métropole TPM, Grand Site Sainte-Victoire, ONF, OFB, Fondation d'entreprise Barjane, DDTM 13 et 30, CRBPO, CEFE/CNRS, IMBE
Intervention : depuis 1980
Salariée référente : Cécile PONCHON

ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DU GANGA CATA ET DE L'ALOUETTE CALANDRE

CONTEXTE

Les populations de Ganga cata et d'Alouette calandre ont la particularité d'être concentrées en Crau, même si quelques populations satellites d'Alouette calandre sont connues ailleurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Languedoc-Roussillon. Autre point commun, les deux espèces sont particulièrement difficiles à étudier. Si l'état de conservation de l'Alouette calandre semble s'améliorer progressivement, ce n'est pas le cas du Ganga cata dont les populations restent très réduites. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est, depuis 2012, l'animateur du premier Plan national d'actions en faveur du Ganga cata et de l'Alouette calandre. Ce plan est principalement basé sur des études destinées à mieux connaître la biologie et l'écologie de ces deux espèces très discrètes, préalable essentiel à la mise en œuvre de mesures de conservation efficaces.

FAITS MARQUANTS

En 2022, le CNPN a émis un avis favorable pour la reconduction d'un nouveau Plan d'actions en faveur du Ganga cata et de l'Alouette calandre. Il précise que l'animation devra se concentrer sur la recherche de moyens techniques et financiers pour être efficace dans la préservation de ces deux espèces emblématiques de Crau.

En ce qui concerne les populations de Ganga cata, plusieurs suivis ont été mis en place en 2022 (mare de Calissanne, Marais du Retour, Cossure). Les résultats obtenus lors des prospections réalisées sur le site de Cossure sont très encourageants et prometteurs. En effet, il s'agit de la première observation de Ganga cata sur un site ayant fait l'objet de mesures compensatoires en 2009 pour restaurer les parcelles en pelouses sèches. Pendant longtemps la végétation, restée trop haute, est devenue progressivement favorable au Ganga à partir de 2016, mais aucune prospection n'avait été réalisée depuis 2012. Il est désormais possible d'imaginer un programme d'animation foncière et d'incitation à l'évolution de certaines pratiques (agriculture, industrie, urbanisation) pour recréer des sites favorables à sa reproduction. Les sites de reproduction de l'Alouette calandre seront prospectés en 2023, comme tous les deux ans. Des ajustements ont été apportés au protocole pour davantage d'exhaustivité dans la délimitation des secteurs occupés et des surfaces disponibles pour nicher, et encore plus précis lors de l'estimation du nombre de nids.
Enfin, le Conservatoire s'est impliqué en 2022 dans le montage du Projet agroenvironnemental et climatique (PAEC) de la Crau afin de pouvoir y inclure des mesures agro-environnementales (MAEC) favorables au Ganga cata et/ou à l'Alouette calandre. Une mesure permettant d'adapter le pâturage en faveur de ces deux espèces sera aussi proposée aux éleveurs de la Crau.

Secteurs : Région PACA
Partenaires : DREAL PACA, CA13
Intervention : depuis 2010
Salariés référents : Jean-Christophe BARTOLUCCI et Axel WOLFF

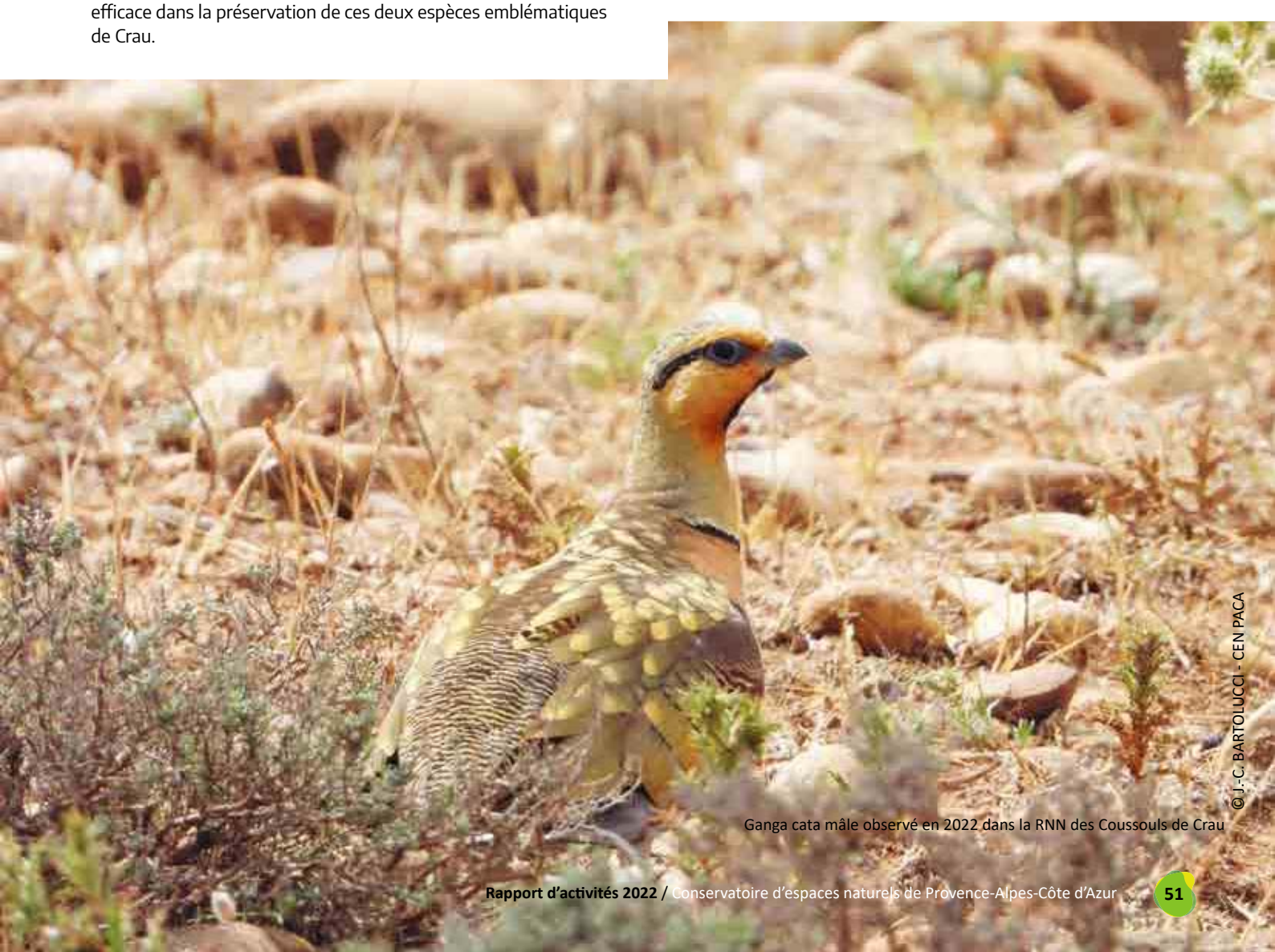

Ganga cata mâle observé en 2022 dans la RNN des Coussouls de Crau

© J.-C. BARTOLUCCI - CEN PACA

ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DE L'OUTARDE CANEPETIÈRE

CONTEXTE

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est le bastion français de cette espèce menacée. La population régionale se concentre essentiellement dans les Bouches-du-Rhône, mais le Vaucluse, le Var et les Alpes-de-Haute-Provence abritent également l'espèce. La plaine de la Crau reste le site de prédilection de l'Outarde canepetière. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est vu confier l'animation régionale du troisième Plan national d'actions (PNA) en faveur de l'Outarde canepetière.

FAITS MARQUANTS

En 2022, les suivis en drone sur le plateau de Valensole (financés par la carrière CBA dans le cadre d'une mesure d'accompagnement, le CEN PACA et le PNR Verdon) ont permis de repérer des mâles et des femelles, mais aucun nid. En tout, deux nichées ont pu être sauvées grâce à ces prospections et un retour d'expérience a été produit afin de préciser les conditions optimales et la logistique pour reconduire ce protocole.
Une concertation avec différents opérateurs et/ou animateurs Natura 2000 a été entreprise en 2022 pour faire figurer les trois mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) en faveur de l'Outarde canepetière dans les Projets agroenvironnementaux et climatiques quand l'espèce est présente.
Durant l'année 2022 également, la Base aérienne de Salon-de-Provence (BA701) a repris contact avec le Conservatoire d'espaces naturels pour être accompagnée dans ses démarches en faveur du développement durable. La biodiversité, notamment la préservation de l'enjeu Outarde sur la base, constitue un élément phare des nouveaux objectifs de la BA701.
Parallèlement, le projet RAF5 de la Base aérienne d'Orange (BA115), visant à accueillir de nouveaux modèles d'avions, a été accepté par l'État. Un arrêté ministériel précise la nature des mesures d'évitement, de réduction et de compensation à mettre en œuvre. Le Conservatoire a été invité à titre consultatif à émettre un avis sur les mesures proposées par le bureau d'étude en charge de l'élaboration du dossier réglementaire d'autorisation. Ainsi, les impacts temporaires et permanents sont bien pris en compte : désimperméabilisation et restauration en pelouse sèche, mise en place de cultures favorables à proximité du site, évitement de la zone « cœur de la population » sur la Base...).
Enfin, des réflexions sont en cours avec le Syndicat des Côtes-du-Rhône, auxquelles participent également les Conservatoires Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie. Elles visent à définir des pratiques viticoles favorables à l'Outarde canepetière : inter-rangs enherbés, implantation de cultures favorables (légumineuses, graminées...) lors des rotations de cultures, etc.

Outarde canepetière

Secteurs : Région PACA
Partenaires : DREAL PACA, LPO PACA, Alaterra, L'Avion jaune, PNR Verdon
Intervention : depuis 2002
Salariés référents : Jean-Christophe BARTOLUCCI et Axel WOLFF

ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D'ACTIONS TORTUE D'HERMANN

CONTEXTE

Le Plan national d'actions (PNA) en faveur de la Tortue d'Hermann (2018-2027), est coordonné par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui en a confié l'animation nationale au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. En effet, la Tortue d'Hermann *Testudo hermanni hermanni* est l'unique tortue terrestre de France métropolitaine, présente seulement en Corse et dans le Var où elle est menacée d'extinction. Les raisons de son déclin sont la destruction et la dégradation de son habitat, la destruction directe d'individus, les prélèvements, la captivité et les relâchers. La conservation de l'espèce passe par la concertation d'un très large panel d'acteurs du territoire intégrant notamment services de l'État, scientifiques, gestionnaires, animateurs de sites Natura 2000, agriculteurs, forestiers, propriétaires fonciers, bureaux d'études, porteurs de projets, etc.

FAITS MARQUANTS

Animateur national du PNA Tortue d'Hermann, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été particulièrement sollicité cette année par de nombreux porteurs de projets, des bureaux d'études et des entreprises de travaux à la recherche de conseils avisés. Leurs demandes soulignent l'importance de ce programme pour les acteurs du territoire et la conservation de l'espèce. Les échanges avec le CEN Corse, animateur régional corse du PNA, ont également été fréquents et ont permis d'améliorer encore la mutualisation des actions de ce PNA. Le comité de pilotage 2022 du PNA Tortue d'Hermann a été réalisé en visioconférence le 15 mars 2022. Il a permis de faire le point sur les actions mises en œuvre en 2021, ainsi que celles programmées en 2022. Ce fut également l'occasion de valider la note technique relative aux itinéraires techniques agricoles élaborée ces dernières années.
L'année 2022 a été marquée également par plusieurs actions post-incendie. Le Conservatoire a ainsi participé à la mise en œuvre du programme de réhabilitation post-incendie coordonné par le Syndicat mixte du Massif des Maures (SMMM). 27 abris pour la Tortue d'Hermann ont été réalisés en régie cette année et le Conservatoire a pu observer sur le terrain l'efficacité

© J. CELSE

Abris post-incendie pour la Tortue d'Hermann

des 29 fascines réalisées en 2021, dont les résultats sont très positifs. Enfin, un suivi printanier des sites incendiés du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (270 ha env.) a été réalisé et a permis de contacter huit tortues (survivantes ou venues des quelques zones épargnées) sur le site de l'Ubac des Maures.
La révision de la carte de sensibilité Tortue d'Hermann s'est poursuivie cette année avec la SOPTOM et l'EPHE-CNRS, afin d'améliorer le modèle en cours d'élaboration. La contribution de la Chambre d'agriculture du Var a permis d'engager l'élaboration d'une couche SIG plus précise au niveau du parcellaire agricole actuel, nécessaire à une bonne révision de la carte de sensibilité. Enfin, signalons la poursuite des expérimentations permettant d'évaluer l'impact des engins de débroussaillage (entretien DFCI) réalisées en partenariat avec la RNN de la Plaine des Maures, l'intercommunalité Dracénie Provence Verdon Agglomération et l'ONF. Le Conservatoire travaille en parallèle à l'amélioration des méthodes d'évaluation de l'impact de ces outils, notamment via la conception de modèles en plâtre creux, de résistance comparable à celle de jeunes adultes de Tortue d'Hermann. L'amélioration des prescriptions relatives à la séquence Eviter Réduire Compenser (ERC) s'est poursuivie cette année avec de nouvelles notes techniques, dont une relative à l'entretien des ripisylves. Ces notes participeront à la synthèse ERC qui doit être réalisée en 2023.

Secteurs : Région PACA, Corse
Partenaires : SOPTOM, CEN Corse, CD83 (dont RNN de la Plaine des Maures), EPHE-CNRS, OFB, SMMM, ONF, CCGST, DPVA, ECAA, CCCV
Animation : depuis 2018 (PNA 2018-2027)
Salarié référent : Joseph CELSE

ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DU VAUTOUR PERCNOPTÈRE

CONTEXTE

Le Vautour percnoptère est l'espèce de vautour la plus menacée au niveau mondial. En France, la population est dispersée en deux noyaux, l'un dans la chaîne pyrénéenne et l'autre dans le sud-est. Une vingtaine de couples sont connus dans le sud-est, dont sept en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'espèce bénéficie de son deuxième Plan national d'actions pour la période 2015-2024. Depuis 2009, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure la coordination de ce PNA dans le sud-est de la France et participe à la mise en œuvre d'actions du PNA dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse.

FAITS MARQUANTS

Durant l'année 2022, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a effectué le suivi de trois couples nicheurs et réalisé des prospections sur un autre secteur, en collaboration avec les gestionnaires. Ces trois couples ont mené quatre jeunes à l'envol qui ont été bagués. Le suivi-photographique de huit placettes a pu être réalisé, dans les Alpilles, en Crau et dans le Vaucluse. Dix individus différents ont été identifiés, majoritairement en Crau, dont quatre individus nicheurs et six erratiques (adultes et immatures).
Le Conservatoire a assuré la coordination du réseau sud-est du PNA et rédigé la synthèse annuelle de la saison de reproduction. Il a particulièrement suivi la mise en place de conventions pour l'accès aux Zones de sensibilité majeure (ZSM). Il a également participé à la prise en compte de la sensibilité de l'espèce en délivrant des avis sur des manifestations sportives ou des projets d'aménagements potentiellement perturbants ou destructeurs des habitats de l'espèce. Enfin, une première pour le Conservatoire, deux tentatives de capture d'adultes pour développer le suivi télémétrique de l'espèce ont été menées, sans succès à ce jour.
Tout au long de l'année, le Conservatoire a également participé à des échanges avec des scientifiques de plusieurs pays pour valoriser les données de suivis, baguages et prélèvements génétiques.
Enfin, dans le cadre du projet InterParcs PACA financé par l'OFB, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur collabore étroitement avec les Parcs naturels régionaux des Alpilles et du Ventoux – partenaires du programme – pour créer et suivre de nouvelles placettes de soutien alimentaire. Le Conservatoire s'est joint à la définition des sites d'implantation, en concertation avec les éleveurs et en partenariat avec les PNR, puis il a travaillé sur les dossiers réglementaires auprès des DDPP des départements concernés. Une placette a été construite en 2022 dans les Alpilles, celle du Ventoux aboutira début 2023.

Secteurs : D13, D84, sud-est de la France
Partenaires : DREAL PACA et Nouvelle Aquitaine, CR PACA, ONF UT Luberon, PNR Alpilles, Luberon et Ventoux, La Salsepareille, Zoo de Doué, CD84, LPO France, DDPP 13/84
Intervention : depuis 2004
Salariée référente : Cécile PONCHON

© Collaborateur espagnol

Vautour percnoptère bagué en France, contrôlé en Espagne

ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL D'ACTIONS VIPÈRE D'ORSINI

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'animateur du Plan national d'actions Vipère d'Orsini, coordonné par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur. Présente uniquement en Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Vipère d'Orsini est principalement retrouvée dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Alpes-Maritimes, et ponctuellement dans le Vaucluse et le Var. L'espèce est répartie sur six massifs avec seulement treize populations. Les effectifs sont estimés entre 79 000 et 134 000 individus. Hormis deux populations, dont la situation est extrêmement critique (Mont-Ventoux), quatre sont considérées comme très menacées et sept autres faiblement menacées.

FAITS MARQUANTS

Sur le Mont Serein (Mont-Ventoux), le travail de concertation, engagé avec la DREAL en 2021 pour améliorer la prise en compte de la Vipère d'Orsini dans les projets d'aménagements et d'usages du site, s'est poursuivi en 2022. Ainsi, ces projets sont actuellement en attente et feront partie d'un schéma global des aménagements et des usages sur le site après concertation. Toujours sur ce site, un travail d'expertise a été réalisé en collaboration avec le CERPAM et le PNR du Mont-Ventoux afin d'évaluer la pression de pâturage par le troupeau d'ovins. Il en ressort que cette pression est trop élevée pour le maintien dans un bon état de conservation des habitats de la Vipère d'Orsini. Le Conservatoire a sollicité, et reste dans l'attente de la tenue d'une réunion de concertation, sous l'égide du Sous-Préfet de Carpentras, avec les différents acteurs impliqués pour réfléchir aux réponses à apporter à la situation préoccupante de la population de Vipère d'Orsini.

Sur la commune de Gréolières, des travaux forestiers coordonnés par l'ONF vont permettre à terme d'améliorer l'habitat de la Vipère d'Orsini. La majorité des secteurs où les arbres ont été prélevés concerne des emplacements où la physionomie de pelouses favorables à la Vipère d'Orsini est encore existante, facilitant un retour à un habitat optimal pour l'espèce.
Le projet de reconquête de l'alpage de la montagne de Coupe (Barême-Digne-les-Bains) a réuni l'ensemble des acteurs concernés et des solutions de réouverture du milieu, en tenant compte de la présence de la Vipère d'Orsini, ont été trouvées. Sur ce même site une troisième année de suivi floristique et des orthoptères (ressource alimentaire de la Vipère d'Orsini) a été menée. Lors de ce suivi, quelques Vipères d'Orsini ont été capturées et des prélèvements effectués (cf. photo ci-dessous). De nouveaux échantillons de fèces de Vipère d'Orsini ont notamment été prélevés afin d'entraîner un chien à la détection de l'espèce pour l'année 2023.

Secteurs : Région PACA
Partenaires : DREAL PACA, CR PACA, PNR Mont-Ventoux, PNR Préalpes d'Azur, PNR Baronnies Provençales, ONF, SMMM, MHNTV, EPHE-CEFE CNRS, D04, DDT04, D06, DDTM 06, D83, DDTM83, DDT84, Ministère des Armées, Université de l'Aquila (Italie), CCPAPV, commune de Saint-Etienne-les-Orgues, CASA, PN Mercantour, OFB, CEREEP, CNRS, IES
Intervention : depuis 2012
Salarié référent : Marc-Antoine MARCHAND

© Dylan BOUCHET

Examen d'une Vipère d'Orsini capturée l'été 2022 sur la montagne de Coupe (04) et prise de notes

Habitat aquatique caractéristique dans le cadre de l'analyse des fonctionnalités pour la Cistude d'Europe sur le site de l'Île Vieille (84)

ANIMATION DE LA DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PLAN NATIONAL D'ACTIONS CISTUDE D'EUROPE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, coordinateur de la déclinaison régionale du Plan national d'actions (PNA) Cistude d'Europe, anime le réseau régional d'experts, particulièrement actif sur cette espèce. La Cistude d'Europe est répartie en Provence-Alpes-Côte d'Azur principalement dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Var et le sud-ouest des Alpes-Maritimes. Beaucoup de ses populations sont isolées ou soumises à des pressions de fréquentation et de modification d'habitats. Hors des cœurs de populations (Camargue, Plaine et Massif des Maures), sa répartition est souvent morcelée et ses connectivités peu fonctionnelles, causant des risques d'extinctions locales forts. Un nouveau PNA en faveur de l'espèce (2020-2030) a été validé en 2020 par le Conseil national de la protection de la nature et le Ministère de la transition écologique.

FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a été marquée par un important travail de sensibilisation des acteurs suite à la publication d'un document cadre pour les suivis de l'espèce au niveau national. Il a notamment été nécessaire d'échanger avec un grand nombre de gestionnaires pour aborder la question des suivis par capture-recapture et des alternatives moins impactantes à privilégier.

En parallèle, les actions d'accompagnement du réseau ont continué en 2022 avec une formation du SMIAGE Maralpin pour la recherche de la Cistude sur la Siagne et l'étude de la fonctionnalité des habitats présents, la réflexion et la conception de plusieurs protocoles dans le massif des Maures (suivi post-incendie), sur l'arrière-plage de Pampelonne ou encore sur l'aéroport de Toulon-Hyères. Tout au long de l'année, le Conservatoire a reçu également de nombreuses interrogations sur la prise en compte de la Tortue de Floride, espèce exogène envahissante. Il s'avère que, sur de nombreux sites, un effort d'éradication n'est pas pertinent compte tenu des risques de recolonisation ou de rebond des populations. Certains suivis en cours menés par la SOPTOM et MTPM ou l'association S'PECE visent à préciser l'impact de cette espèce sur les populations de Cistude d'Europe.

Sur le site de l'Île Vieille (84) (cf. page 45), le Conservatoire a mis en place une nouvelle approche "milieux et fonctionnalités" pour la Cistude d'Europe. Cette méthode permet de cartographier les enjeux d'habitats pour le cycle de vie de la tortue sur un site et d'en déduire une stratégie de gestion opérationnelle.

Enfin, le Conservatoire d'espaces naturels a participé aux discussions autour du PAEC sur le territoire du PNR des Alpilles, car les pratiques actuelles sur les canaux peuvent grandement porter atteinte à l'espèce. Dans le même souci, la conception des nouveaux plans de gestion des étangs de Fontmerle et Vaugrenier (06) a été suivie de près.

Secteurs : Région PACA
Partenaires : DREAL PACA, SHF, Tour du Valat, SMAVD, SMIAGE Maralpin, CD 06, MTPM, PNR Verdon, PNR Camargue, RNN Camargue, Grand Port de Marseille, PNR Sainte-Baume, MAMP, SOPTOM, PNR Alpilles, A Rocha France, S'PECE.
Intervention : depuis 2011
Salarié référent : Florian PLAULT

© S. RICHAUD- CEN PACA

ANIMATION DE LA DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PLAN NATIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DES PAPILLONS DE JOUR

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est animateur de la déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des papillons de jour, coordonné au niveau national par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes et l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE). Il en a coordonné la rédaction (fin 2019 – début 2021) et en assure désormais l'animation. Ce plan concerne 49 espèces et sous-espèces de papillons de jour et de zygènes pour lesquelles des actions conjuguées de conservation à court, moyen et long terme seront mises en œuvre.

FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a été marquée par la réalisation de nombreuses actions s'inscrivant dans les trois axes opérationnels du Plan régional d'actions : sensibilisation, connaissance et conservation. Elle a débuté par la rédaction d'une demande de dérogation de captures d'espèces protégées pour 46 personnes appartenant à des structures partenaires. Ce travail a été fait en étroite collaboration avec la DREAL PACA, dans un souci d'harmonisation et de veille sur les différents projets en cours ou à venir.

Tout au long de l'année, le travail d'animation a consisté à accompagner des structures dans leurs différentes actions, et pour certaines d'entre elles, dans la mise en place de protocoles de suivi et l'accompagnement d'études scientifiques. A titre d'exemples, le Conservatoire a apporté son expertise dans les études génétiques menées par le LECA (Laboratoire d'écologie alpine), il a donné son soutien scientifique et technique à deux étudiants allemands venus travailler sur des espèces rares dans les Hautes-Alpes ; ou encore, il a accompagné la mise en place des suivis de populations par Capture-Marquage-Recapture sur certaines espèces (Proserpine pour le CEA, des Hermites pour la fondation A Rocha). Il a également organisé des placettes de suivi par chronoventaire en zone pâturée dans les Alpes (OFB).

Accompagnement des agents de l'OFB pour le positionnement de placettes de suivi en zone pâturée dans le Dévoluy (05)

La formation des acteurs du territoire à la détermination des papillons de jour ou au déploiement de protocoles de suivi s'est également poursuivie avec les Parcs naturels nationaux du Mercantour et des Calanques, le Parc naturel régional du Queyras et les agents de l'OFB.

Un accompagnement technique et scientifique a également été apporté à différents partenaires pour la prise en compte d'une ou de plusieurs espèces du Plan régional d'actions sur leur territoire d'étude ou d'action.

Enfin, pour garder le lien avec l'animation nationale, le Conservatoire a participé aux évènements organisés par l'OPIE tout au long de l'année.

Cette année riche en échanges s'est clôturée par un Comité de pilotage le 12 décembre : une vingtaine de partenaires ont fait le déplacement à Aix-en-Provence pour une journée de restitution, de partage de projets et de planification pour 2023.

Secteurs : Région PACA
Partenaires : DREAL PACA (coordinateur régional), OPIE (animateur national), PN Mercantour, PN Calanques, PNR Queyras, PNR Baronnies provençales, PNR Sainte-Baume, Réserve naturelle de Conat, le réseau Natura 2000, OFB, Syndicat mixte Asse Bléone, Provence Verte Verdon, MAMP, CD 06, LPED, LECA, Université de Tübingen, CEA, Flavia APE, CEN Auvergne, CEN Occitanie, Anuma, A Rocha, LPO PACA, LPO Auvergne-Rhône-Alpes, Proserpine
Intervention : depuis 2019
Salarié.es référent.es : Sonia RICHAUD et Stéphane BENCE

ANIMATION DE LA DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PLAN NATIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DU SONNEUR À VENTRE JAUNE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est coordinateur de la déclinaison Provence-Alpes-Côte d'Azur du Plan national d'actions (PNA) du Sonneur à ventre jaune. Ce petit amphibien, historiquement présent dans tous les départements de la Région, n'est aujourd'hui contacté que dans les Hautes-Alpes et le nord des Alpes-de-Haute-Provence. Il utilise des habitats de petites zones humides semi-permanentes souvent associées aux prairies. Un bilan national de ce programme a été publié en 2020, la rédaction d'un nouveau PNA actualisé a débuté en 2021.

FAITS MARQUANTS

En 2022, le Conservatoire d'espaces naturels a poursuivi l'actualisation de la base de données des stations de Sonneur à ventre jaune. Celle-ci permet de référencer la quarantaine de populations de l'espèce présentes en Provence-Alpes-Côte d'Azur et de suivre l'état de leurs habitats. Une journée de prospections a été organisée afin de réunir les partenaires du réseau et de réactualiser certaines données anciennes. Une vingtaine de gardes, d'animateurs Natura 2000, d'agents de la DREAL et de l'OFB, de bénévoles se sont ainsi réunis en mai pour échanger et tenter de retrouver l'espèce sur plusieurs stations du Gapençais. Le Sonneur a pu être retrouvé à cette occasion sur trois stations sans données depuis plus de dix ans. Une dizaine de stations sont désormais considérées comme éteintes, sans observations de l'espèce depuis plus de quinze à vingt ans et/ou suite à des habitats détruits.

Parallèlement, le Conservatoire a accompagné la Communauté de communes de Serre-Ponçon dans la mise en place d'une Trame turquoise, débutée en 2022 et se poursuivant en 2023. Elle a déjà permis d'inventorier et de caractériser de nombreuses petites zones humides, peu ou pas prises en compte jusqu'ici. Cette étude a également été l'occasion de former un réseau de bénévoles et d'experts à la recherche de cette espèce, en organisant une formation sur le terrain en avril. Celle-ci a rassemblé une quinzaine de participants.

Tout au long de l'année, les discussions se sont poursuivies avec EDF autour des méthodes de gestion problématiques sur la retenue de Lazer et sous la digue de Crots. Dans le drain de cette dernière, le Parc national des Ecrins a observé des centaines d'individus de Sonneur emportés lors de pluies cet été. Plusieurs visites avec le Conservatoire d'espaces naturels, EDF et le PN des Ecrins ont été organisées sur le terrain afin de concevoir des ouvrages moins impactants pour l'espèce qui devraient être mis en place avant le printemps 2023.

Secteurs : Région PACA
Partenaires : DREAL PACA, PNE, SMIGIBA, SMAVD, SAPN-FNE, DDT04, DDT05, ONF, OFB, CC Serre-Ponçon
Intervention : depuis septembre 2018
Salarié référent : Florian PLAULT

Journée de prospections Sonneur à ventre jaune, en 2022 au domaine de Charance (05)

© F. PLAULT - CEN PACA

ANIMATION DE LA DÉCLINAISON MÉDITERRANÉENNE DU PLAN NATIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DU LÉZARD OCELLÉ

CONTEXTE

Le Plan national d'actions (PNA) en faveur du Lézard ocellé est coordonné en zone méditerranéenne (Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur) par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette espèce constitue un enjeu fort lors des projets d'aménagement en région. L'utilisation des habitats ouverts par l'espèce rend ses populations très vulnérables à l'urbanisation. Ce lézard occupe toute la région à l'exception des massifs de haute montagne et du nord du département des Hautes-Alpes.

FAITS MARQUANTS

Lors de l'année 2022, les actions d'accompagnement des acteurs se sont poursuivies en PACA et en Occitanie, avec la mise en place et l'actualisation des suivis. Le Conservatoire est notamment intervenu auprès du SMIAGE pour le former à la recherche de l'espèce, auprès du CEA de Cadarache afin de préparer l'arrivée d'un doctorant sur l'écologie du paysage et le Lézard ocellé, et auprès du Parc national des Ecrins pour l'accompagner dans le suivi de placettes et la récolte de fèces pour analyses génétiques sur l'ilot de la chapelle Saint-Michel. Sur cette île minuscule, une population de Lézard ocellé semble en effet subsister, l'espèce survit dans les enrochements avec des comportements inhabituels (peu ou pas de fuite à l'approche de l'humain).

Le bilan du Protocole "placettes", en place depuis près de dix ans sur les Régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Occitanie, a débuté avec un appel à retour d'expériences et une consolidation de la base de données existante. Les analyses devraient être réalisées en partenariat avec la SHF et l'EPHE en 2023.

En février les journées techniques du PNA ont eu lieu à Carcassonne sur deux jours, regroupant une partie du réseau Occitanie et PACA autour du Lézard ocellé.

La veille écologique et la prise en compte dans les projets d'aménagement a continué avec la participation au COPIL de la gestion de parcelles de compensation sur la commune du Broc (Alpes-Maritimes), ainsi que la participation à la consultation pour le PAEC du PNR des Alpilles.

En 2022 toujours, le Conservatoire a commencé à rechercher des sites pilotes pour évaluer la gestion du Lézard ocellé. Des discussions ont été amorcées notamment avec le Parc national des Ecrins, la RNN de Jujols (66), des viticulteurs et des producteurs d'amandes. L'année 2023 devrait voir la concrétisation de ces premiers contacts avec un début d'expérimentation.

Enfin en automne 2022, la première diffusion de l'infolettre du réseau Lézard ocellé à plus de 140 personnes a permis de présenter les acteurs de la conservation de l'espèce et leurs projets. Cette infolettre vise à être publiée deux ou trois fois par an.

© F. PLAULT - CEN PACA

Recherche télémétrique d'un Lézard ocellé équipé par le CEA de Cadarache (13)

Secteurs : Régions PACA et Occitanie
Partenaires : DREAL PACA, DREAL Occitanie, DDTs et DDTMs, CEN Occitanie, les Départements de PACA et d'Occitanie, PN Port-Cros, PN Calanques, PNE, PNR Verdon, Fédération des Réserves naturelles catalanes, RNN Coussouls de Crau, RNN Plaine des Maures, RNN Jujols, RNR Daluis, RNR Gorges du Gardon, Association Nature Midi Pyrénées, SHF, AHPAM, Colinéo, ONF, COGard, GOR, LPO PACA, LPO Drôme, SOPTOM, Association les Ecologistes de l'Euzière, CEN LR, ALEPE, Tour du Valat, EPHE - CEFE - CNRS, CEBC - CNRS, ECOMED, Biotope, Agir Ecologique, SHF
Salariés référents : Florian PLAULT et Marc-Antoine MARCHAND

ACCOMPAGNEMENT DU PROJET DE RESTAURATION DES ZONES HUMIDES DU VAL DE BRAGUE

CONTEXTE

La plaine alluviale de la Brague forme un domaine d'une grande diversité biologique. Depuis les années 70, une augmentation des aménagements anthropiques a considérablement réduit l'étendue des prairies humides de ce cordon littoral. La crue de 2015 a démontré la dégradation et la perte de fonctionnalité jouées par les zones d'expansion. Depuis cet évènement, la CASA et les services de l'Etat mènent une démarche de réflexion sur l'avenir de la Plaine de la Brague, avec en parallèle une opération de renforcement de l'action foncière et de restauration des zones humides, engagée par le Conservatoire du littoral. Le Conservatoire, en tant que propriétaire et acteur de la préservation des zones humides, apporte son accompagnement technique auprès du SMIAGE et du CDL sur les volets de l'étude.

FAITS MARQUANTS

En 2022, le Conservatoire a accompagné sur le terrain le Bureau d'étude retenu par le SMIAGE pour le repérage des secteurs humides potentiels et avérés et, à terme, produire une cartographie détaillée des zones humides potentielles et avérées pour leur prise en compte dans les futurs travaux d'aménagement du territoire. Tout au long de l'année, à travers différents comités techniques, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a porté un argumentaire basé sur ses connaissances du territoire ainsi que son expertise afin de nourrir les réflexions, en proposant également des nuances aux périmètres proposés.

© U. SCHUMPP - CEN PACA

Visite des prairies de la Brague (06)

Secteurs : Plaine de la Brague (Biot et Antibes) (06)
Partenaires : SMIAGE, CDL, communes d'Antibes et de Biot, CASA, AERMC, DDTM
Intervention : depuis 2022
Salariée référente : Anaïs SYX

PARTICIPATION AU MARATHON DE LA BIODIVERSITÉ DE PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION

CONTEXTE

Suite à l'appel à projets « Eau et biodiversité » de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Provence Alpes Agglomération (PAA), le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre d'agriculture Alpes de Haute-Provence, le GR CIVAM (Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), l'AGROOF (coopérative spécialisée en agroforesterie) et la SAFER ont souhaité s'associer pour participer à l'opération « Marathon de la biodiversité ». Cette collaboration, prévue de 2022 à 2025, a pour objectif la plantation d'une dizaine de kilomètres de haies et la création d'une dizaine de mares. Ce projet vise ainsi à restaurer des corridors écologiques en ciblant en particulier les connectivités entre les zones humides. Deux territoires d'étude ont été retenus pour leur complémentarité :

- un territoire de moyenne montagne et d'élevage, le bassin versant de la Blanche.
- un territoire de plaines et de grandes cultures, les confluences Durance – Bléone – Asse.

Les propriétaires et exploitants agricoles candidats à la plantation de haies et à la création de mares bénéficieront de la fourniture de plants d'espèces végétales locales et d'une aide financière pour la création des mares.

FAITS MARQUANTS

En 2022, pour débuter le projet, le Conservatoire a réalisé un diagnostic du réseau de haies sur les deux territoires d'étude de l'agglomération. Ce diagnostic, principalement quantitatif, visait à caractériser la trame de haies existante au sein des parcellaires agricoles, puis à identifier les secteurs prioritaires pour la restauration des continuités écologiques, à savoir : les secteurs où le réseau bocager est le plus dégradé, puis plus précisément, les réseaux hydrographiques avec absences ou discontinuités du réseau de haies. L'analyse qualitative a consisté à décrire les grandes typologies de haies en termes de composition, de structure et de fonctionnalité pour certains groupes de coléoptères en tant qu'indicateurs de continuité forestière et de maturité de la haie (coléoptères saproxiliques). Un appel à candidature a ensuite été lancé par la Chambre d'agriculture et Provence Alpes Agglomération (PAA) auprès des communes et des agriculteurs concernés ; deux réunions de présentation du projet aux candidats potentiels ont été organisées.

©M. MOLLARD - CEN PACA

Haie fragmentée dans le bassin versant de la Blanche

©M. MOLLARD - CEN PACA

Grandes cultures en vallée de la Durance, les haies sont quasi absentes

Secteurs : Bassin de Seyne et confluences Durance - Bléone - Asse (05)
Partenaires : PAA, CA 04, GR CIVAM, AGROOF, SAFER, AERMC
Intervention : depuis 2022
Salariés référents : Lionel QUELIN et Maxime MOLLARD

PLAN DE GESTION STRATÉGIQUE DES ZONES HUMIDES DU BASSIN VERSANT DU DRAC AMONT

CONTEXTE

La Communauté locale de l'eau du Drac amont (CLEDA), structure de gestion de l'eau et des milieux aquatiques, s'est associée au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur afin d'élaborer une stratégie de gestion des zones humides de son bassin versant. L'objectif est d'identifier les principales fonctions que jouent les zones humides au regard des enjeux biologiques, hydrologiques et de qualité de l'eau du territoire. L'analyse des pressions qui s'exercent sur ces milieux permettra de prioriser les actions à mener en termes de restauration et de protection.

FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a été consacrée à l'analyse des enjeux autour des zones humides de ce territoire. L'analyse à l'échelle du bassin versant révèle ainsi que 134 zones humides sont soumises à des dégradations et/ou à des pressions d'artificialisation pouvant affecter tout ou partie des fonctions hydrologiques, biogéochimiques et biologiques qu'elles exercent. Plus largement l'étude interroge les usages et l'aménagement du territoire afin d'intégrer plus largement la notion de cycle de l'eau afin, dans un contexte de sécheresses de plus en plus marquées, de favoriser au maximum la rétention d'eau dans les sols. Dix actions ont été proposées : elles concernent la préservation des zones humides dans le Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau, ainsi que les documents d'urbanisme, la sensibilisation des acteurs du territoire, la maîtrise foncière, la restauration, l'adaptation des usages, etc.

Secteurs : bassin versant du Drac amont (05)
Partenaire : CLEDA
Intervention : depuis 2021
Salariés référents : Lionel QUELIN et Maxime MOLLARD

© L. QUELIN - CEN PAC

Fossé de drainage dans une zone humide du Champsaur (05)

© A. TOSOLINI - CEN PACA

Matériel utilisé lors d'animations scolaires sur la thématique des « Zones humides » (06)

PROJET DE CONSERVATION AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE

CONTEXTE

La Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (CAPG), dans le cadre de sa compétence en faveur de l'environnement, a souhaité s'associer avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce partenariat s'est concrétisé par la signature d'une convention en 2021. Dès lors, le Conservatoire apporte son expertise auprès de la CAPG sur diverses thématiques : accompagnement des communes à la prise en compte de leurs enjeux naturalistes, à la sensibilisation des scolaires à l'importance des zones humides, etc.

FAITS MARQUANTS

Afin de poursuivre leurs actions de sensibilisation du public et de conservation de l'environnement, le Conservatoire et la CAPG ont accompagné les communes qui l'ont souhaité dans l'élaboration de leur dossier de candidatures aux appels à projets de l'Office français de la biodiversité pour la réalisation d'Atlas de la biodiversité communale (ABC). En 2021 et en 2022, une première commune a bénéficié de cet accompagnement privilégié. Par ailleurs, comme les années précédentes, le Conservatoire est intervenu tout au long de l'année dans les classes du Pays de Grasse pour présenter aux élèves les différentes zones humides répertoriées sur leur territoire. Ces rencontres permettent d'exploiter la mallette pédagogique élaborée en 2018 pour la sensibilisation des scolaires.

Secteurs : Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (05)
Partenaires : CAPG, groupements scolaires
Intervention : depuis 2013
Salariée référente : Anaïs SYX

PROJETS DE CONSERVATION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur apporte son expérience au Département des Alpes-Maritimes en matière de gestion des milieux naturels, ainsi que sa connaissance du patrimoine naturel, en particulier de la faune. Depuis 2016, le Département a souhaité concrétiser cette relation de partenariat avec la signature d'une convention-cadre.

FAITS MARQUANTS

Le Conservatoire mène des actions pour mieux connaître le site Natura 2000 des « Corniches de la Riviera » et accompagne le Conseil départemental des Alpes-Maritimes qui en est l'animateur. Ainsi, le suivi des gîtes et les travaux en faveur de l'accueil des chiroptères se sont poursuivis en 2022. De même, d'autres secteurs susceptibles d'accueillir la Noctuelle des Peucédans *Gortyna borelii* (papillon menacé d'extinction) ont été prospectés, et quatre femelles ont été observées sur la commune de Roquebrune-Cap-Martin. Enfin, comme chaque année depuis 2012, le Conservatoire et ses partenaires ont organisé des chantiers bénévoles de prospection d'une espèce végétale exotique envahissante : la Berce du Caucase, présente le long de la Lane. Ainsi entre 2021 et 2022, les opérations de gestion qui ont été menées ont encore permis la destruction et la disparition de l'espèce sur un linéaire conséquent.

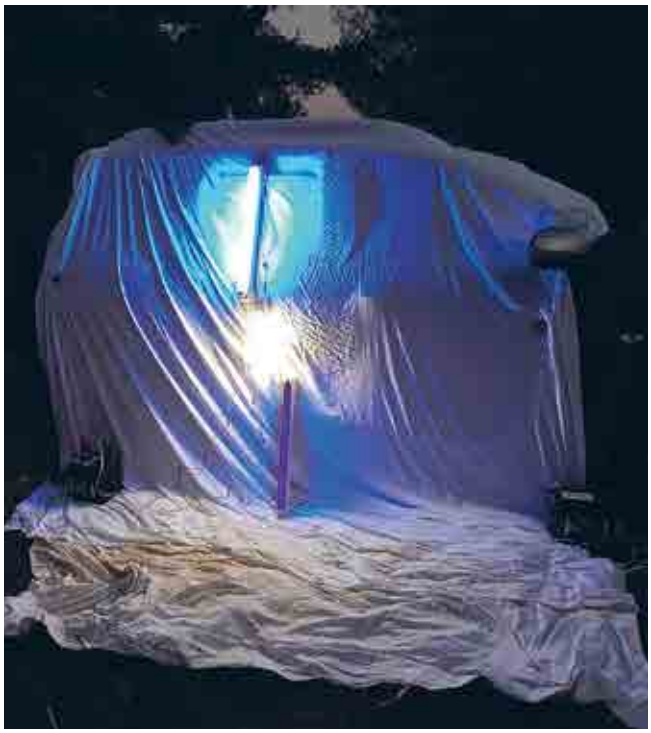

© D. MEINIER - CEN PACA

Inventaire nocturne à la recherche de la Noctuelle des Peucédans, Col de la Coupière (06)

Secteurs : Alpes-Maritimes
Partenaires : CD 06, CBNMED, PNR Préalpes d'Azur et Verdon, ONF, communes de Lucéram, Andon, Séranon et Valderoure (06)
Intervention : depuis 2016
Salariée référente : Anaïs SYX

PROJET DE TERRITOIRE AUTOUR DU PATRIMOINE NATUREL DES BARONNIES ORIENTALES

CONTEXTE

Situé pour partie à l'extrémité orientale du Parc naturel régional des Baronnies, ce territoire correspond à un alignement est-ouest de montagnes sèches culminant entre 1 200 m et 1 600 m, entrecoupées de petites vallées. Il s'agit d'un territoire authentique et riche en biodiversité, marqué en particulier par sa richesse en vieux arbres multi-centenaires, abritant notamment d'importantes populations de Pique-prune *Osmoderma eremita.* L'objectif de ce projet est d'étudier la faisabilité scientifique et sociale de la mise en place d'un outil de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel de type « Réserve naturelle régionale ».

FAITS MARQUANTS

En 2022, les actions ont porté sur deux axes principaux : la mise en place d'une Réserve naturelle régionale au cœur des enjeux forestiers du territoire et la constitution d'une trame de vieux boisements à une échelle plus large.

Le projet de Réserve naturelle régionale a débuté par des entretiens individuels avec les principaux propriétaires concernés (une vingtaine) situés sur la commune de Val-Buëch-Méouge et Eourres. Par la suite, une réunion de restitution de ces entretiens a été organisée sur la commune de Val-Buëch-Méouge et a permis de partager des « visions » du territoire et leur transcription sur le projet de RNR. Ainsi, au regard des enjeux de biodiversité et suite aux entretiens avec les propriétaires, la « vision » partagée est celle d'« un territoire avec des forêts diversifiées (en classes d'âges et riches en espèces) et où les coupes de bois, quand elles ont lieu, répondent à des besoins d'autoconsommation et se font avec un souci de préservation et de renouvellement des vieux arbres ». Sur la base de cette vision à long terme du territoire, les projets de règlement et de périmètre seront définis en 2023.

En ce qui concerne la réflexion autour de la constitution d'une trame de vieux boisements, le Conservatoire - en partenariat avec le PNR des Baronnies provençales et le CRPF - a reçu l'accord de la Région Sud PACA pour la mise en place du « programme SYLVE ». Il permettra de poursuivre le travail d'inventaire des vieux boisements et surtout d'expérimenter la mise en place d'un réseau constitué de propriétaires engagés dans la protection et la libre évolution des vieux boisements.

Secteurs : Baronnies orientales, communes d'Eourres et de Val-Buëch-Méouge (05)
Partenaires : communes d'Eourres et de Val-Buëch-Méouge, CD05, CR PACA, PNR Baronnies, propriétaires
Intervention : depuis 2019
Salarié référent : Lionel QUELIN

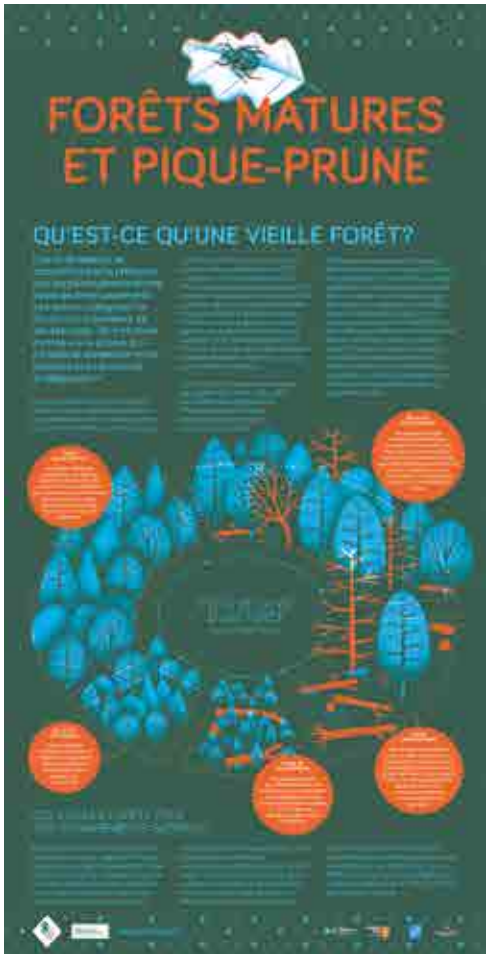

© CEN PACA / PNR des Baronnies

Panneaux d'exposition sur la biodiversité forestière

PROGRAMME AGROÉCOLOGIQUE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA SAINTE-BAUME

CONTEXTE

Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume souhaite développer sur son territoire une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les espaces agricoles. En effet, en accord avec sa charte, ce type d'action est de nature à améliorer la qualité des agrosystèmes et les bienfaits que la biodiversité procure aux productions agricoles. Au travers d'exploitations agricoles qui ont émis une volonté de progresser dans ce sens, un projet pilote est développé par le Parc de la Sainte-Baume et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce partenariat s'inscrit au travers de la convention-cadre signée entre ces deux structures.

FAITS MARQUANTS

En 2022, deux nouvelles exploitations agricoles (sur les communes de Tourves et de La Cadière-d'Azur) ont fait l'objet d'une expertise ciblée sur les chiroptères, l'entomofaune et l'avifaune : un vignoble de La Cadière-d'Azur, sur lequel ont été installés plusieurs dizaines de gîtes à chauves-souris et de nichoirs à mésanges en grande partie occupés, et où la Huppe fasciée exploite un vieil olivier ; un jardin-forêt à Tourves, où l'activité maraîchère et les différentes entités paysagères, à proximité des étangs de Tourves, offrent une diversité avifaunistique et entomologique intéressantes au sein des milieux ouverts et semi-ouverts de l'exploitation. Ces parcellaires agricoles, prenant en compte la préservation de la biodiversité par leurs pratiques et la gestion de leur territoire, offrent une diversité d'habitats intéressante pour certains cortèges qui peuvent s'y exprimer.

Secteurs : Var, territoire du PNR Sainte-Baume (83)
Partenaire : PNR Sainte-Baume
Intervention : depuis 2020
Salarié référent : Vincent MARIANI

Oliveraire du Domaine de l'Infernet des Lauves (La Cadière-d'Azur, 83)

© J. COSTA - CEN PACA

PROGRAMME DE CONSERVATION EN FAVEUR DES MARES : MARTIGUES, ARLES, BOUCHES-DU-RHÔNE

CONTEXTE

Suite à un appel à projets de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, un programme de conservation en faveur des mares et des réseaux de mares a été proposé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur trois secteurs, dont deux dans les Bouches-du-Rhône. Sur Arles/Mas-Thibert, le but est de conserver un réseau de mares temporaires et les espèces patrimoniales qui leur sont associées. Ce projet est en lien avec le suivi de la population de la Germandrée de Crau *Teucrium aristatum* dont la seule population connue en France est présente sur la mare de Lanau, à Arles. Sur Martigues, l'objectif est de préserver un réseau de petites zones humides littorales sur la Côte Bleue.

FAITS MARQUANTS

Ces deux programmes de conservation évoluent de manière autonome et en fonction des possibilités techniques (Arles) et de concertation (Martigues). Les avancées en 2022 concernent principalement le secteur d'Arles.

Sur le site d'Arles/Mas-Thibert, en 2022, un suivi régulier des niveaux d'eau de la mare de Lanau via une sonde à télétransmission mesurant niveau d'eau et température a été effectué ainsi que le suivi local de la météorologie (pluviométrie, température). Le Conservatoire a pu constater que la population de Germandrée de Crau était particulièrement impactée par le changement climatique (récurrence des sécheresses hivernales entraînant une hydro-période réduite ou absente). L'espèce s'exprime uniquement si la mare est en eau sur une période d'un à plusieurs mois avant le mois de mai. La population est confirmée comme étant en déclin. Les mares précédemment identifiées, présentes sur les communes d'Arles, Saint-Martin-de-Crau et Fos-sur-Mer, permettent d'envisager une restauration des populations de Germandrée si leur fonctionnement est estimé compatible après la mise en place de suivis hydrologiques et floristiques. Il s'agit ici de suites potentielles à donner à ce programme de conservation pour les années à venir.

Concernant le site de Martigues, après les études entomologiques réalisées en 2018 et à la réalisation du diagnostic écologique complet des différentes zones humides identifiées sur le secteur d'étude, une phase de concertation a débuté auprès des acteurs du territoire. Ce travail initialement prévu en 2020 n'a pu être débuté qu'en 2021-2022 et sera poursuivi en 2023, l'objectif étant de définir conjointement le développement d'une stratégie de conservation des milieux et des espèces inféodés sur les sites non gérés et non protégés du secteur d'étude.

Secteurs : Bouches-du-Rhône
Partenaires : AERMC, SYMCRAU, CBNMED, Tour du Valat
Intervention : 2017
Salariée référente : Bénédicte MEFFRE

© B. MEFFRE - CEN PACA

Germandrée de Crau *Teucrium aristatum* (13)

© B. MEFFRE - CEN PACA

Mare temporaire de Lanau, Arles (13)

© V. MARIANI - CEN PACA

Parcelle suivie dans le cadre du programme Biovigilance (83)

BIOVIGILANCE

CONTEXTE

Le programme « Biovigilance » est un système national de surveillance des effets non intentionnels (ENI) des pratiques agricoles sur l'environnement. Il consiste, depuis 2012, en un suivi des impacts des pratiques phytosanitaires sur des groupes d'espèces indicatrices de biodiversité au sein d'un réseau fixe de parcelles agricoles. En 2014, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a intégré ce programme à la demande de la Chambre régionale d'agriculture du Var et réalise maintenant les inventaires ornithologiques et entomologiques sur cinq parcelles viticoles varoises.

FAITS MARQUANTS

Les prospections de 2022 ont été rythmées par le stress hydrique important qu'a connu le département du Var lors du dernier printemps. L'expression du cortège des coléoptères inventoriés sur les transects de relevés au sein des parcellaires en a été réduite. Les pratiques agricoles, et notamment les labours et les traitements, parfois quelques jours avant les relevés faunistiques, influencent de manière importante les données récoltées. Les résultats depuis 2013 ne démontrent pas nettement de différence de diversité entre les parcelles en agriculture conventionnelle et celles en biologique.

Secteurs : Pourcieux, La Motte et Roquebrune-sur-Argens (83)
Partenaires : CRA, CDA, GRAB, FREDON PACA
Intervention : depuis 2013
Salarié référent : Vincent MARIANI

MOTIV'BIODIV'

CONTEXTE

L'implication citoyenne dans la préservation de la biodiversité et des espaces naturels est un axe central de la protection de l'environnement. C'est au travers de la participation active que le grand public est le plus à même de prendre part à l'enjeu majeur de préservation de la planète et de ses richesses. Dans cet objectif, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a créé le programme « Motiv'Biodiv' – J'observe et je préserve ». Sur les deux sites en gestion de La Pardiguière et du Bombardier, le Conservatoire a invité les riverains à s'impliquer à ses côtés dans la préservation des espaces naturels, par l'amélioration des connaissances, par la participation aux chantiers écologiques, par la sensibilisation et par la surveillance des sites.

FAITS MARQUANTS

Le programme Motiv'Biodiv' s'est terminé fin 2022, avec la fin des financements. Mais sur le terrain, les bénévoles impliqués dans le programme restent engagés aux côtés du Conservatoire. Deux groupes solides de bénévoles sont désormais impliqués dans la gestion des sites du Bombardier et de La Pardiguière en appui aux chargés de mission du Conservatoire pour assurer leur préservation, la sensibilisation, la surveillance et l'amélioration des connaissances naturalistes sur le site qu'ils ont choisi et dont ils sont riverains. Une belle aventure qui se poursuit !

© C. FRANCHITTI - CEN PACA

Bénévoles Motiv'Biodiv en observation naturaliste (83)

Secteurs : Le Luc-en-Provence, Le Cannet-des-Maures, Fréjus (83)
Partenaires : OFB, CD83, Région PACA
Animation : depuis 2020
Salarié.es référent.es : Vincent MARIANI et Hélène CAMOIN

SUIVI ÉCOLOGIQUE DES ÉCODUCS DANS LE VAR

CONTEXTE

Pour restaurer les continuités écologiques dégradées par les axes routiers, la société ESCOTA (VINCI Autoroute) bâtit des écoponts et des écoducs sur des secteurs à enjeux. Depuis 2021, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne la société ESCOTA dans la mise en place de ces aménagements pour la biodiversité.

FAITS MARQUANTS

En 2022, deux écoducs ont été créés sur l'A57 et l'A8 au niveau du Cannet-des-Maures et du Luc-en-Provence. Le rôle d'accompagnement du Conservatoire a pris fin en décembre, suite au retrait des clôtures empêchant la petite faune d'accéder à la zone de travaux. Un sauvetage des Tortues d'Hermann prisonnières de ces emprises a été réalisé avant travaux, permettant la préservation de quatre individus de cette espèce emblématique et menacée. Les écoducs étant désormais fonctionnels, l'espèce sera potentiellement l'une des bénéficiaires de ces aménagements. Le suivi de la fréquentation des écoducs par la faune sera mis en place durant une année complète à partir de mars 2023. Ces nouvelles structures de dispersion permettent de reconnecter de grands réservoirs de biodiversité en favorisant les déplacements entre entités écologiques pour la faune.

© V. MARIANI - CEN PACA

Tortue d'Hermann hors clôture, ne pouvant plus accéder à la zone travaux de l'écoduc de La Pardiguière (83)

Secteurs : Le Luc-en-Provence et Le Cannet-des-Maures (83)
Partenaire : Société ESCOTA
Intervention : depuis février 2021
Salarié référent : Vincent MARIANI

© V. MARIANI - CEN PACA

Lézard ocellé sur une des éco-restanques de l'écopont de Pignans (83)

SUIVI ÉCOLOGIQUE DES ÉCOPONTS DANS LE VAR

CONTEXTE

Concilier autoroute et préservation de l'environnement est une opération délicate. Suite à la construction de deux écoponts en 2013 au-dessus de l'A8 (Brignoles) et de l'A57 (Pignans), facilitant le franchissement des autoroutes par la faune locale, la société ESCOTA a mandaté le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour évaluer l'efficacité de ces passages surélevés sur cinq ans ; puis pour réaliser un suivi sur dix ans de l'évolution de ces structures pour la faune et la flore.

FAITS MARQUANTS

Cette nouvelle année de suivi pour les écoponts de Pignans et de Brignoles s'est concentrée sur deux groupes spécifiques : l'avifaune et l'entomofaune. Les oiseaux s'approprient au fil des années les structures comme zone privilégiée de traversée de l'autoroute. Une Fauvette mélanocéphale mâle y a même été entendue au printemps. Concernant la diversité entomologique, elle reste stable sur ces écoponts. Par ailleurs, le Lézard ocellé a été de nouveau contacté sur l'écopont de Pignans, utilisant les éco-restanques mises en place sur l'aménagement. L'espèce s'est bel et bien approprié ce nouvel habitat. Ce qui permet désormais les échanges entre les populations de la Plaine et du Massif des Maures et de reconnecter de grands réservoirs de biodiversité en favorisant les déplacements entre entités écologiques pour la faune.

Secteurs : Brignoles et Pignans (83)
Partenaire : Société ESCOTA
Intervention : depuis octobre 2013
Salarié référent : Vincent MARIANI

LIFE SOS CRIQUET DE CRAU

CONTEXTE

Sur la base de la stratégie de conservation élaborée en coopération avec l'Union internationale pour la conservation de la nature en 2015 et des travaux qui ont suivi sur la biologie de l'espèce ainsi que des premiers essais d'élevage en juillet 2020, une note de synthèse a été soumise pour le financement d'un projet LIFE. Après avoir déposé le projet complet en février 2021 et franchi toutes les étapes d'un processus de sélection exigeant, en septembre, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses trois partenaires, la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône et les parcs zoologiques de La Barben et du Muséum de Besançon ont obtenu le feu vert de la Commission européenne pour démarrer le projet LIFE SOS Criquet de Crau. S'étalant sur quatre ans (2021-2025) et d'un montant global de près de deux millions d'euros, ce projet vise la sauvegarde de l'espèce endémique de la Plaine de la Crau et en danger critique d'extinction.

FAITS MARQUANTS

Lancé en septembre 2021, le projet est monté à plein régime en 2022. Les actions préparatoires ont été finalisées : suivis de végétation avec l'appui de deux stagiaires, suivi des oiseaux, bilan de l'élevage du Criquet. Deux suivis (oiseaux insectivores et Criquet de Crau) ont été réalisés grâce à l'implication des bénévoles. Les bergers ont eux aussi été impliqués dans le suivi des oiseaux liés aux troupeaux. Les diagnostics réalisés par la Chambre d'agriculture après enquêtes auprès des éleveurs de brebis sont quasiment finalisés. Pour améliorer la gestion pastorale de l'habitat du Criquet, une « tiny house » a été achetée pour le berger de Calissane. Les travaux de restauration du cabanon de berger à Peau de Meau sont prêts à démarrer, ainsi que le débroussaillage du nord du coussoul de Calissane. L'estimation de la taille des populations de Criquet de Crau a été réactualisée à Calissanne et sur le site BMW, avec l'appui d'un chien de détection.

Deux nouvelles stations d'élevage de Criquets ont été créées par les Parcs animaliers de La Barben et de Besançon. Toutes ces activités ont été accompagnées de nombreuses actions de communication, sensibilisation et formation. Un site internet, un dépliant, des autocollants, des marque-pages, des cartes postales et d'autres supports ont été conçus et diffusés (cf. page 100).

© L. ZECHNER - CEN PACA

Contrôle des oothèques issues de l'élevage en captivité (13)

Secteurs : Coussouls de Crau (RNN et hors RNN) (13)
Partenaires : CA 13, Parcs zoologiques de La Barben et du Muséum de Besançon, Cathy Gibault (certificat de capacité, élevage ex situ), Axel Hochkirch (Université de Trèves, DE et UICN SSC grasshopper specialist group), Mark Bushell (Bristol zoological society, GB et EAZA Terrestrial Invertebrate Taxon Advisory Group), et de nombreux partenaires nationaux et internationaux
Co financeurs : UE, MTE (DREAL PACA), CD 13, CR PACA, MINARM
Intervention : 2015 (stratégie - IUCN), 2021 (LIFE Biodiversité)
Salariée référente : Lisbeth ZECHNER

©L.C. BARTOLUCCI - CEN PACA

Recherche de criquets par la chienne de détection Héra, conduite par sa maîtresse Rita Santos (Dogs for Nature) (13)

LIFE NATUR ARMY

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne le LIFE Natur Army 2019-2023 porté par le Ministère des Armées avec l'appui de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels depuis 2020. Avec six Conservatoires impliqués, le projet a pour objectif d'atteindre une gestion exemplaire des sites Natura 2000 situés sur des terrains militaires. Le Conservatoire y est associé pour son expertise et son action reconnue pour la préservation de l'Outarde canepetière sur le site pilote de la Base aérienne 115 d'Orange.

FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a vu la concrétisation du travail d'accompagnement de la Base aérienne 115 dans le cadre d'un projet de modernisation de son site militaire. Le Conservatoire d'espaces naturels a travaillé plus particulièrement sur les enjeux de préservation de l'Outarde canepetière dans le cadre des travaux qui seront lancés dès 2023. Ainsi, 50 ha seront mis en jachères agricoles - favorables à l'Outarde - pendant quatre ans et seront suivis scrupuleusement par le Conservatoire sur cette période. Sur la BA701, le Conservatoire a accompagné l'Armée dans la définition de prescriptions environnementales spécifiques à l'Outarde canepetière en vue de l'accueil d'un important meeting aérien (prévu en 2023). Enfin, en mai, l'Armée a renouvelé sa confiance au Conservatoire par la signature d'une nouvelle convention de partenariat avec la Base aérienne 115, le site du Plan de Dieu et le terrain de manœuvre des Aglanets.

© G. BLANC - CEN PACA

Visite de la BA115 lors de la signature de la convention de partenariat (84)

Secteurs : Département de Vaucluse
Partenaires : BA701 Ministère des Armées, FCEN, CEN Champagne-Ardennes, CEN Loir et Cher, CEN Nouvelle-Aquitaine, CEN Pays de la Loire
Coordination : depuis 2020
Salariée référente : Florence MÉNÉTRIER

© M. PETITOT - CEN PACA

Habitat de la canalisation de Gratteloup (83)

SUIVI DE MESURES ERC (ÉVITER, RÉDUIRE, COMPENSER) SUITE AU RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU « GRATTELOUP-LA MÔLE » (VAR)

CONTEXTE

L'adduction Gratteloup-La Môle fait partie de l'aménagement hydraulique dit « de Toulon est ». Cet ouvrage a été construit pour répondre aux besoins en eau des communes du Golfe de Saint-Tropez. Mais le projet a impacté plusieurs espèces protégées (notamment la Diane, la Canche de Provence, le Serapias négligé). La mise en place de mesures compensatoires et d'accompagnement a été confiée par la Société du Canal de Provence au Conservatoire.

FAITS MARQUANTS

Le suivi des mesures ERC sur la canalisation de Gratteloup a touché à sa fin en cette année 2022, après neuf ans d'accompagnement par le Conservatoire. Globalement, le constat est positif pour la conservation des espèces ayant fait l'objet d'une dérogation dans le cadre de ce projet, notamment pour la Tortue d'Hermann et les taxons floristiques. En revanche, la canalisation fait l'objet d'une forte colonisation par de nombreuses essences exotiques envahissantes, mais également par une activité motorisée notable impactant les habitats conservés.

Secteurs : Col de Gratteloup, Bormes-les-Mimosas (83)
Partenaire : SCP
Intervention : depuis 2013
Salarié référent : Vincent MARIANI

SUIVI DE MESURES ERC (ÉVITER, RÉDUIRE, COMPENSER) SUITE À LA REMISE EN EAU DU LAC DE MÉAULX (VAR)

CONTEXTE

La remise en eau du Lac de Meaux en 2015 et les travaux effectués sur l'évacuateur de crues ont abouti à la destruction d'un hectare d'habitat de la Tortue d'Hermann, espèce endémique protégée. En conséquence, une surface équivalente a fait l'objet de travaux de restauration. Pour évaluer l'efficacité de cette opération, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été mandaté jusqu'en 2026 par le Syndicat intercommunal de l'aménagement du cours supérieur de l'Endre.

FAITS MARQUANTS

Le suivi de la population de Tortue d'Hermann s'est poursuivi en 2022 sur les milieux compensatoires du Lac de Méaulx. La situation du secteur est préoccupante pour l'espèce, puisque seuls deux individus ont été observés lors des prospections. Une chute alarmante qui peut s'expliquer par plusieurs facteurs : la présence de rémanents au sol sur les zones ouvertes créées pour l'espèce, limitant le développement d'une strate herbacée favorable, et l'augmentation de la fréquentation par la modification des cheminements pédestres autour du lac. La prochaine session de suivi est prévue pour 2026, en espérant de meilleurs bilans.

© A. CATARD - CEN PACA

Ouvertures en clairières créées sur le site compensatoire (83)

Secteurs : Lac de Méaulx, Saint-Paul-en-Forêt, Fayence, Seillans (83)
Partenaire : SIASCE
Intervention : depuis 2015
Salarié référent : Vincent MARIANI

© J.-P. MARTINEZ - CEN PACA

Ravalement de façade d'une bergerie à Peau de Meau en Crau (13)

ECO-TIG PROVENCE

CONTEXTE

Eco-TIG Provence est un projet multi-partenarial animé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ; il consiste à organiser des chantiers collectifs de Travaux d'intérêt général dans les espaces naturels de l'ouest des Bouches-du-Rhône. Le projet a été conçu en partenariat avec le parquet de Tarascon et les services pénitentiaires des Bouches-du-Rhône, avec le soutien financier de l'Office français de la biodiversité, de la Fondation du Patrimoine, du Service pénitentiaire d'insertion et de probation des Bouches-du-Rhône et du Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation. Il s'appuie aussi sur l'engagement des gestionnaires d'espaces naturels du Département.

FAITS MARQUANTS

Le programme a pris de l'ampleur en 2022, avec 31 chantiers organisés tout au long de l'année sur quatorze espaces naturels gérés par le Conservatoire d'espaces naturels ou par ses partenaires : SNPN, Fondation Tour du Valat, OFB, Parcs naturels régionaux de Camargue et des Alpilles, Département des Bouches-du-Rhône. 22 personnes placées sous main de justice ont bénéficié du dispositif, effectuant en tout près de 1600 heures de Travaux d'intérêt général. La plus-value du projet est louée par tous les partenaires du Conservatoire d'espaces naturels. La découverte de la richesse d'une nature qu'ils ont rarement rencontrée et le sentiment de réaliser un travail utile pour l'environnement collectif donnent un réel sens aux peines exécutées par les participants.

Secteurs : entre Camargue et Étang de Berre (13)
Partenaires : Services judiciaires et pénitentiaires, OFB, Fondation du Patrimoine, Préfecture de Police, propriétaires et gestionnaires d'espaces naturels des Bouches-du-Rhône.
Intervention : depuis 2020
Salariés référents : Jean-Pierre MARTINEZ et Axel WOLFF

LES GRANDS PROGRAMMES LA CONNAISSANCE

HELIX - MISE À DISPOSITION DE LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE RÉGIONALE

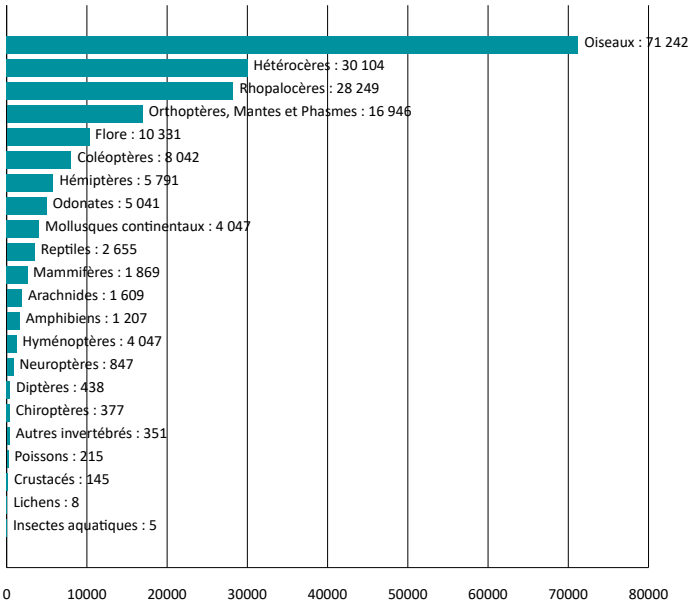

Nombre de données intégrées à HELIX en 2022, par groupe taxonomique

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur améliore en continu la gestion de ses données naturalistes par la mise en place d'outils fiables et pouvant être mis à disposition de l'ensemble des salariés. L'alimentation de la base du Conservatoire, appelée HELIX, est dépendante d'outils naturalistes embarqués et d'outils de saisie en ligne développés en interne. L'outil de saisie HELIX est ouvert aux bénévoles observateurs naturalistes ainsi qu'à un groupe de validateurs. L'outil embarqué HELIX-Mobile utilisé par la plupart des salariés est désormais ouvert aux observateurs bénévoles. Le Conservatoire accorde une importance particulière à la consolidation des résultats d'inventaires et de suivis, ainsi qu'à la centralisation des données naturalistes bénévoles.

Secteurs : Région PACA
Intervention : depuis 2013
Salarié.es référent.es : Hélène CHAUVIN et Paul HONORÉ

FAITS MARQUANTS

Fin 2022, HELIX compte 1 882 910 données pour la Région PACA, soit 131 830 données supplémentaires intégrées en 2022. A noter également, qu'HELIX compte 60 644 données en dehors de la Région PACA (concernant les départements limitrophes, à savoir l'Ardèche, la Drôme, le Gard, l'Hérault, l'Isère, la Savoie), la Principauté de Monaco, et l'Italie. Le plus grand nombre d'observations intégrées en 2022 correspond au groupe taxonomique des Oiseaux avec 71 242 données, suivi par les Hétérocères (30 104 données) et les Rhopalocères (28 249 données) (voir graphique ci-après). Les groupes des Orthoptères/Mantes/Phasmes et la Flore comptent chacun plus de 10 000 données saisies en 2022. Que le travail des salariés et l'investissement des bénévoles qui a permis ces acquisitions de données soient ici fortement remerciés pour participer au partage et à l'amélioration de la connaissance naturaliste !

SILENE - SYSTÈME D'INFORMATION DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL (SINP) EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CONTEXTE

SILENE est le portail de la donnée naturaliste en Provence-Alpes-Côte d'Azur, plateforme régionale du SINP. Ce dispositif a pour objectifs de favoriser les échanges de données naturalistes, de permettre la valorisation collective de l'information et le développement des synergies entre acteurs selon leurs besoins. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pilote la démarche SILENE avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Office français de la biodiversité (Direction interrégionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse) et les Conservatoires botaniques nationaux. Il anime le réseau d'acteurs de la conservation et de la connaissance faunistique. Il administre également les données faune.

Secteurs : Région PACA
Partenaires : DREAL PACA, Région PACA, CBNA, CBNMED, OFB (Direction interrégionale PACA et Corse)
Intervention : depuis 2008
Salariées référentes : Hélène CHAUVIN et Julie DELAUGE

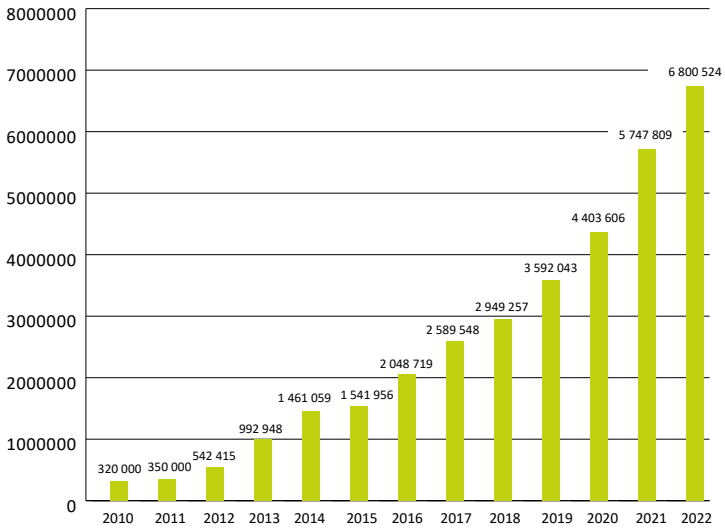

Evolution du nombre de données faune dans SILENE

FAITS MARQUANTS

Dans le cadre de sa mission d'animateur du SINP régional, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a poursuivi en 2022 ses objectifs, à savoir faciliter les échanges de données et valoriser la démarche SILENE. Le Conservatoire a assuré plusieurs missions : l'animation des partenaires et le secrétariat ; la valorisation de la démarche (communication) ; la reconnaissance nationale du dispositif ; la gestion de l'outil ; le catalogage ; l'harmonisation et l'intégration des données partenaires, fournisseurs et utilisateurs ; la centralisation des procédures ; la gestion des accès.

L'année 2022 a été marquée par l'arrivée de la nouvelle animatrice SILENE en mai 2022, Hélène CHAUVIN (prenant ainsi le relais de Géraldine KAPFER), pour la communication et l'accompagnement des utilisateurs. Des améliorations ont également été proposées et mises en œuvre sous la coordination technique du Conservatoire botanique alpin (visualisation par maille, filtres par statuts). Le chantier de l'élaboration des données sensibles Faune a également été lancé à l'automne 2022, dans un objectif de mise en conformité de l'open data pour la plateforme SILENE d'ici 2024. Un comité de suivi régional s'est tenu en novembre à Marseille et a réuni onze structures.

Fin 2022, SILENE centralise 12,33 millions de données (tous groupes confondus), dont 6,80 million de données faunistiques (administrées par le CEN PACA), soit plus de 1,04 million de données supplémentaires en un an. Les données « faune » proviennent de 160 fournisseurs.

VERS UNE BASE RÉGIONALE DE DONNÉES DES GÎTES À CHIROPTÈRES

CONTEXTE

La disparition ou l'altération des gîtes est une des principales menaces qui pèsent sur la conservation des chiroptères. La connaissance de la localisation de ces gîtes et leur description est la condition indispensable à leur prise en considération. Ce constat entraîne la nécessité de disposer de différents outils d'aide à la décision en fonction des besoins, des questionnements et du niveau d'information à communiquer pour une bonne prise en considération tout en garantissant la gestion de la sensibilité de ces données.

La DREAL PACA et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaitent la mise en place opérationnelle d'une base de synthèse référençant l'ensemble des gîtes de la région. Cette base de données doit donc être conçue pour collecter l'ensemble des informations nécessaires. Ce projet doit également rassembler les chiroptèrologues de la région.

FAITS MARQUANTS

Ce projet, lancé en 2021, a débuté par une analyse de l'existant en termes de données disponibles ainsi que des besoins identifiés en Région PACA. Une analyse de différents outils qui pourraient répondre à ces besoins a été menée. Le choix s'est porté sur l'outil open source « dbchiro », développé par Frédéric CLOÎTRE. L'année 2022 a permis de tester cet outil avec les données chiroptères du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'identifier et de budgétiser les développements nécessaires pour répondre parfaitement aux besoins régionaux. La réflexion sur cette mise en place d'une base régionale de gîtes à chiroptères a été réalisée en partenariat avec le Groupe Chiroptères de Provence.

Secteurs : Région PACA
Partenaire : DREAL PACA
Intervention : depuis 2021
Salariée référente : Hélène CHAUVIN

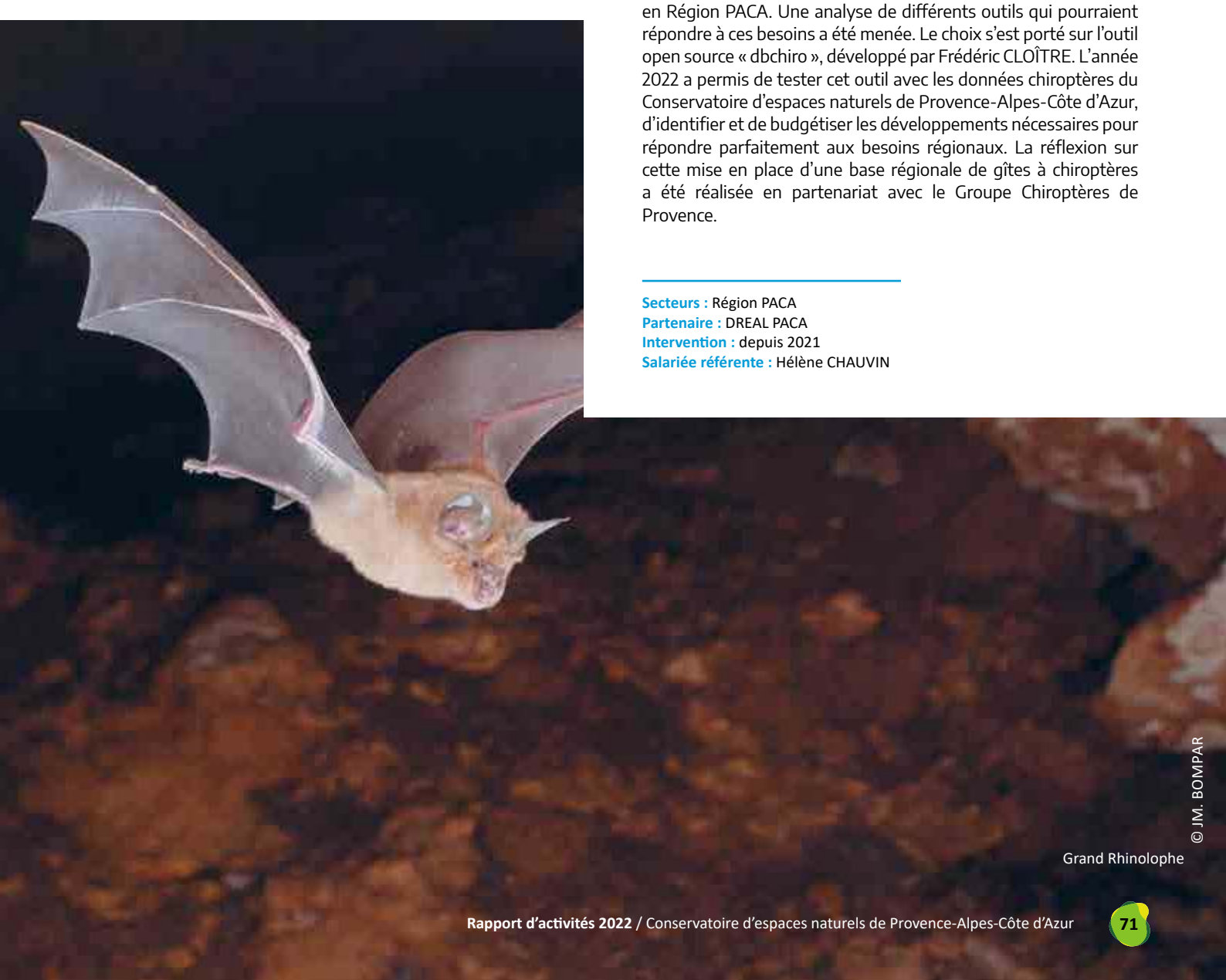

© JM. BOMPAR

Grand Rhinolophe

Équipe de prospection en entomologie et malacologie à Saint-Jean-Cap-Ferrat (06)

SECRÉTARIAT ET ACTUALISATION DE L'INVENTAIRE ZNIEFF

CONTEXTE

Les ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) identifient des territoires et des espaces écologiques majeurs. Ces espaces naturels ainsi inventoriés sont des outils de connaissance scientifique des milieux de la faune, de la flore et des habitats. Le partage de ces connaissances est une aide précieuse à la décision pour les élus et les maîtres d'ouvrage publics et privés. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en assure le secrétariat scientifique et la mise à jour pour la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 15 ans.

FAITS MARQUANTS

Le début de l'année 2022 a été marqué par l'organisation du Comité de pilotage annuel, rassemblant l'ensemble des partenaires financiers et techniques travaillant sur les ZNIEFF afin de faire un bilan du travail réalisé et d'évoquer les perspectives.
Evènement marquant cette année, l'inventaire ZNIEFF fêtait ses 40 ans d'existence. Pour l'occasion, un colloque national a été organisé par le Muséum national d'histoire naturelle les 30 novembre et 1er décembre à Paris. Deux journées ont été consacrées à des échanges autour de l'avenir de cet inventaire en croisant les attentes et les besoins des acteurs de tous les territoires. Durant ce rassemblement, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pris la parole le temps d'un témoignage sur l'utilisation et l'acquisition des données dans le cadre de l'actualisation des ZNIEFF de la Région.
Pour la deuxième année consécutive, l'actualisation en continu des ZNIEFF nécessitant une mise à jour des données s'est poursuivie. Ainsi, 17 ZNIEFF terrestres (13 de type 1 et 6 de type 2) réparties dans cinq départements ont été inventoriées par le Conservatoire d'espaces naturels et les Conservatoires botaniques nationaux méditerranéens et alpins. Près de 5 900 données ont été recueillies en flore et en faune dans divers groupes comme les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, les insectes ou les mollusques. A la suite de ces prospections, la totalité des ZNIEFF parcourues sont de nouveaux valides.
En parallèle, le travail de mise à jour des référentiels ZNIEFF pour la faune (listes d'espèces déterminantes et remarquables), démarré en 2021, a abouti en décembre à la validation en Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) d'une nouvelle liste d'espèces d'intérêt patrimonial pour les reptiles et les amphibiens. Pour d'autres groupes comme les mollusques, les neuroptères et certaines familles de coléoptères, cette révision est également terminée et sera soumise à la validation du CSRPN en 2023.

Secteurs : Région PACA
Partenaires : MNHN, DREAL PACA, CR PACA, CBNA, CBNMED, OSU-Pythéas
Intervention : depuis 2007
Salariées référentes : Sonia RICHAUD et Julie DELAUGE

STOC - SUIVI TEMPOREL DES OISEAUX COMMUNS

CONTEXTE

Le STOC-EPS s'appuie sur des ornithologues bénévoles qui appliquent un protocole de suivi des populations nicheuses d'oiseaux communs peu contraignant et accessible. C'est le Muséum national d'Histoire naturelle, à travers le Centre de recherches par le baguage des populations d'oiseaux, qui assure la coordination nationale, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assurant la coordination régionale. Les données collectées sont ensuite analysées, aux différentes échelles, pour connaître la répartition et l'évolution des populations d'oiseaux communs. En plus des publications scientifiques, les résultats sont communiqués au public notamment sur le site Internet « Vigie Plume » et le site du Conservatoire, rubrique « STOC-EPS ».

FAITS MARQUANTS

Les programmes STOC et SHOC (Suivi hivernal des oiseaux communs) ont permis, pour cette vingt-et-unième année consécutive de suivi en Région, d'observer l'évolution des populations d'oiseaux communs et leur tendance. Globalement et une nouvelle fois, le constat est plutôt alarmant ; de nombreuses espèces dites « communes » sont toujours en déclin modéré (mésanges, pics, etc.). Seule la Fauvette à tête noire et la Tourterelle turque semblent tirer leur épingle du jeu, notamment du fait de leur faible exigence d'un point de vue habitat. L'année 2022 a également été marquée par la refonte des modalités de saisie des données par les contributeurs. Désormais, les informations collectées doivent être versées uniquement sur VigiePlume et Faune France, afin de centraliser l'ensemble des contributions directement au niveau national.

Secteurs : Région PACA
Partenaires : DREAL PACA, CR PACA, CRBPO-MNHN, LPO PACA, observateurs bénévoles et structures participant au suivi
Animation : depuis 2001
Salarié référent : Vincent MARIANI

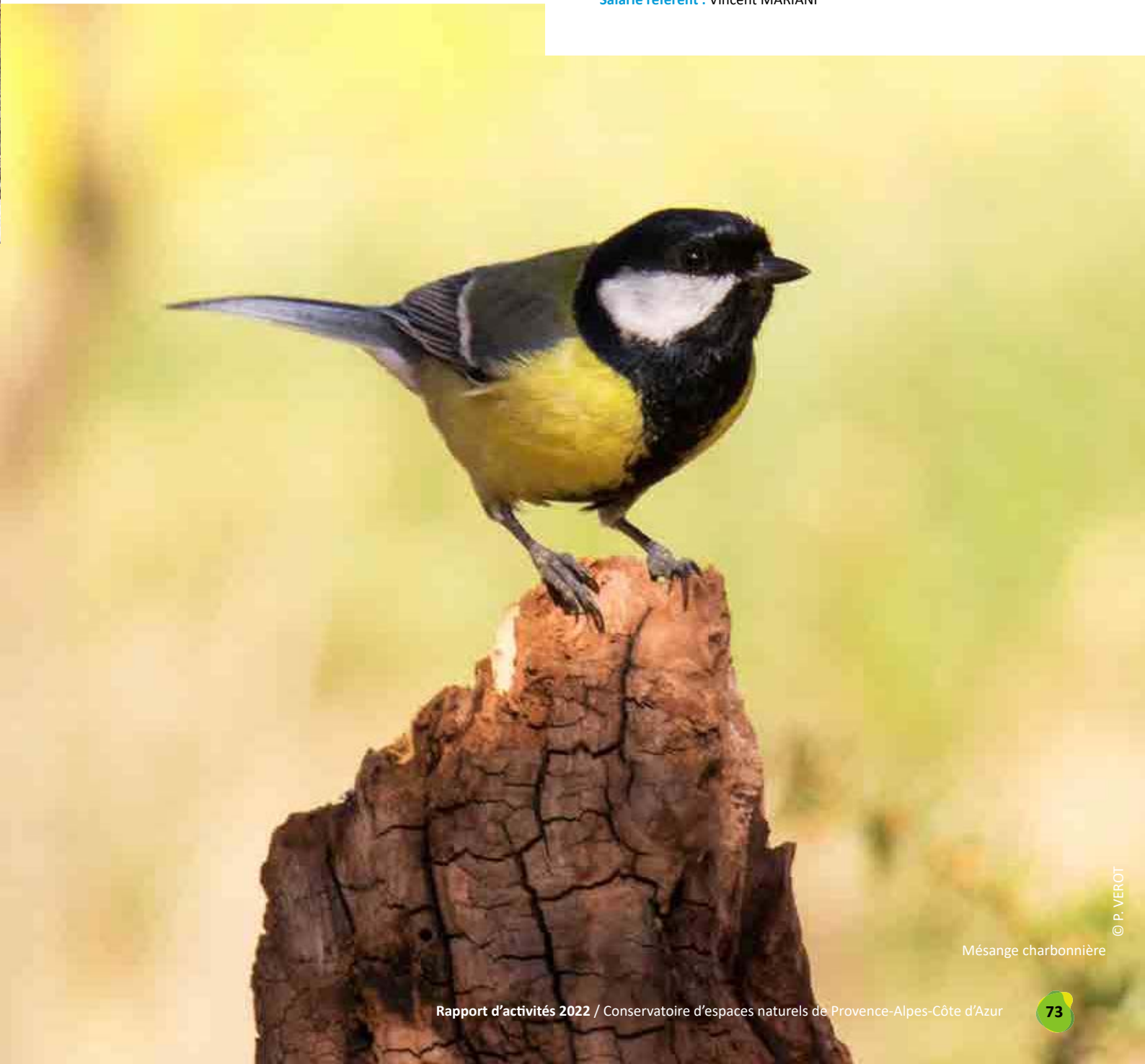

© P. VEROT

Mésange charbonnière

© S. RICHAUD - CEN PACA

Prospection entomologique en Camargue

ETAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE FAUNISTIQUE REGIONALE

CONTEXTE

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite se doter d'une stratégie régionale en faveur de la biodiversité. L'évaluation des enjeux de préservation de la biodiversité et l'évaluation des actions y concourant sont dépendantes du niveau de connaissance de ce patrimoine naturel. Une stratégie d'acquisition de la connaissance représente donc un axe majeur d'une stratégie régionale en faveur de la biodiversité, afin de garantir son efficacité et son adaptabilité dans le contexte actuel de changements globaux. La première étape vers une stratégie d'acquisition de la connaissance vise à réaliser l'état des lieux de cette connaissance, l'évaluer pour en identifier les lacunes et, par conséquent, les besoins d'amélioration. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a donc proposé à la Région de mener cette évaluation en partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Groupe chiroptères de Provence. Cette étude est également soutenue financièrement par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur et se poursuivra en 2023. Elle concerne uniquement la connaissance naturaliste terrestre pour les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, les rhopalocères, les odonates et les orthoptères.

FAITS MARQUANTS

En 2022, le jeu de données, élément de base de l'étude, a été consolidé. 7 032 889 ont pu être utilisées. L'ensemble de ces données a été analysé par les experts et a permis d'établir les listes taxonomiques pour les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, les rhopalocères, les odonates et les orthoptères, c'est-à-dire la liste de l'ensemble des espèces présentes sur le territoire régional. Les statuts biologiques, de présence et d'indigénat des espèces figurant sur les listes taxonomiques ont été expertisés pour permettre d'identifier les espèces à prendre en compte dans la suite de l'étude (terrestre, indigène ou établies, non accidentelles). Un total de 1022 taxons a ainsi été expertisé.
Pour chaque espèce retenue, l'analyse des données disponibles a permis d'évaluer l'état de la connaissance de la répartition de l'espèce, son statut de présence départementale et de commencer à identifier les territoires et taxons en lacune de connaissance. Pour les amphibiens, les reptiles et les mammifères (hors chiroptères), la liste des espèces prioritaires en matière d'amélioration des connaissances a été dressée et commentée. Les territoires devant faire l'objet d'une pression particulière de prospections au regard de leurs lacunes de connaissance et de leurs potentialités d'accueil d'espèces de reptiles et d'amphibiens ont été identifiés. Ce travail se poursuivra en 2023 pour les autres groupes.
L'ensemble de ce travail a été réalisé sous le pilotage du comité de suivi qui s'est réuni en février 2022.

Secteurs : Région PACA
Partenaires : Région PACA, DREAL PACA, OFB, LPO PACA, GCP
Intervention : 2021-2022
Salariée référente : Julie DELAUGE

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU VAR

CONTEXTE

Le Pôle Var du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne depuis 2015 le Conseil départemental du Var dans le déploiement de sa politique publique Espaces naturels sensibles. Il forme les agents départementaux et leur apporte un appui technique et scientifique dans la mise en œuvre de mesures compensatoires ou de projets d'études avec le Muséum d'Histoire naturelle de Toulon et du Var. Sous convention tri-annuelle, le Conservatoire propose cet appui à l'ensemble des agents départementaux du Pôle Environnement et biodiversité.

FAITS MARQUANTS

En cette année 2022, ce sont huit Espaces naturels sensibles qui ont été inspectés par les experts du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour mener des inventaires ciblés et pour accompagner les agents départementaux dans la gestion

© L. COLLANGE

Journée d'échanges sur la gestion post-incendie des milieux en massif des Maures (83)

des territoires dont ils ont la responsabilité. Ce sont également trois formations/sessions de sensibilisation qui ont été proposées sur la thématique des oiseaux, de la gestion post-incendie et de la Nature en Ville. L'année 2023 signera le renouvellement de la convention triennale liant le Conseil départemental au Conservatoire dans ce partenariat enrichissant et constructif pour la préservation des espaces naturels du Département.

Secteurs : Département du Var
Partenaire : CD83
Intervention : depuis 2015
Salarié référent : Vincent MARIANI

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DE VAUCLUSE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne le Conseil départemental de Vaucluse dans la mise en œuvre de sa politique sur les Espaces naturels sensibles (ENS) du Département en réalisant des diagnostics « faune » sur ses sites naturels. Depuis 2015, le Conservatoire participe également aux programmes d'animation sur ces ENS.

FAITS MARQUANTS

Cette année le Conservatoire a accompagné le Département dans la mise en œuvre de sa politique sur les Espaces naturels sensibles (ENS) avec l'élaboration du « Kit du gestionnaire des ENS », comprenant notamment un cahier des charges de plans de gestion et une liste d'espèces à enjeu local. Cet outil s'adresse aux futurs gestionnaires dans le but de les accompagner dans la gestion des sites labéllisés « Espaces naturels sensibles ».
Comme chaque année, le Conservatoire d'espaces naturels a participé également à la sensibilisation du public en proposant plusieurs sorties et/ou chantiers nature inscrits à l'« Agenda nature » du Département.

Secteurs : Département de Vaucluse
Partenaire : CD84
Intervention : depuis 2010
Salariée référente : Florence MÉNÉTRIER

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE SUR LES ESPACES NATURELS REMARQUABLES DU GRAND AVIGNON

CONTEXTE

Débuté en 2017 avec l'étude « Grand aperçu de la biodiversité », le partenariat avec la Communauté d'agglomération du Grand Avignon s'est renforcé en 2021 avec la signature d'une convention-cadre. Les Conservatoires d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie ainsi que le Conservatoire botanique national méditerranéen accompagnent désormais le Grand Avignon jusqu'en 2024, dans un programme d'amélioration des connaissances et de préservation de la biodiversité à l'échelle intercommunale.

FAITS MARQUANTS

Dans le cadre de la dynamique d'amélioration des connaissances naturalistes sur les Espaces naturels remarquables du Grand Avignon, et suite à un état des lieux précis de la biodiversité et à l'identification d'espèces à enjeux connues ou potentielles sur le périmètre d'étude, plus de 30 sessions d'inventaires ont eu lieu entre janvier et octobre 2022 sur les communes de Caumont-sur-Durance, Saint-Saturnin-lès-Avignon et Velleron. Celles-ci ont permis de localiser de très nombreuses espèces à enjeux parmi lesquelles la Diane, l'Agrion de Mercure, le Grand-Duc d'Europe, le Castor et la Loutre ainsi que la Zygène des prés, la Decticelle des ruisseaux et la Couleuvre à échelons. Ce faisant, ces découvertes naturalistes ont permis de localiser des milieux d'importance et soulignent la nécessité de conserver ces habitats naturels dans un bon état de conservation.

Secteurs : Grand Avignon
Partenaires : Grand Avignon, CEN Occitanie, CBNMED, communes de Velleron, Caumont-sur-Durance et Saint-Saturnin-lès-Avignon (84)
Intervention : depuis 2017

Zerynthia polyxena

© S. BENCE - CEN PACA

CONNAISSANCE ET PRÉSERVATION DES CHIROPTÈRES EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CONTEXTE

La conservation de la trentaine d'espèces de chiroptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur présente de nombreux enjeux. Il s'agit, pour beaucoup d'entre elles, d'espèces indicatrices de milieux peu perturbés et peu fragmentés. En effet, elles se déplacent souvent sur de longues distances lors de la recherche de nourriture et certaines espèces utilisent des couloirs qui constituent de bons indicateurs pour la définition de la Trame verte et bleue. Leur installation dans des gîtes en milieux anthropisés et naturels très variés les rend souvent particulièrement vulnérables aux différentes activités humaines. Ce sont donc des espèces-clés pour la mise en place d'actions de préservation et pour la gestion du développement des territoires. Depuis plus de dix ans, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur œuvre pour la conservation des chiroptères. Plusieurs sites présentant un intérêt pour les chauves-souris de niveau régional, voire national, sont gérés ou suivis. Le Conservatoire est également consulté pour la mise en œuvre du Plan régional d'actions Chiroptères (invité du COPIL, COTECH, etc.). Il est en étroite relation avec la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels qui centralise les informations relatives aux chiroptères sur les sites en gestion des Conservatoires régionaux. L'amélioration des protocoles de suivi se poursuit sur certains sites pour lesquels des comptages standards sont impossibles.

FAITS MARQUANTS

Plusieurs gîtes abritant des chauves-souris font l'objet de suivis et de gestion en vue de la conservation des populations. Pour cela et lorsque c'est nécessaire, des conventions sont passées avec les propriétaires.

La Baume Granet (cf. page 23) est située dans une zone résidentielle des Alpes-Maritimes (Roquefort-les-Pins). Cette grotte est utilisée aux périodes de transit printanier et automnal par une colonie de Minioptère de Schreibers. Jusqu'à 86 individus ont été observés dans la Baume en 2022. Le Petit Rhinolophe occupe également cette cavité aux périodes de transit et certains individus y passent l'hiver.

Une colonie de Murins de Bechstein met bas et élève ses jeunes dans l'usine hydroélectrique de la Courbaisse (Tournefort,06). En 2022, 191 individus ont été dénombrés après la naissance des jeunes alors que 126 Murins de Bechstein avaient été comptabilisés l'année précédente.

Les actions de conservation ciblant les carrières de Mercurotte dans les Bouches-du-Rhône (cf. page 29) se sont poursuivies en 2022 pour protéger la colonie de plusieurs centaines de Minioptères de Schreibers qui occupent ce site aux périodes de transit printanier et automnal. Un projet de fermeture physique des carrières est en cours de réflexion ainsi que la mise en place d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope. Le site abrite également des Grands Rhinolophes ; une trentaine d'individus de l'espèce ont été observés dans les carrières en hiver et au printemps.

Dans le département du Var, le Château de La Môle, la maison cantonnière de Capelude, la Bouchonnerie des Mayons, le Cabanon des Ascroix, l'Abbaye du Thoronet, les Mines de Saint-Daumas, les Ponts naturels d'Entraygues et la Grotte des chauves-souris de Châteaudouble ont fait l'objet de suivis.

Au début de l'été, 59 Petits Rhinolophes occupaient le site de mise-bas de Capelude. Après la naissance des jeunes de l'année, un total de 128 Murins à oreilles échancrées, adultes et juvéniles confondus, a été compté au Cabanon des Ascroix.

En parallèle de ces suivis, le Conservatoire porte ou participe à des réflexions sur la conservation des chiroptères. Cette année aura notamment été marquée par le travail initié sur la construction d'une base régionale des gîtes à chiroptères et les réflexions sur les données sensibles (cf. pages 70, 71).

Secteurs : Région PACA
Partenaires : propriétaires, gestionnaires, bénévoles
Intervention : depuis 2010
Salarié.es référent.es : Sarah LE LEZ et Jonathan COSTA

© JC. TEMPIER - CEN PACA

Minioptères de Schreibers dans les carrières de Mercurotte (13)

CONNAISSANCE ET PRÉSERVATION DES INVERTÉBRÉS EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CONTEXTE

Ce programme de connaissance et de conservation est une stratégie d'actions coordonnées par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en relation avec un réseau d'entomologistes. Il vise à améliorer la préservation des espèces menacées, la connaissance régionale, l'appropriation de cette thématique par la population initiée ou non. Il se décline en plusieurs volets, en relation avec des actions liées à :

- La connaissance (volet connaissance »)
- La protection et la gestion (« volet conservation »)
- L'animation du réseau d'entomologistes et de bénévoles (volet « dynamique réseau »)

Les inventaires régionaux (lépidoptères diurnes depuis 2014, orthoptères depuis 2017, coléoptères cicindèles depuis 2019) sont des atlas permanents et bio-historiques se situant à l'interface ou au service de ces trois axes d'intervention.

FAITS MARQUANTS

En 2022 le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a multiplié les actions permettant d'améliorer les connaissances et la préservation des invertébrés, notamment sur les orthoptères, les coléoptères, les cicindèles, les lépidoptères.

- Dans le cadre du programme en faveur du Criquet hérisson, à l'aide du même chien de détection employé dans le projet LIFE SOS Criquet de Crau (cf. page 67), plusieurs stations sans observation récente sur la Sainte-Victoire et le Concors ont été parcourues. Néanmoins, les recherches n'ont pas permis de retrouver l'espèce. Ce travail permet d'améliorer la connaissance du cortège d'espèces liées aux milieux pseudo-steppiques.
- Pour l'arrière-pays niçois, une stratégie d'amélioration de la connaissance des orthoptères a été rédigée. Plusieurs zones apparaissent comme prioritaires sur ce territoire très contrasté et diversifié où s'entremêlent influences méditerranéennes et alpines.
- Sur la Réserve naturelle nationale du Mont-Viso (Hautes-Alpes), un suivi des orthoptères a été organisé sur sept transects pour la seconde année consécutive. En cette année remarquablement chaude et sèche, une diminution générale des peuplements a été constatée, en particulier des espèces hygrophiles.

Le Conservatoire a également accompagné au cours de l'année plusieurs établissements publics régionaux connus sur le territoire, comme le Parc national des Calanques, auquel une méthodologie définissant les enjeux locaux de conservation a été proposée ; la Réserve naturelle nationale de Camargue, pour laquelle une session de deux jours de prospections en partenariat avec des spécialistes des milieux littoraux a été menée et a permis une amélioration notable de la connaissance. Ces journées ont permis de nourrir la réflexion sur les invertébrés définissant l'état de conservation des milieux sableux littoraux. En effet, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur travaille sur l'élaboration d'un protocole d'inventaire et de suivi de ces milieux si fragiles et menacés. Dans cet objectif, un effort particulier a été fourni pour étudier les cortèges des milieux sableux, avec des prospections sur le littoral du Var (Fréjus), complémentaires d'actions provenant de la gestion de sites.

- L'inventaire régional des cicindèles s'est également poursuivi dans les Hautes-Alpes, par l'organisation d'une sortie avec des bénévoles pour tenter d'actualiser la présence régionale de *Cicindela sylvicola*. En l'absence d'observation de l'espèce, il faudra reconduire sa recherche.
- Pour les coléoptères, la dynamique engagée en 2021 s'est poursuivie au travers d'un important travail de capitalisation de la connaissance (saisie de collections, de données bibliographique) ; des actions de terrain ont également été menées dans les Alpes-Maritimes sur un site forestier exceptionnel où s'étagent des vieux boisements méditerranéens, montagnards et subalpins. Un accompagnement des gestionnaires a été mené pour participer à la préservation de ce site chevauchant trois communes (Ilonse, Lieuche et Bairols), où de nombreuses espèces rares de coléoptères ont été trouvées, comme *Osmoderma eremita*, *Stephanopachys substriatus*, mais surtout *Lacon lepidopterus*.
- En 2022, le Conservatoire a également participé aux actions de préservation des odonates en participant au COPIL du Plan régional d'actions et à l'élaboration de la liste d'espèces ciblées en région. Une session de deux jours de prospection avec bénévoles a aussi été organisée dans les Alpes-de-Haute-Provence, en lien avec l'ABC du Lauzet-Ubaye. L'objectif était la recherche d'espèces alpines prioritaires pour le Plan régional d'actions Odonates : *Leucorrhinia dubia*, classée CR et *Somatochlora metallica* classée DD. Une quinzaine de prospecteurs ont participé pour un résultat nul, faisant craindre une possible disparition de ces espèces.

© S. BENCE - CEN PACA

Inventaire des odonates sur le plateau de Dormillouse (Lauzet-Ubaye, 04) site remarquable pour son cortège d'espèces montagnardes et alpines

Secteurs : Lac de Méaulx, Saint-Paul-en-Forêt, Fayence, Seillans (83)
Partenaire : SIASCE
Intervention : depuis 2015
Salarié référent : Vincent MARIANI

CONNAISSANCE ET PRÉSERVATION DE L'HERPÉTOFAUNE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CONTEXTE

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur abrite une diversité herpétologique exceptionnelle, mais d'importantes lacunes concernant la distribution des espèces ont été identifiées. La mise en œuvre d'un inventaire régional en continu sur le long terme est apparue essentielle pour améliorer les connaissances sur la distribution des taxons étudiés et ainsi pouvoir s'assurer de la bonne prise en compte de ces espèces à travers les diverses activités de gestion et d'aménagement du territoire. Aujourd'hui, la rédaction du premier Atlas herpétologique régional est lancée.

FAITS MARQUANTS

En 2022, le Conservatoire d'espaces naturels a poursuivi sa mission d'animation de la dynamique herpétologique régionale au travers de multiples actions.

La démarche d'élaboration de l'Atlas des amphibiens et des reptiles de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est renforcée autour des experts régionaux avec la rédaction concrète de l'ouvrage. Un partenariat fort a été signé entre le Conservatoire, la LPO PACA et le Naturographe, éditeur de Gap, pour la publication de l'ouvrage fin 2023-début 2024.

Le Conservatoire a mis en place, en collaboration avec les experts régionaux et les gestionnaires, une stratégie en faveur de la conservation et de la connaissance de l'Eulepte d'Europe *Euleptes europaea.* En effet, du fait d'une distribution principalement insulaire, les populations de ce petit gecko sont sévèrement fragmentées en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour ces raisons, il a été classé dans la catégorie « En danger » par l'IUCN en PACA (Marchand *et al.*, 2017). L'élaboration et les premières déclinaisons de cette stratégie sont un pas essentiel pour la préservation de l'espèce. La réalisation d'une étude scientifique qui apporte des éléments méthodologiques innovants (photo-identification) et fiables pour le suivi des populations au niveau individuel a été conduite.

Enfin, plus largement, le Conservatoire a porté les enjeux herpétologiques au travers de nombreux programmes de connaissance et de conservation détaillés dans le présent document.

Secteurs : Région PACA
Partenaires : CR PACA, DREAL PACA, CD13
Intervention : depuis 2015
Salariés référents : Julien RENET, Florian PLAULT et Marc-Antoine MARCHAND

© J. RENET - CEN PACA

Eulepte d'Europe sur l'île de Riou (Marseille, 13)

CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE NATIONALE AIRES PROTÉGÉES

CONTEXTE

Suite à l'adoption de la nouvelle stratégie de l'Union européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 (approuvée par le Conseil de l'UE le 23 octobre 2020), une révision de la Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP) a été décidée par le gouvernement avec de nouveaux objectifs qui visent désormais la protection, dès 2022, de 30% du territoire national et des espaces maritimes sous juridiction, dont un tiers (10%) sous protection forte. Cette stratégie s'accompagne concrètement d'un premier Plan national d'actions (PNA) pour la période 2022-2024.

Dans ce cadre, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Région Provence-Alpes-Côte-d'azur (DREAL PACA) doit définir les objectifs régionaux de la SAP pour la période 2022-2024. Dans cet objectif, en 2021, le Conservatoire botanique national méditerranéen, le Conservatoire botanique national alpin et le Conservatoire d'espaces naturels de de Provence-Alpes-Côte d'Azur avaient réalisé pour la DREAL un diagnostic de l'état du réseau des Aires protégées terrestres en région PACA et la définition de plusieurs scénarios d'évolution.

FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a été consacrée à à la finalisation de l'analyse d'identification des lacunes actuelles et des évolutions possibles pour atteindre l'objectif 1 de la SAP « Un réseau résilient aux changements globaux » et en particulier de la mesure 2 « Renforcer le réseau d'Aires protégées pour atteindre 10% du territoire national et de nos espaces maritimes protégés par des zones sous protection forte ».

Il a été proposé, dans un premier temps, un diagnostic de l'état du réseau actuel d'Aires protégées terrestres pour qualifier et quantifier la représentativité du réseau au regard des espèces et des grands types d'écosystèmes en présence, de la prise en compte de secteurs géographiques clés pour la biodiversité régionale dans son ensemble et, de manière plus ciblée, pour les espèces et milieux remarquables. Enfin, des scénarios d'extension et d'amélioration du réseau régional d'Aires protégées ont été présentés sans toutefois anticiper sur la définition des priorités locales.

Au premier semestre 2022, ces travaux ont été présentés et concertés avec les membres du Réseau régional des gestionnaires d'Espaces naturels protégés (RREN) et du CSRPN.

Au cours de l'année 2022, le Conservatoire a ensuite participé à l'élaboration du projet de plan d'actions régional 2022-2024 déclinant la stratégie nationale Aires protégées. Le Conservatoire a également participé à l'ensemble les comités départementaux Aires Protégées et a fait remonter la liste des territoires devant bénéficier de protection au titre de la SNAP.

Secteurs : Région PACA
Partenaires : DREAL PACA, CBNMED, CBNA
Intervention : janvier à décembre 2021
Salariée référente : Julie DELAUGE

CONTRIBUTION À L'AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DES MARES DE LA TRAME TURQUOISE DU BASSIN VERSANT DU CALAVON

CONTEXTE

Proposé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre d'une initiative en faveur de la biodiversité, le projet vise à contribuer à la définition de la Trame turquoise du bassin versant du Calavon par une étude fonctionnelle des mares et des réseaux de mares, et à définir une stratégie de préservation/restauration. L'étude cible le Pélobate cultripède, indicateur d'une biodiversité caractéristique des mares temporaires au sein des écosystèmes méditerranéens, et espèce-clé de la Trame turquoise du Calavon. L'inventaire et la caractérisation des mares, la distribution et l'étude de la dynamique de la population de Pélobate cultripède, ainsi que l'analyse spatiale des continuités écologiques sont au cœur de ce programme piloté par le Conservatoire et mis en œuvre avec le Parc naturel régional du Luberon.

FAITS MARQUANTS

En 2022, l'étude a permis d'apporter une nouvelle lumière sur le réseau de la Trame turquoise du Calavon, ainsi que des clés pour sa conservation sur le long terme. Les études menées sur les populations d'amphibiens et sur le réseau de mares ont permis d'apporter des connaissances scientifiques précieuses permettant de mieux appréhender les enjeux naturels et paysagers. Ainsi, l'étude engagée sur le Pélobate cultripède sur les sites du Plan et des Tours permet de mieux comprendre la dynamique de population de l'espèce et, ce faisant, de déterminer les actions de gestion. L'analyse de la fonctionnalité du réseau de mares et des continuités écologiques existantes informe sur les réseaux de mares nécessitant des actions de renforcement local du potentiel d'accueil ou, *a contrario*, sur un effort de reconnexion aux mares avoisinantes. Ces éléments de connaissance ont permis de construire un programme d'actions opérationnel à la fois détaillé, échelonné et chiffré, à même d'alimenter la réflexion du PNR du Luberon pour la gestion de son territoire.

© F. MENETRIER - CEN PACA

Pélobate cultripède

Secteurs : bassin versant du Calavon
Partenaires : PNR Luberon, AERMC, CD84, Région PACA, CEFE-CNRS, StatiPOP
Intervention : depuis 2019
Salarié.es référent.es : Florence MÉNÉTRIER et William TRAVERS

ETUDE POUR L'AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DE LA « TRAME TURQUOISE » AUTOUR DE SERRE-PONÇON

© M. Mollard - CEN PACA

Prospection bénévole à la recherche du Sonneur à ventre jaune et du Campagnol amphibie (05)

CONTEXTE

Le territoire de la Communauté de communes de Serre-Ponçon (CCSP) compte 73 zones humides de tous types (marais, prairies humides, cours d'eau, etc.) pour une surface totale d'environ 1 630 ha. Seules treize zones humides de moins de 1 ha ont été identifiées lors de cet inventaire alors qu'elles constituent, sur ces territoires, le plus grand nombre de zones humides pouvant afficher des surfaces cumulées significatives. Or, la connaissance et la préservation d'un réseau dense de zones humides - et notamment des zones humides de petite taille – revêt un rôle fondamental en termes de fonctionnalité hydrologique mais aussi de fonctionnalité des populations d'espèces associées à ces milieux. C'est pourquoi, dans le cadre de l'appel à projet « Biodiversité » financé par l'Agence de l'eau, la CCSP et le Conservatoire se sont associés afin de réaliser un diagnostic à large échelle du réseau de zones humides et de ses connectivités écologiques en utilisant deux espèces indicatrices : le Sonneur à ventre jaune et le Campagnol amphibie. Ce diagnostic débouchera sur des propositions d'actions en matière de préservation et de restauration de cette trame.

FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a été consacrée à l'amélioration des connaissances en :

- complétant l'inventaire des zones humides, tout particulièrement des zones humides de petite taille (ce sont 79 zones humides potentielles qui ont fait l'objet d'une visite de terrain)
- analysant leur état de conservation
- faisant des recherches ciblées sur les populations de Sonneur à ventre jaune et de Campagnol amphibie

Les prospections de Sonneur et de Campagnol ont bénéficié de l'implication d'agents du Parc national des Ecrins, de l'OFB, de l'animatrice Natura 2000 et de bénévoles locaux de la LPO. Les conditions météorologiques difficiles (fortes chaleurs et absence de précipitations de printemps) n'ont pas facilité ce travail de terrain, mais ont tout de même confirmé le statut précaire du Sonneur sur ce territoire car il n'a pas été revu sur des stations historiques. Le Campagnol amphibie était assez méconnu ; ces prospections ont permis d'améliorer les connaissances de façon significative, avec, semble-t-il, une relative bonne représentation dans les zones humides présentant des écoulements de surface. L'année 2023 sera consacrée à des compléments d'inventaires ciblés et à l'élaboration d'un plan d'action visant à préserver et à restaurer les zones humides de ce territoire.

Secteurs : Haute-Durance - secteur de Serre-Ponçon
Partenaires : CCSP, AERMC
Intervention : depuis 2022
Salariés référents : Lionel QUELIN, Maxime MOLLARD et Florian PLAULT

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES FAUNISTIQUES SUR LES SITES NATURA 2000 DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE

CONTEXTE

La Métropole, en tant que structure animatrice des sites Natura 2000 « Garrigues de Lançon et Chaînes alentour » et « Montagne Sainte-Victoire », a passé une commande pour réaliser des inventaires et des suivis de couples nicheurs de Circaète Jean-le-Blanc dans ces deux sites, dans le cadre de l'inventaire de la biodiversité mené sur son territoire (2019-2022). Ainsi, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est en charge de la réalisation des inventaires et des suivis de cette espèce sur ces territoires. Sur la Zone de protection spéciale « Garrigues de Lançon », le Conservatoire réalise un suivi de la reproduction de certains couples nicheurs, complétant ainsi les données collectées précédemment. Sur le site Natura 2000 « Montagne Sainte-Victoire », sa mission est de réaliser un inventaire des couples nicheurs de Circaète Jean-le-Blanc en appui à l'équipe du Grand Site.

FAITS MARQUANTS

En 2022, l'amélioration de la connaissance de ce rapace migrateur a été appréciable sur les deux secteurs d'études. Sur la ZPS « Garrigues de Lançon », les suivis réalisés en 2022 ont permis d'affiner la connaissance des différents couples identifiés ou confirmés depuis 2020. Des échecs de reproduction ont été constatés, permettant d'identifier les menaces pesant sur cette espèce sensible au dérangement. La recherche des couples potentiels sur différents secteurs favorables sera poursuivie.
Sur le Grand Site Sainte-Victoire, les prospections de couples nicheurs de Circaète Jean-le-Blanc auront mis en évidence la grande difficulté de localiser précisément les nids dans ce site naturel sillonné d'une multitude de vallons favorables à l'installation de l'espèce. Seul un petit nombre de sites de reproduction a pu être détecté. Cependant, l'augmentation des effectifs d'observateurs a permis de préciser les capacités d'accueil du Grand Site Concors

Sainte-Victoire pour cette espèce. La localisation des couples observés, de manière précise ou approximative, montre que la quiétude des secteurs occupés est primordiale pour l'installation d'un couple reproducteur, de même que la présence d'arbres charpentés est essentielle pour le choix du site.

© J.-C. TEMPIER - CEN PACA

Circaète Jean-le-Blanc, femelle

Secteurs : Grand Site Sainte-Victoire, ZPS Garrigues de Lançon – Bouches-du-Rhône
Partenaires : MAMP, Grand Site Sainte-Victoire, Université Aix-Marseille
Intervention : 2022
Salarié.es référent.es : Guillaume VILLETTE, Hubert DUPICZAK et Bénédicte MEFFRE

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES FAUNISTIQUES SUR LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA SAINTE-VICTOIRE

CONTEXTE

La Réserve naturelle nationale (RNN) de la Sainte-Victoire a été créée le 1er mars 1994 avec pour objectif premier de préserver le patrimoine paléontologique local comportant, entre autres, d'importants gisements d'œufs et de squelettes de dinosaures. Depuis 2017, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur accompagne le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, gestionnaire de la Réserve naturelle. Celui-ci a souhaité élargir et améliorer les connaissances biologiques de la Réserve par la réalisation d'inventaires permettant d'affiner les connaissances de ce patrimoine naturel. Dans le cadre du projet d'extension de la Réserve, le Conservatoire a ainsi réalisé plusieurs inventaires faunistiques en 2021, complétés par des inventaires ciblés sur l'entomofaune en 2022, dans le but de rechercher certaines espèces protégées ou menacées, comme l'Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale*, le Criquet hérisson *Prionotropis azami*, la Magicienne dentelée *Saga pedo*, le Sténobothre fauve-queue *Stenobothrus grammicus*, la Proserpine *Zerynthia rumina*, le Damier de la succise *Euphydryas aurinia* ou le Moiré provençal *Erebia epistygne*. En parallèle, depuis trois ans, le Conservatoire réalise une étude ciblée sur la population de Psammodromme d'Edwards *Psammodromus edwarsianus* présent dans le périmètre de la Réserve. Ce petit lézard, quasi-menacé à l'échelle régionale, présente un état de conservation tel qu'il est devenu primordial d'améliorer les connaissances sur sa démographie et son écologie.

FAITS MARQUANTS

Les résultats concernant les inventaires ciblés menés en 2022 sur l'entomofaune en vue de la constitution de l'argumentaire scientifique pour l'extension de la Réserve naturelle nationale de la Sainte-Victoire sont les suivants. Bien que la diversité ne soit pas importante, le peuplement d'insectes dans la zone d'extension de la Réserve comporte une grande typicité des communautés d'espèces, très fortement dominées par celles d'affinité méditerranéenne xérothermophile. D'autre part, la présence d'espèces peu communes ou rares est avérée, dont 37 sont considérées comme patrimoniales, principalement parmi les lépidoptères hétérocères (papillons dits « de nuit »), les hémiptères hétéroptères (punaises) et les neuroptères (fourmilions et ascalaphes).

Par ailleurs, en cette année 2022, le Département des Bouches-du-Rhône, avec le concours du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la LPO PACA, a souhaité organiser un inventaire de grande ampleur sur la Réserve, s'adressant à la fois au grand public et aux professionnels : « Les 24h de la nature ». Cette manifestation a eu lieu les 21 et 22 mai et a rassemblé de nombreux naturalistes, dont plusieurs salariés, bénévoles, administrateurs et adhérents du Conservatoire. Par la suite, une journée de restitutions s'est tenue le 17 septembre à la Maison de la Sainte-Victoire.

Concernant le Psammodrome d'Edwards, 2022 aura constitué la quatrième et dernière année de suivi de l'espèce sur le périmètre de la Réserve. En tout, 785 observations ont été réalisées pour un total de 134 individus différents capturés. Cette étude aura permis de préciser l'état de la population du site. L'analyse de données spatiales, démographiques et d'utilisation de l'habitat a permis l'acquisition d'informations cruciales pour sa conservation. Cette espèce présente des domaines vitaux beaucoup plus importants que rapportés dans la littérature et, de plus, elle fréquente à la fois les zones présentant un faible recouvrement de la végétation au sol, ainsi que les surfaces forestières (pinède aérée) composées d'une strate arbustive. La population étudiée est caractérisée par un faible taux de survie et un fort taux de recrutement plaçant la reproduction et la production de jeunes comme les éléments déterminant sa conservation.

© S. BENCE - CEN PACA

La Zygène de l'Esparcette dans le secteur d'extension

Secteurs : Beaurecueil (13)
Partenaires : CD13, RNN Sainte-Victoire
Intervention : 2022
Salarié.es référent.es : Stéphane BENCE, Bénédicte MEFFRE, Julien RENET, Cindy MONNET et Laureen KELLER

PORTRAIT DE LA BIODIVERSITÉ CONTINENTALE DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE : HIÉRARCHISATION DES ESPÈCES

CONTEXTE

En 2020, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé l'évaluation du niveau de la connaissance de la biodiversité terrestre du département des Bouches-du-Rhône, dressant ainsi le Portrait de la biodiversité continentale des Bouches-du-Rhône en partenariat avec la LPO PACA et le CBNMED. Soutenu par le Département des Bouches-du-Rhône dans le cadre de sa Stratégie départementale en faveur de la biodiversité, le Conservatoire a poursuivi cette analyse par l'évaluation des enjeux de conservation concernant la faune sur le territoire.

Débutée en 2021, cette étude a permis la définition de la patrimonialité de la biodiversité faunistique pour les groupes taxonomiques les mieux connus et l'identification des territoires concernés par ces enjeux.

FAITS MARQUANTS

En 2022, l'étude a été finalisée. Elle avait pour objectif de définir l'enjeu local de conservation des espèces de la faune indigène du département pour les mammifères, les papillons, les odonates et les orthoptères, c'est-à-dire les groupes taxonomiques dont l'état de connaissance a été jugé satisfaisant au préalable. Ainsi, après avoir hiérarchisé les enjeux de conservation, 145 espèces (sur 608 espèces évaluées) ont été définies comme prioritaires, à enjeu très fort et fort. Une analyse du territoire a permis de mettre en évidence les espaces les plus concernés par ces espèces.

En complément, ces résultats ont été comparés avec les statuts de protection réglementaire. Il s'avère que plus d'un tiers des taxons à enjeux prioritaires ne bénéficient d'aucune mesure de protection. Il s'agit principalement d'orthoptères et de rhopalocères.

L'analyse démontre que toutes les mailles (de 10km par 10km) du département abritent a minima une espèce à enjeu de conservation prioritaire. En effet, le département des Bouches-du-Rhône présente une grande diversité de milieux permettant l'expression d'un grand nombre d'espèces.

Pour conclure, cette analyse permettra d'alimenter les orientations d'aménagement des territoires et de mettre en place des actions de conservation. Le prolongement de cette étude serait d'encourager la conservation des milieux naturels, qui constitue l'une des stratégies les plus adaptées pour protéger des zones soumises à pressions, mais d'une grande valeur écologique.

Secteurs : Département des Bouches-du-Rhône
Partenaires : CD 13, CBNMED, LPO PACA
Intervention : depuis 2019
Salariées référentes : Julie DELAUGE et Bénédicte MEFFRE

© S. RICHAUD - CEN PACA

Trichodes alvearius

Animation pédagogique sur le marais de Redon (83)

LES GRANDS PROGRAMMES L'ANIMATION ET LA MOBILISATION TERRITORIALE

ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « MARAIS DE GAVOTY, LAC DE BONNE COUGNE, LAC DE REDON »

CONTEXTE

En 2021, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a été chargé pour trois ans de l'animation du site Natura 2000 « Marais de Gavoty, Lac de Bonne Cougne, Lac de Redon ». Ce site abrite des zones humides temporaires, relictuelles, situées au sein de vastes dépressions en cuvette, favorisant une grande biodiversité végétale et animale (Armoise de Molinier, Tortue d'Hermann, Pélobate cultripède).

FAITS MARQUANTS

Pour cette deuxième année d'animation, les marais temporaires du Centre Var ont bénéficié de l'accompagnement du Conservatoire dans la mise en œuvre des objectifs du Document d'objectifs. Un travail de concertation avec les propriétaires adjacents au Marais de Gavoty a été entrepris pour mettre en place un projet de restauration permettant d'améliorer la qualité de l'eau du lac, soumis à une eutrophisation grandissante. Concernant le Lac de Redon, les travaux de mise en défens du lac se sont poursuivis et l'élaboration d'un projet de restauration de « restanques » est en cours. Sur la commune de Flassans-sur-Issole, des animations à destination des scolaires de la commune ont été organisées afin de faire découvrir aux enfants les richesses de leur territoire.

Secteurs : Besse-sur-Issole, Flassans-sur-Issole, Gonfaron (83)
Partenaires : DDTM, OFB, CBNMED, Tour du Valat, Région PACA, D83
Animation : depuis 2021
Salarié référent : Vincent MARIANI

ANIMATION DU SITE NATURA 2000 DE LA « MONTAGNE DE LURE »

CONTEXTE

La commune de Saint-Vincent-sur-Jabron avait été désignée comme structure porteuse de l'animation du site Natura 2000 de la Montagne de Lure en 2012. Depuis 2013, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur assure la gestion opérationnelle du Document d'objectifs au travers d'un marché qui a été reconduit jusqu'en 2022. Ce très beau massif forestier aux influences méditerranéennes et montagnardes abrite une hêtraie acidiphile originale très rare dans la région. L'exploitation modérée du site permet le développement d'une biodiversité notable, aussi bien en forêt que sur les écotones (transition entre deux écosystèmes) et les milieux ouverts associés. Très important pour la Vipère d'Orsini et le Pique-Prune, le site s'avère également très intéressant pour les chauves-souris (forte population de Barbastelle et présence sympatrique des trois oreillards) et pour sa très grande richesse en papillons et coléoptères.

FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a vu la désignation d'une nouvelle structure animatrice : le Parc naturel régional du Luberon. Celui-ci a confié la poursuite de l'animation du site au Conservatoire d'espaces naturels jusqu'en décembre 2024. Un nouveau président de COPIL a également été élu, M. Emmanuel Jakovic, membre du Conseil municipal de Saint-Etienne-les-Orgues. Dans le cadre de la déclinaison nationale de la nouvelle Politique agricole commune sur la période 2023 – 2027, les Projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) ont également fait l'objet d'une mise à jour en 2022 par leurs animateurs (le Parc naturel régional du Luberon pour ce qui concerne la Montagne de Lure). Les Mesures agro-environnementales et les contrats Natura 2000 déjà engagés ont été prolongés sur cette période et de nouvelles actions ont été programmées :

- visite de terrain avec le maire de L'Hospitalet et la DDT pour étudier l'intérêt écologique et la faisabilité de coupes de pins au niveau des crêtes
- élaboration d'un dossier technique pour la réalisation d'aménagements en faveur des chauves-souris sur une maison forestière de l'ONF

© L. QUELIN - CEN PACA

Vue sur les crêtes du Contras (L'Hospitalet, 04)

Les vieux chênes à cavités de la propriété de Jansiac, qui abritent notamment le Pique-prune *Osmoderma eremita*, ont été durement impactés par l'incendie qui s'est déclaré au lieu-dit « La Parandière » en 2020. Dans le cadre du suivi de l'état de conservation d'habitat d'espèce d'intérêt communautaire du site Natura 2000 « Montagne de Lure », une évaluation du taux de survie des chênes a également été réalisée au cours de l'année. Sur le terrain, tous les chênes du secteur incendié ont été localisés et caractérisés selon leur état : « vivant » ou « mort ». Sur les 30 ha impactés par l'incendie, 409 arbres ont été pointés dont 268 morts (65%) et 141 vivants (35%). Ce suivi, réalisé à deux ans, sera reconduit dans quelques années pour évaluer le taux de survie à plus long terme. Par ailleurs, un chantier de coupes de rejets de hêtres en faveur de la Vipère d'Orsini a de nouveau été organisé avec les élèves du lycée de Carmejane.
Enfin, un inventaire des chauves-souris forestières de la Montagne de Lure a été confié au Groupe Chiroptères de Provence et a été transmis à l'ONF, en charge de la gestion de la quasi-totalité des forêts du site Natura 2000.

© M. Mollard - CEN PACA

Chantier de coupes de rejets de hêtres en faveur de la Vipère d'Orsini avec les élèves du Lycée de Carmejane (04)

Secteurs : Montagne de Lure
Partenaires : commune de Saint-Vincent-sur-Jabron, ONF, DREAL PACA, DDT 04, CD 04, ONCFS, CERPAM, communes du site Natura 2000, PNR Luberon, propriétaires, éleveurs, agriculteurs, etc.
Intervention : depuis 2013
Salariée référente : Laura GRANATO

ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « MONTAGNE DU MALAY »

CONTEXTE

La Montagne du Malay est située dans le camp militaire de Canjuers et présente un ensemble de milieux exceptionnels sauvages et préservés, avec des espèces et des habitats d'intérêt communautaire assez rares en France. La seule population de Vipère d'Orsini *Vipera ursinii* connue à ce jour dans le Var s'y trouve notamment. Depuis 2018, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est animateur du site Natura 2000 sur une surface 1 278 hectares.

FAITS MARQUANTS

Un conseil scientifique, rassemblant de nombreux partenaires dont le Conservatoire, s'est tenu en mars 2022 pour la première fois depuis 2008. Cette réunion a permis de définir les priorités en matière d'actions en faveur de l'environnement. A cette occasion, le Conservatoire d'espaces naturels a proposé la mise en place d'un projet de suivi de la Vipère d'Orsini sur la Montagne du Malay durant trois ans. Une réponse est attendue en 2023 concernant l'obtention d'une subvention (Fonds d'intervention pour l'environnement). En 2022, le Conservatoire s'est également rapproché du groupement pastoral local pour mettre à jour une convention existante entre l'ONF, l'Armée et lui-même. Enfin, le Conservatoire a accompagné le Parc naturel régional du Verdon pour le dépôt de son PAEC sur Canjuers et plus particulièrement sur le Malay.

© M. AFERIAT - CEN PACA

Vue depuis la Montagne du Malay (83)

Secteurs : Seillans, Mons, La Roque-Esclapon (83)
Partenaires : DDTM, ONF, Ministère des Armées
Animation : depuis 2014 (structure opératrice) - depuis 2018 (structure animatrice)
Salariée référente : Magalie AFERIAT

ANIMATION TERRITORIALE DES ZONES HUMIDES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé et finalisé en 2019 le complément d'inventaire des zones humides du Département des Bouches-du-Rhône. L'inventaire aura permis de localiser, de décrire et de hiérarchiser au total 243 zones humides sur le département. Le Conservatoire continue de mettre à jour les données cartographiques de localisation et de délimitation de ces zones humides afin d'améliorer la connaissance sur les zones humides. L'inventaire des zones humides des Bouches-du-Rhône, lorsqu'il sera validé et « porté à connaissance » par les services de l'État, constituera un outil fondamental des politiques de conservation des zones humides et de leur prise en compte dans l'aménagement du territoire. À la disposition des services de l'Etat, il contribuera à l'instruction des dossiers d'autorisation ou de déclaration de travaux, comme à celle des documents d'urbanisme. Fort de cette expérience et en valorisant les compétences mises en œuvre par le Conservatoire dans les autres départements de la Région, le Conservatoire propose, depuis 2021, de travailler à la mise en place d'une animation territoriale des zones humides des Bouches-du-Rhône.

FAITS MARQUANTS

Le travail de mise en place d'une animation territoriale en faveur des zones humides se poursuit en revêtant plusieurs formes tout au long de l'année 2022. Le dispositif de sensibilisation au fonctionnement et à la fragilité des zones humides, appelé module voyageur « Immersion, nature augmentée » a été utilisé lors d'évènements ciblés à destination des décideurs ou élus, comme la journée technique organisée à Aix-en-Provence par l'Agence de l'Eau au mois de mai. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est rendu à de nombreuses réunions de concertation ou d'information où les enjeux autour des zones humides sont exposés (démarche SAGE Crau, programme de connaissance des zones humides en Crau OSMOSE). Une veille sur l'organisation de la compétence sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence a également été assurée.

© M. MARMIER - CEN PACA

Rainette méridionale

Secteurs : Département des Bouches-du-Rhône
Partenaires : CD 13, AERMC
Intervention : depuis 2020
Salariée référente : Bénédicte MEFFRE

ANIMATION TERRITORIALE DES ZONES HUMIDES DE VAUCLUSE ET DU PLAN RHÔNE

CONTEXTE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pris en charge depuis 2014 une mission d'animation territoriale des Zones humides. Cette mission a pour but de développer et de démultiplier les actions volontaristes favorisant la conservation de ces espaces naturels fragiles, en engageant une réflexion avec les collectivités et les gestionnaires des milieux aquatiques sur la prise en compte et la préservation de ces milieux. Cette mission d'animation concerne les zones humides identifiées dans le cadre de l'inventaire de Vaucluse, ainsi que les sites porteurs de biodiversité « orphelins » identifiés dans le cadre du Plan Rhône sur les départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Le Conservatoire œuvre ainsi à l'émergence de projets de restauration et de préservation des zones humides sur ce territoire, et accompagne les acteurs et porteurs de projets dans toutes les phases de travail et dans les instances susceptibles d'aboutir à une action.

FAITS MARQUANTS

En 2022 l'animation territoriale en faveur des zones humides a permis d'apporter un appui technique et méthodologique à deux syndicats de cours d'eau (Sorgues et Le Lez) en vue de l'élaboration de leurs stratégies foncières en faveur des zones humides. Un accompagnement similaire a été déployé sur le bassin de l'Ouvèze provençale dans le cadre d'une étude hydraulique et hydromorphologique de bassin et sur la zone humide des Paluds de Courthézon, pour laquelle une stratégie foncière a été définie. Les premiers jalons d'une analyse stratégique des enjeux de milieux humides sur le territoire du SYMADREM ont également été posés dans le cadre du Plan Rhône, avec le concours technique de l'Agence de l'eau et de la Région.

En matière d'animation foncière, un effort significatif a été déployé en faveur de l'étang de Ruth, zone humide remarquable pour laquelle une première phase de projet semble se dessiner avec les acteurs locaux, ce qui devrait permettre d'assurer la maîtrise foncière d'environ 30% de la zone humide. D'autres sites et territoires ont également fait l'objet d'animation foncière (Paluds de Courthézon, marais du Grès, bassin du Calavon...).

En parallèle, le Conservatoire a pris part au cours de l'année aux ateliers territoriaux de déclinaison du Programme de mesures 2022-2027 afin que les enjeux relatifs aux milieux humides soient considérés, ou que des transversalités puissent être identifiées avec d'autres projets.

Enfin, le Conservatoire d'espaces naturels est intervenu dans différentes instances (Plan Rhône, Comité départemental des Aires protégées, journée thématique de l'ARBE...) et a participé à divers événements en lien avec la ressource en eau et/ou les milieux humides (Assises de l'eau du Département de Vaucluse, divers webinaires...).

Secteurs : Département de Vaucluse et axe Rhône (84, 13)
Partenaires : AERMC, CD84, Région PACA, EDF
Animation : depuis 2014
Salarié référent : Grégorie LANDRU

ACCOMPAGNEMENT DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

CONTEXTE

Soucieuse de la préservation de son patrimoine naturel, la Direction de l'environnement de Monaco fait appel au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis plus de dix ans pour apporter son savoir-faire dans l'amélioration de la connaissance du territoire monégasque en réalisant des expertises écologiques par le biais d'inventaires et de suivis faunistiques. Ces études représentent de véritables supports pour la prise en compte de la biodiversité dans les mesures de gestion ou de conservation par la Direction de l'environnement monégasque sur les plans législatif, réglementaire ou opérationnel.

FAITS MARQUANTS

En 2022, la Direction de l'Environnement, en partenariat avec le Conservatoire, a souhaité améliorer les connaissances sur l'herpétofaune, suite à une étude réalisée en 2012 et 2013. L'inventaire de 2022 mené par le Conservatoire a permis d'orienter les recherches sur les espèces diurnes, mais aussi de compléter les données acquises sur les espèces nocturnes. Une prospection ciblée sur les falaises maritimes de Fontvieille et des Jardins Saint-Martin, jusqu'alors non prospectées, a été réalisée. Cet inventaire a permis de recenser deux nouvelles espèces sur le territoire monégasque, dont le Phyllodactyle d'Europe *Phyllodactylus europaeus*. Le suivi de la nidification du Cormoran huppé de Méditerranée et du Faucon pèlerin s'est poursuivi une nouvelle fois cette année.

© C. VEROT - CEN PACA

Prospection herpétofaune sur les falaises, Principauté de Monaco

Secteurs : Principauté de Monaco
Partenaires : Direction de l'environnement de Monaco, CBNMED, MHN Nice
Intervention : depuis 2010
Salariée référente : Anaïs SYX
Bénévole : Gisèle BEAUDOIN (administratrice du CEN PACA)

PARTENARIAT AVEC LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE : ACCOMPAGNEMENT POUR LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE

CONTEXTE

Par le biais d'une convention-cadre, la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur collaborent étroitement pour préserver la biodiversité du territoire. En 2018, le Conservatoire a réalisé, avec la participation du Conservatoire botanique méditerranéen et l'appui de la Ligue de protection des oiseaux, un état des lieux de la connaissance naturaliste sur le territoire de la Métropole. Cet état des lieux a permis de définir des enjeux de connaissance et de proposer des inventaires prioritaires à engager. A la suite de cette étude, un programme de prospections visant l'amélioration des connaissances naturalistes sur le territoire métropolitain a été effectué entre 2019 et 2020. Dans la continuité de ce partenariat, le Conservatoire a réalisé en 2021 une étude visant à définir la patrimonialité de la biodiversité faunistique et à hiérarchiser les enjeux de conservation de la faune sur le territoire métropolitain. 2022 a été une année d'information et de mobilisation des acteurs du territoire pour la mise en place d'actions en faveur de la préservation de la nature.

FAITS MARQUANTS

Durant l'année 2022, le Conservatoire a contribué à l'accompagnement de deux communes souhaitant intégrer la biodiversité dans leur projet communal. Tout au long de l'année, il a également participé à la diffusion des enjeux de la biodiversité à l'échelle territoriale en participant à plusieurs ateliers permettant de sensibiliser différents types de publics (élus, agents métropolitains, partenaires). En parallèle, le Conservatoire a accompagné la Métropole dans sa réflexion pour se doter d'un outil d'orientation et d'un indicateur global de biodiversité en vue d'identifier les zones revêtant un enjeu significatif à une échelle métropolitaine. Ce qui a consisté à mener une réflexion méthodologique avec le partenaire associé, le CBNMED et ainsi à proposer des réajustements d'objectifs. Dans le cadre de cette réflexion, le Conservatoire et le CBNMED ont proposé et testé une première approche méthodologique. La validation du projet ou la poursuite des tests sont prévus en 2023.

Secteurs : Métropole Aix-Marseille-Provence
Partenaires : MAMP, CBNMED
Intervention : 2022
Salariées référentes : Bénédicte MEFFRE et Julie DELAUGE

Le Ballous *Tomares ballus*

© S. BENCE - CEN PACA

BIODIV'ACTES : EXPÉRIMENTATION DE LA CO-CONSTRUCTION D'ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ LOCALE

CONTEXTE

Parce que la biodiversité est un enjeu primordial, l'Office français de la biodiversité (OFB), la DREAL PACA, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur se sont engagés dans une démarche régionale de préservation du patrimoine naturel en Provence-Alpes-Côte d'Azur : Biodiv'Actes.

A partir d'une analyse régionale, des territoires prioritaires ont été identifiés au regard du patrimoine naturel remarquable qu'ils abritent et des pressions (démographie, urbanisation, développement d'infrastructures) qu'ils subissent. Sur ces territoires, l'objectif est de réfléchir avec les acteurs locaux de l'urbanisme, du tourisme, de l'agriculture, de la sylviculture, de la protection de la nature et de trouver des solutions innovantes pour la prise en compte de cette biodiversité sur des territoires expérimentaux. Le choix s'est notamment porté sur la région de l'Embrunais dans les Hautes-Alpes. Le Conservatoire d'espaces naturels de PACA, la commune et la DREAL-OFB (avec l'accompagnement méthodologique de Génope) ont animé ce projet collaboratif.

FAITS MARQUANTS

La démarche expérimentale Biodiv'Actes a permis de rassembler un grand nombre d'acteurs autour de la recherche collective de solutions en faveur de la biodiversité.

Ces acteurs venant d'horizons variés, le fait de partager un diagnostic, d'échanger sur des problématiques et de rechercher des solutions collectivement a été enrichissant pour le plus grand nombre et les outils d'animation proposés ont permis de dynamiser la « vie de groupe » et de faciliter les échanges.

Des acteurs ont proposé des initiatives correspondant à leurs champs d'intervention apportant une plus-value en termes de biodiversité :

- La Communauté de commune de Serre-Ponçon propose un « Inventaire et valorisation des vieux bois et gros bois morts sur le territoire de la Communauté de communes de Serre-Ponçon » dans le cadre de la charte forestière.
- Le Syndicat d'éclairage public de l'Embrunais Savinois propose de poursuivre la démarche engagée par le syndicat en faveur de la « Maîtrise de la demande d'énergie et lutte contre la pollution lumineuse ».

La faible participation des élus est à regretter, tout comme le décalage entre le nombre de propositions d'actions (44 actions) et le nombre d'initiatives (2 initiatives). Par conséquent, le risque de voir la dynamique locale s'affaiblir une fois le travail d'animation terminé est réel malgré le souhait des participants de voir se concrétiser et émerger des actions proposées.

Un portage par une collectivité locale permettant de poursuivre ce travail collectif serait le bienvenu.

Fort de cette expérience, le CEN PACA et l'Agence Génope en la personne de Gaëlle Le Bloa ont publié le Guide Biodiv'Actes « Comment co-construire en faveur de la biodiversité ? »

Un guide pas à pas, pour initier et animer une démarche de territoire. Il est destiné aux acteurs du territoire qui souhaitent s'engager et engager leur territoire dans une démarche collective et participative afin d'imaginer des solutions partagées et co-construites d'intervention en faveur du patrimoine naturel, de la biodiversité et du cadre de vie.

© G. LE BLOA - Agence Genope

Atelier dans le cadre du programme Biodiv'Act

Secteurs : Embrunais (05)
Partenaires : OFB, DREAL PACA, Agence Génope et les représentants locaux des collectivités, de l'urbanisme, du tourisme, de l'agriculture, de la sylviculture, de la protection de la nature, etc.
Intervention : depuis 2021
Salarié.es référent.es : Lionel QUELIN et Julie DELAUGE

GUIDE BIODIV'ACTES COMMENT CO-CONSTRUIRE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ?

Un guide pas à pas, pour initier et animer une démarche de territoire : consultable dans la Médiathèque du site internet du CEN PACA rubrique **Publications techniques et scientifiques**.

Atelier dans le cadre du programme Biodiv'Act

© G. LE BLOA - Agence Genope

LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE EN COURS ET FINALISÉS

ZOOM SUR L'ABC

du Méouge aval (Barret-sur-Méouge et de Saint-Pierre-Avez) (p. 90)

ZOOM SUR L'ABC

de Saumane-de-Vaucluse (p. 92)

ZOOM SUR L'ABC

intercommunal Jouques, Peyrolles-en-Provence, Saint-Paul-lèz-Durance (p.91)

ABC de La Motte-du-Caire (2021-2022)

ABC de Val Buëch-Méouge et Eourres (2018-2019)

ABC de Noyers-sur-Jabron (2021-2023)

ABC de Saint-Vincent-sur-Jabron (2018-2019)

ABC d'Arles (2019)

ABC d'Ensuès-La Redonne (2022-2023)

ABC de Saint-Chamas (2021-2023)

ABC de Septèmes-les-Vallons (2020-2022)

Gap

Avignon

VAUCLUSE

BOUCHES-DU-RHÔNE

Aix-en-Provence

VAR

Toulon

● ABC finalisés ● ABC en cours

Briançon
HAUTES-ALPES
Digne-les-Bains
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
ALPES-MARITIMES
Nice
ZOOM SUR L'ABC du Lauzet-Ubaye (p. 90)
© L. QUELIN - CEN PACA
ABC de Grasse (2020-2023)
ABC de Châteauneuf-Grasse (2021-2022)
ABC de Saint-Jeannet (2022-2024)
ZOOM SUR L'ABC de Valbonne (p. 91)
© A. TOSOLINI - CEN PACA
ABC de Saint-Paul-de-Vence (2021-2024)
ABC de Mouans-Sartoux (2019-2022)
ABC d'Antibes-Juan-les-Pins (2022-2024)
ZOOM SUR L'ABC de Cotignac et Pontevès (p. 92)
© T. MORRA - CEN PACA
Le Cannet-des-Maures (2021-2023)
Collobrières (2019-2020)
La Roquebrussanne et de La Celle (2019-2020)
ABC de la Sainte-Baume (Signes, Evenos, Le Beausset) (2021-2023)

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DU LAUZET-UBAYE

CONTEXTE

Issue de la fusion de l'ancienne commune du Lauzet avec celle d'Ubaye lors de l'ennoiement du village d'Ubaye en 1956 durant la création du lac de Serre-Ponçon, la commune du Lauzet-Ubaye occupe une surface importante (66,26 km²) et se caractérise par une forte amplitude altitudinale (plus de 1 700 m) lui permettant d'héberger une grande diversité de milieux, des pelouses supraméditerranéennes aux boisements de conifères subalpins.

FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a en premier lieu été consacrée aux inventaires avec un effort particulier sur certains groupes d'insectes. Les recherches ciblées sur les coléoptères saproxyliques ont permis d'étoffer la richesse spécifique connue et de découvrir plusieurs espèces forestières très rares à répartition boréo-alpine. Un effort important a été consacré aux papillons de nuit par Eric DROUET du GRENHA, permettant d'atteindre un total de 435 espèces connues sur la commune (à compléter). En parallèle, un dossier technique de création d'un pré-verger sur un site artificialisé par un ancien projet de lotissement a été rédigé et est en recherche de financements pour passer à une phase opérationnelle.

© L. QUELIN - CEN PACA

Tourbière à sphaigne, habitat naturel très rare en région PACA (04)

Secteurs : Ubaye (04)
Partenaires : commune du Lauzet-Ubaye, GRENHA, ONF, OFB
Intervention : 2021-2023
Salariés référents : Lionel QUELIN et Florian BURALLI

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DU MÉOUGE AVAL (COMMUNES DE BARRET-SUR-MÉOUGE ET DE SAINT-PIERRE-AVEZ)

CONTEXTE

Porté par le Parc naturel régional des Baronnies provençales en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur la période 2022-2023, cet ABC concerne les communes de Barret-sur-Méouge et de Saint-Pierre-Avez. Il s'inscrit en continuité de l'Atlas de la biodiversité communale de Val Buëch-Méouge et Eourres réalisé entre 2018 et 2020 dans le cadre d'une stratégie globale d'accompagnement des communes à la prise en compte des enjeux de biodiversité de ce territoire. Les deux communes étudiées en 2022 sont situées dans la partie aval de la vallée de la Méouge qui prend sa source dans la Drôme.

FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a été consacrée aux inventaires avec un choix porté principalement sur la trame forestière et en particulier sur la trame de vieux bois (coléoptères, mollusques continentaux), la trame de milieux ouverts (papillons de jour, orthoptères) et la trame de milieux humides et aquatiques (papillons de jour, coléoptères, orthoptères). La connaissance de la flore a également bénéficié des inventaires de botanistes locaux.
Au final ce sont notamment 101 espèces qui ont été ajoutées à la faune connue de Barret-sur-Méouge et 71 espèces à la faune connue de Saint-Pierre-Avez (essentiellement des insectes et mollusques), représentant une augmentation de près de 25 % du nombre de taxons faunistiques connus sur chaque commune.
Une sortie de terrain destinée aux habitants et une sortie destinée aux élus ont été organisées pour découvrir les enjeux de biodiversité forestière de ce territoire.

© L. QUELIN - CEN PACA

Visite en forêt communale de Barret-sur-Méouge avec les élus et l'ONF (05)

Secteurs : Baronnies (05)
Partenaires : PNR Baronnies, communes de Barret-sur-Méouge et de Saint-Pierre-Avez, OFB
Intervention : 2022-2023
Salariés référents : Lionel QUELIN et Florian BURALLI

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE VALBONNE

CONTEXTE

Quatrième commune de la Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis (CASA) en terme démographique, Valbonne jouit d'un grand rayonnement qui dépasse largement les limites de l'intercommunalité en raison de son poids économique (50 % de la technopole est située sur la commune). Néanmoins, deux tiers de la surface de la commune sont recouverts de végétation naturelle. De plus, de nombreux ruisseaux et rivières traversent ou bordent la commune. Ces continuités écologiques, qu'elles soient vertes ou bleues, forment ainsi la richesse de la diversité biologique de ce territoire. Les objectifs premiers poursuivis par ce projet d'ABC sont de prolonger le travail mené dans le cadre de la révision du PLU pour enrichir le socle de connaissances naturalistes et le transmettre pour proposer des pistes d'actions qui pourront répondre aux engagements pris.

FAITS MARQUANTS

Cette première année d'ABC a notamment été consacrée à la réalisation d'inventaires portant sur l'entomofaune et tout particulièrement les coléoptères. En effet, la connaissance des coléoptères sur la commune de Valbonne est restée très lacunaire jusqu'au début du XXIe siècle. Bien que Valbonne soit une commune majoritairement forestière comprenant, qui plus est, des boisements relictuels en bon état de conservation, les espèces saproxyliques étaient très peu connues. Ainsi, au cours de cet ABC, 56 espèces ont été recensées dont 36 nouvelles espèces, et 5 présentent un intérêt patrimonial fort. Sur cette thématique, le Conservatoire a animé une sortie qui a regroupé une quinzaine de valbonnais autour de l'observation de diverses espèces liées au bois mort ou aux champignons lignicoles.

Secteurs : espaces boisés interstitiels de Sophia-Antipolis, vallon du Mardaric, ripisylves de la Brague, sud du Fugueiret, Bourrelle, Macarons, Peijean, les Clausonnes, Trois Moulins, les Bouillides, etc.
Partenaires : CASA, SMIAGE, CD 06, GCP, LPO, ONF 06, Fédération des Alpes-Maritimes pour la pêche et la protection du milieu aquatique, Association de chasse communale, OFB, ARBE, CR, etc.
Salariée référente : Anaïs SYX

Animation coléoptères, ABC de Valbonne (06)

© A. TOSOLINI - CEN PACA

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE DE JOUQUES, PEYROLLES-EN-PROVENCE, SAINT-PAUL-LÈZ-DURANCE

CONTEXTE

La politique de préservation de la biodiversité dans les communes de Jouques, Peyrolles et Saint-Paul-lèz-Durance se caractérise par une volonté d'appropriation par les collectivités des actions de protection des espaces naturels par le Grand Site Concors Sainte-Victoire. Les trois communes partagent un territoire naturel homogène et sont en relation directe au sein de trames écologiques vertes et bleues. Elles montrent aussi chacune des spécificités (zones humides, terrains agricoles, ruisseaux ou rivières, ...) qui confèrent à leur ensemble une biodiversité encore plus grande. Les trois communes ont souhaité proposer un projet d'Atlas de la biodiversité intercommunale, accompagné par le Conservatoire, en tant que partenaire privilégié, pour réaliser les actions de terrains reposant sur trois axes :

- Améliorer les connaissances sur la biodiversité dans certains groupes taxonomiques, dont la connaissance mérite d'être améliorée, en particulier les coléoptères, les lépidoptères/hétérocères, les hémiptères et la flore spécifique aux zones agricoles et milieux forestiers
- Améliorer la connaissance de la biodiversité sur des zones spéciales (couverture géographique) : les milieux agricoles, le piémont des Ubacs et du Concors, la vallée de la Durance, les corridors de biodiversité représentés par l'Abéou et le Réal.
- Sensibiliser et associer la population aux enjeux de la biodiversité.

FAITS MARQUANTS

Lors de l'année 2022, des inventaires entomologiques ciblés en priorité sur les coléoptères, les orthoptères, les lépidoptères et les punaises dans les milieux agricoles et le cours d'eau du territoire ont été menés. Ces inventaires ont permis d'ajouter 226 espèces listées dans les bases de données pour le territoire. Des inventaires ornithologiques ciblés sur les secteurs agricoles des trois communes ont également été effectués. Deux sorties grand public ont été animées par le Conservatoire, l'une proposant une sortie diurne réalisée à Saint-Paul-lèz-Durance et l'autre proposant une chasse de nuit à Peyrolles-en-Provence. Une dizaine de personnes à chaque sortie ont pu être sensibilisées à la biodiversité du territoire. Malgré les conditions météorologiques de la saison 2022, particulièrement sèches et chaudes qui ont probablement limité les résultats de l'inventaire, de nombreuses observations intéressantes ont été effectuées.

Secteurs : territoires des communes de Jouques, Peyrolles-en-Provence, Saint-Paul-lèz-Durance (13)
Partenaires : communes de Saint-Chamas, de Peyrolle-en-Provence, de Saint-Paul-lèz-Durance, MAMP, Grand Site Concors-Sainte-Victoire
Intervention : 2022-2023
Salarié.es référent.es : Stéphane BENCE et Bénédicte MEFFRE

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE COTIGNAC ET PONTEVÈS

CONTEXTE

Soutenues par l'Office français de la biodiversité, les communes de Cotignac et de Pontevès, en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, portent pour une durée de trois ans, un Atlas de la biodiversité communale sur leurs territoires. Ce projet vise à améliorer la connaissance de la biodiversité des deux communes par des inventaires conduits par le Conservatoire et par la collecte de données naturalistes avec les élus et les habitants. L'objectif vise une meilleure prise en compte de ce patrimoine naturel dans les politiques d'aménagement des communes, abritant le massif du Bessillon.

FAITS MARQUANTS

La deuxième année de l'ABC de Cotignac-Pontevès a débuté par l'organisation d'un COPIL, réunissant les acteurs du territoire et établissant le bilan des actions commencées en 2021. L'année 2022 s'est poursuivie avec les inventaires chiroptérologiques, herpétologiques, et botaniques, les inventaires ornithologiques participatifs sur les rapaces nocturnes et diurnes, et l'accompagnement pour la mise en place des Aires terrestres éducatives sur les deux communes. Quelques découvertes ont eu lieu, notamment pour l'herpétologie : le Lézard ocellé et la Salamandre tachetée ont été notés pour la première fois à Cotignac.

© T. MORRA - CEN PACA

Prospection entomologique, ABC Cotignac-Pontevès (83)

Secteurs : Cotignac et Pontevès (83)
Partenaires : communes de Cotignac et de Pontevès, OFB
Intervention : 2021-2024
Salariée référente : Magalie AFERIAT

ZOOM SUR L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE SAUMANE-DE-VAUCLUSE

CONTEXTE

Dans le cadre de l'Appel à projets de l'Office français de la biodiversité, la commune de Saumane-de-Vaucluse a candidaté en 2021 pour réaliser un Atlas de la biodiversité communale en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur afin de mieux connaître et protéger sa biodiversité.

FAITS MARQUANTS

Après un état des lieux de la connaissance naturaliste et un plan de prospection en 2021, les inventaires naturalistes ont pu avoir lieu en 2022. Ceux-ci ont ciblé essentiellement le compartiment faunistique. Après plus de onze sessions d'inventaires sur différents taxons tels que les oiseaux, les mammifères, les reptiles, les insectes, ce sont près de 700 observations produites pour 284 espèces. Cet atlas a permis de mettre en lumière la présence ou de la redécouverte de nombreuses espèces remarquables parmi lesquelles le Grand-Duc d'Europe, le Lézard ocellé, la Fauvette orphée... Tout au long de l'année, le Conservatoire et ses partenaires ont proposé des balades nature, des animations et des inventaires participatifs permettant d'éveiller petits et grands aux richesses de ce patrimoine naturel communal.

Secteurs : Saumane-de-Vaucluse
Partenaires : commune de Saumane-de-Vaucluse, REVE 84, Orbisterre, CPIE de Vaucluse
Intervention : 2021-2022
Salarié.es référent.es : Florence MÉNÉTRIER et William TRAVERS

Calopteryx vierge, ABC de Saumane-de-Vaucluse (84)

© S. BENCE - CEN PACA

LA VALORISATION ET LA SENSIBILISATION

Parce qu'il est important d'informer et de sensibiliser les différents publics, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur met en place de nombreuses actions contribuant à mieux faire connaître le riche patrimoine naturel de la région, mais aussi à faire prendre conscience de la nécessité de le préserver.
Tout au long de l'année et sur toute la région, il organise ainsi des activités (sorties, conférences, expositions, visites, ateliers...) et participe à différentes opérations nationales (Fréquence Grenouille, Journée Mondiale des Zones Humides, Fête de la Nature, Nuit internationale de la chauve-souris, Fête de la Science, etc.) pour amener le plus grand nombre à prendre conscience des menaces qui pèsent sur les espaces naturels et les espèces qui s'y épanouissent. Sur ses sites en gestion, il implante des supports pédagogiques afin de faire découvrir le milieu naturel et la richesse qu'il abrite. Pour les professionnels, il édite des guides valorisant les bonnes pratiques pour prendre en compte la biodiversité. Tour d'horizon des actions de communication et de valorisation mises en place par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Salariées référentes : Irène NZAKOU et Gaïa OLLIVIER

© CEN PACA

SORTIES NATURE

© C. FRANCHITTI

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

© F. DUS-SOULIER

COLLOQUES

© CEN PACA

EXPOSITIONS

© CEN PACA

GUIDES TECHNIQUES

LES CHIFFRES CLÉS EN 2022

- Près de 80 activités nature organisées
- Plus de 800 participants sensibilisés
- Près de 5 000 visiteurs à l'écomusée et sur Peau de Meau
- 54 000 utilisateurs sur cen-paca.org
- 6 300 abonnés Facebook
- 1 500 abonnés Instagram
- 3 guides techniques : « Comment co-construire en faveur de la biodiversité ? », « Préconisations d'entretien en faveur des zygènes »
- Présence du CEN PACA dans de multiples manifestations régionales et nationales : Fête de la nature, Fête de la science, Festival de la Camargue, Salon des agricultures, Journée mondiales des zones humides, Fréquence grenouille…

© CEN PACA

ÉVÈNEMENTS

© D. LENOTRE - CEN PACA

Sortie en Crau (13)

LES OUTILS DE COMMUNICATION

LE SITE INTERNET : PLUS D'UN AN APRÈS LA MISE EN LIGNE

C'est en juin 2021 que le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est doté d'un nouveau site internet. L'année 2022 permet de confirmer les premières tendances observées.

Cet outil comptabilise désormais 54 000 utilisateurs annuels. Les pages les plus consultées sont – comme à la mise en ligne : la page d'accueil, l'Agenda, l'espace recrutement, puis les pages sur la Tortue d'Hermann et la Vipère d'Orsini, et enfin « Les sites préservés » et « L'équipe salariée ». Ces données confirment que l'Agenda en ligne des sorties nature du Conservatoire rencontre un franc succès auprès des internautes. Les utilisateurs consultent le site internet autant via un ordinateur (51%), que via un smartphone (47%).

En 2022, 40 articles ont été publiés dans la rubrique actualités, offrant un contenu diversifié aux internautes ; tandis que plus de 100 ateliers / chantiers / conférences / expositions / inventaires / sorties / visites ont été ajoutés à l'agenda en ligne.

L'INFOLETTRE EXTERNE

Bimestrielle, elle reprend les actualités parues sur le site internet et les réseaux sociaux du Conservatoire, elle est adressée aux adhérents et partenaires, souhaitant être informés de nos actions.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Sur les réseaux sociaux, on constate que les visites sur la page Facebook et le profil Instagram du Conservatoire d'espaces naturels ont augmenté. On dénombre désormais plus de 6 300 abonnés sur la page Facebook et près de 1500 abonnés sur le compte Instagram à la fin de l'année 2022.

LA PRESSE

En 2022, le Conservatoire a diffusé cinq communiqués de presse auprès des médias pour informer et alerter le public sur des sujets d'actualité. Plus de 70 retombées presse ont été recensées au cours de l'année.

Sujet important de l'année, le Criquet de Crau a fait couler beaucoup d'encre, avec près de 15 articles / émissions radio / vidéos autour du projet LIFE dans les médias (Capital, La Provence, Le Méridional, L'Est républicain, Soleil FM, Objectif méditerranée...), mais aussi dans les supports numériques ou imprimés de partenaires (WWF, La Licorne). Les causes de la mort d'un Aigle de Bonelli a également suscité l'intérêt des médias, avec 4 articles sur cette thématique au premier semestre. La presse a aussi valorisé les actions menées sur l'Île Vieille, ainsi que les enjeux de préservation de la nature liés à ce site en gestion du Vaucluse. Dans le même département, la convention signée avec la BA115 (Cf. page 52) en faveur de l'Outarde canepetière a intéressé la presse (La Provence, Le Dauphiné Libéré, Vaucluse matin). D'autres actions, dans les Alpes-Maritimes, les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes, le Var, ainsi que dans l'ensemble des départements de la région ont bénéficié d'une couverture médiatique.

LE BULLETIN D'INFORMATIONS GARRIGUES

En 2022, le Conservatoire d'espaces naturels a publié ses traditionnels supports de communication, dont le Bulletin d'information Garrigues : édité deux fois par an, il présente aux lecteurs les actions menées par le Conservatoire en étroite collaboration avec ses partenaires pour la préservation de la nature. Chaque numéro aborde des thématiques différentes mettant en lumière les espèces et sites naturels de la région.

LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS NATURE

Diffusé deux fois par an aux adhérents et partenaires, mais aussi lors de manifestations grand public, le Programme d'activités nature offre des sorties de qualité à ceux qui souhaitent découvrir la nature du territoire.

ZOOM SUR L'ÉCOMUSÉE DE LA CRAU

Dans les Bouches-du-Rhône, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est co-gestionnaire avec la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, de la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau (cf. page 27). En 1987, afin de sensibiliser le public à la protection de cette steppe méditerranéenne unique en Europe, l'Écomusée de la Crau est créé par le Conservatoire en partenariat avec la mairie de Saint-Martin-de-Crau, propriétaire des locaux. Par ailleurs, l'Écomusée de la Crau est également la porte d'entrée pour les visiteurs qui souhaitent se rendre sur le sentier d'interprétation de Peau de Meau, situé au cœur de la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau. Jalonné de 15 panneaux d'interprétation sur un parcours de 4,7 km, il permet au visiteur de découvrir les richesses naturelles et les traditions de cette steppe méditerranéenne unique en France : sa géologie, sa faune rare et protégée, sa flore et son histoire intimement liées au pastoralisme multiséculaire.

FAITS MARQUANTS

En 2022, l'activité de l'Écomusée de la Crau a été marquée par l'arrivée de Delphine LENÔTRE, qui a permis de mettre en place un programme d'activité à destination du grand public plus conséquent que les années précédentes. Si la fréquentation n'est pas encore revenue au niveau de 2019, avant la crise sanitaire, on note toutefois une belle reprise de l'activité. Les 700 visiteurs manquants sont dûs aux groupes scolaires et aux visites guidées de groupes qui ont été moins importants que les années précédentes, notamment au printemps.

En parallèle, quatre expositions temporaires ont été présentées à l'Écomusée, permettant aux visiteurs d'apprécier en images la diversité et la fragilité de la biodiversité de la région. Le module voyageur du projet « Immersion, Nature augmentée », quant à lui, a permis de sensibiliser les publics à la protection des zones humides durant diverses manifestations grand public (Journée Mondiale des Zones Humides, Festival « Dans les bras du Rhône », Fête de la Science), mais aussi à l'Ecomusée, où il est « en résidence ».

En 2022, l'équipe de l'Écomusée de la Crau a participé à sept salons et festivals. Ces événements ont été à chaque fois l'occasion de présenter le Conservatoire, de promouvoir la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau, l'Ecomusée de la Crau, ainsi que les principaux projets en cours sur le territoire (module Immersion, Nature Augmentée, projet LIFE SOS Criquet de Crau, etc.). Ces évènements ont permis de sensibiliser 1 335 personnes, dont

2022, EN QUELQUES CHIFFRES :

ECOMUSÉE : 2036 visiteurs
- scolaires : 329 élèves
- Visites guidées : 147 personnes
- Groupes : 165 personnes
- Vernissages : 90 personnes
- Individuels : 1 305 personnes

PEAU DE MEAU : 1953 visiteurs
- Scolaires : 248 élèves
- Visites guidées : 397 personnes
- Groupes : 148 personnes
- Individuels : 1 160 personnes

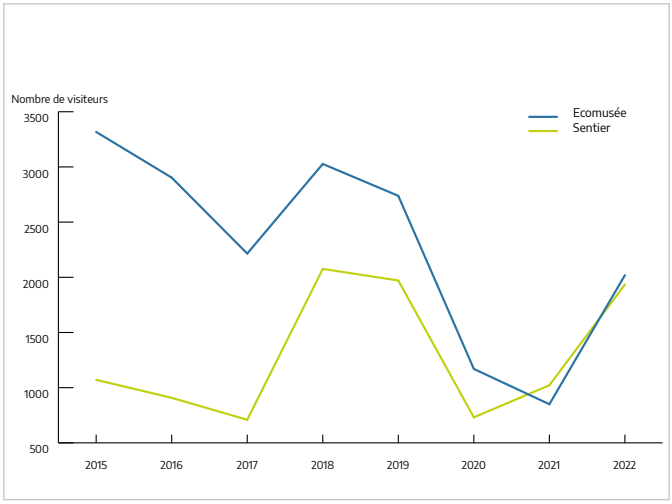

Évolution de la fréquentation de l'Écomusée et du sentier depuis 2015

Provenance du public français en 2022

Salariée référente : Audrey HOPPENOT

UNE ÉQUIPE MOBILISÉE PAR LE PROJET LIFE SOS CRIQUET DE CRAU

A l'initiative du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, bénéficiaire coordinateur, associé à la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, au Parc animalier de La Barben et au Parc zoologique du Muséum de la Citadelle de Besançon, le projet LIFE SOS Criquet de Crau a débuté en septembre 2021. Il vise à la sauvegarde du Criquet de Crau, espèce endémique de la Crau et menacée d'extinction.
La graphiste, la chargée de communication et la nouvelle garde-animatrice du Conservatoire sont fortement impliquées dans ce projet et pilotent les actions de communication et de sensibilisation.
En 2022, dans le cadre de ce projet, l'équipe a :

- mis en ligne le site internet du LIFE (lifecriquetdecrau.com)
- participé à trois événements majeurs (le Festival de la Camargue et du Delta du Rhône, le Salon des agricultures de Provence et la Fête de la Science) ;
- fait traduire en français le film d'animation « Un secret de la steppe » ;
- réalisé des outils de communication (plaquette de sensibilisation, marques-page, cartes postales, affiches, cartes-postales, sets de table, casquettes, gourdes, panneaux d'information, identité graphique, t-shirts, autocollants, etc.) ;
- réalisé une exposition temporaire en volume sur les 30 ans du programme LIFE, qui met en avant les projets LIFE auxquels le Conservatoire a participé depuis 1994 ;
- conçu une infolettre « Les stridulations des coussouls » résumant les actions menées au cours de l'année ;
- proposé plusieurs animations sur la thématique du Criquet de Crau à l'Ecomusée (ateliers fabrication de masque et de criquet en argile).

© A. HOPPENOT - CEN PACA

Le Projet LIFE SOS Criquet de Crau au Festival de la Camargue et du delta du Rhône, mai 2022

LES PRINCIPALES PRODUCTIONS DE L'ANNÉE

PLANS DE GESTION

• *Bilan décennal Gestion de site 2010-2020 APPB Calanque de Rénaïres, Vallon de l'Averon et son prolongement oriental (Bouches-du-Rhône).* 2022, E. OULES & B. MEFFRE. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Saint-Martin-de-Crau, 95 p. + annexes.

• *Notice de gestion de la grotte Baume Granet (Alpes-Maritimes) pour la période 2022 à 2026. 2022, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.* Antibes, 39p.

• *Plan de gestion stratégique des zones humides du bassin versant du Drac amont (Hautes-Alpes).* 2022, L. QUELIN, M. MOLLARD, J. DIAS, B. BREILH. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Communauté Locale de l'Eau du Drac Amont. Sisteron, 102 p. + Annexes.

• *Plan de gestion du site de l'Observatoire du Mont-Gros (Alpes-Maritimes) pour la période 2023 à 2027.* 2022, L. CHEVALLIER. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Alpes-Maritimes, 148p.

RAPPORTS D'ÉTUDE ET D'EXPERTISE

• *Atlas de la Biodiversité Communale de Grasse : Inventaires de la Flore et de l'Entomofaune (Alpes-Maritimes), 2022.* Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Antibes, 113 p.

• *Atlas de la Biodiversité Communale de Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes).* 2022, G. BEAUDOIN, L. CHEVALLIER, J. COSTA, M. MARMIER, T. MORRA & A. SYX. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 138 p.

• *Amélioration et valorisation des connaissances sur les enjeux de biodiversité du territoire du Grand Avignon (2021-2023), bilan de la mission 2022 (Vaucluse).* 2022, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur & Parc naturel régional du Luberon. Vaucluse, 37 p. + annexes.

• *Argumentaire scientifique de l'APPB « plateau du Mont Serein », (Vaucluse).* 2022, W. TRAVERS & MA. MARCHAND. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Aix-en-Provence, 39 p. + annexes.

• *Bilan des suivis de l'Alouette calandre en Crau de 2006 à 2021 et proposition d'un nouveau protocole de cartographie de la colonie (Bouches-du-Rhône).* 2022, C. GODEFROID, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

• *Compte rendu du chantier d'arrachage de la Berce du Caucase 2022 à Lucéram (Alpes-Maritimes).* 2022, L. CHEVALLIER. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Alpes-Maritimes, 7 p.

• *Compte rendu du chantier de prospection et d'arrachage de la Berce du Caucase à Andon, Valderoure et Séranon, 8 juillet 2022 (Alpes-Maritimes).* 2022, L. CHEVALLIER, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

• *Connaissance, gestion et valorisation d'espaces naturels du département des Alpes-Maritimes, Rapport final.* (Alpes-Maritimes). 2022, A. SYX. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Antibes, 74 p.

• *État des connaissances et actions ciblées sur les gîtes à chiroptères sur le site Natura 2000 des corniches de la Riviera (Alpes-Maritimes).* 2022. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 24 p.

• *Etude et conservation des chiroptères de la carrière de Mercurotte (Bouches-du-Rhône).* 2022. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 32 p.

• *Étude en faveur de la préservation et de la restauration des mares et réseaux de mares de la trame turquoise du bassin versant du Calavon-Coulon (Vaucluse).* 2022. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur & Parc naturel régional du Luberon. Vaucluse, 58 p. + annexes.

• *Étude démographique de la population de Pélobate cultripède sur deux zones humides du bassin versant du Calavon-Coulon (Vaucluse).* 2022. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur & Parc naturel régional du Luberon. Vaucluse.

• *Evaluation des arrêts programmés des machines sur le parc éolien d'Artigues Ollières - Section C (Var).* 2022. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le Cannet-des-Maures, 20 p.

• *Evaluation du réseau terrestre d'aires protégées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et définition de perspectives d'évolution.* 2022, V. NOBLE, J. DELAUGE, S. VALLÉE. Conservatoire botanique national méditerranéenne, Conservatoire botanique national alpin, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. 35p

• *Identification des connectivités écologiques des chiroptères autour de la colonie d'Entraigues (Var).* 2022. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le Cannet-des-Maures, 22p.

• *Inventaires ciblés sur la Noctuelle des Peucédans (Gortyna borelii) sur le site N2000 « Corniches de la Rivièra » (Alpes-Maritimes).* 2022. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Aix-en-Provence, 24p. + annexes.

• *Inventaires ciblés sur le Conocéphale africain (Conocephalus conocephalus) au sein du Parc naturel départemental de Vaugrenier (Alpes-Maritimes).* 2022, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Aix-en-Provence, 13p. + annexes.

• *Inventaire de l'Agrile lacustre (Agrilus lacus) sur les mares temporaires du Centre Var (Var).* 2022, M. AFERIAT. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le Cannet-des-Maures, 31 p.

• *Inventaire de la communauté chiroptérologique de l'Etang salé (Vaucluse).* 2022, J. COSTA, W. TRAVERS. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Aix-en-Provence, 14 p. + annexes.

• *Inventaire de la communauté chiroptérologique du Parandier (Vaucluse).* 2022, W. TRAVERS, J. COSTA. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Aix-en-Provence, 13 p. + annexes.

• *Mise à jour de l'inventaire herpétologique de la Principauté de Monaco.* 2022, C. VEROT, A. SYX. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Antibes, 34 p.

• *Portrait de la biodiversité faunistique continentale de la Métropole Nice Côte d'Azur : Orthoptères (Alpes-Maritimes).* 2022, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Antibes, 127 p.

• *Portrait de la biodiversité faunistique du département des Bouches-du-Rhône.* Hiérarchisation des taxons (Bouches-du-Rhône). 2022, J. DELAUGE. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Aix-en-Provence, 113 p. + annexe.

• *Rapport d'activités : Plan National d'Actions en faveur de l'Aigle de Bonelli – Année 2021 – Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.* 2022, C. PONCHON. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Saint-Martin-de-Crau, 34 p. + annexes.

• *Rapport d'activités – Plan National d'Actions en faveur du Vautour percnoptère – Année 2021 – Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.* 2022, C. PONCHON. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Saint-Martin-de-Crau, 19 p. + annexes.

• *Rapport d'activités 2021 de la déclinaison régionale PACA du Plan national d'actions en faveur de la Cistude d'Europe (Emys orbicularis).* 2022, F. PLAUT. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sisteron, 12 p.

• *Rapport d'activités 2021 de la déclinaison Méditerranéenne du plan national d'actions en faveur du Lézard ocellé (Timon lepidus). 2022, F. PLAUT.* Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sisteron, 16 p.

• *Rapport d'activités 2021 de la déclinaison régionale PACA du Plan national d'actions en faveur du Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata).* 2022, F. PLAUT. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sisteron, 11 p. + annexes.

• *Rapport d'activité 2021 du Plan national d'actions en faveur de la Vipère d'Orsini 2020-2030. 2022, MA. MARCHAND.* Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sisteron, 45 p.

• *Rapport d'étude : Expertise faune/flore Gréolières (Alpes-Maritimes).* 2022, L. CHEVALLIER, M. MARMIER, D. MEINIER, U. SCHUMPP, A. SYX & C. VEROT. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 66 p.

• *Rapport d'étude : Identification de sites vacants d'Aigle de Bonelli et évaluation de leur potentiel sur le territoire du Parc national des Calanques (Bouches-du-Rhône).* 2022, C. PONCHON. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 18 p.

• *Suivi démographique du Psammodrome d'Edwards Psammodromus edwarsianus sur la Réserve Naturelle de la Sainte-Victoire (Bouches-du-Rhône).* 2022, J. RENET. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Aix-en-Provence, 12 p.

• *Suivi post-travaux hydro-morphologiques de la Pérussière – Avifaune 2022 (Vaucluse).* 2022. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur & Parc naturel régional du Luberon. Vaucluse, 11 p. + annexes.

• *Suivi des aires de nourrissage en faveur du Vautour percnoptère (Vaucluse) – Rapport d'activités 2022.* 2022. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sablet, 18 p.

• *Triton crêté - Etude de distribution des populations en basse vallée du Rhône et paramètre démographique de la population de Trinquetaille (Bouches-du-Rhône).* 2022, L. KELLER. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Aix-en-Provence, 10 p.

• *Recherche du Lézard ocellé au sein du Parc Naturel Départemental du Plan des Noves (Alpes-Maritimes).* 2022, C. MONNET & F. PLAULT. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sisteron, 9 p.

• *Suivis 2020-2021-2022 de la nidification du Cormoran huppé de Méditerranée, de Desmarest Phalacrocorax aristotelis desmarestii en Principauté de Monaco.* 2022, G. BEAUDOIN & A. SYX. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 29p.

• *Suivi de Primula marginata, Berardia lanuginosa, Ranunculus glacialis sur Auron (Alpes-Maritimes).* 2022, U. SCHUMPP. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Antibes, 19 p.

• *Suivi de la Consoude bulbeuse et de l'Alpiste aquatique sur la Frayère (Aéroport Cannes-Mandelieu), bilan 2015-2022 (Alpes-Maritimes).* 2022. U. SCHUMPP. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Antibes, 30 p.

• *Suivi des chiroptères par l'acoustique (SMBAT) sur le parc éolien d'Artigues Ollières.* Section-B (Var). 2022. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le Cannet-des-Maures, 36 p.

• *Suivi des chiroptères par l'acoustique sur le parc éolien d'Artigues Ollières (Var).* 2022. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le Cannet-des-Maures, 33 p.

• *Suivi 2022 des rassemblements postnuptiaux des œdicnèmes en Crau, dans le cadre de l'enquête nationale LIMAT (Bouches-du-Rhône).* 2022, C. GODEFROID. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

AFFICHES / ATLAS / NEWSLETTERS / PANNEAUX / WEB

• *Dépliant LIFE SOS Criquet de Crau.* 2022, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

• *Kakémonos LIFE SOS Criquet de Crau.* 2022, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

• *Guide technique : Préconisations d'entretien en faveur des Zygènes, Parc Naturel Départemental de La Brague et de La Valmasque (Alpes-Maritimes).* 2022, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

• *Marque-pages multiples LIFE SOS Criquet de Crau.* 2022, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

• *Panneaux pédagogiques « Marais de Bonne Cougne » & « Marais de Redon » (Var).* 2022, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

• *Panneau pédagogique « Site du Parandier » (Vaucluse).* 2022, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

• *Posters multiples LIFE SOS Criquet de Crau.* 2022, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

• *Panneaux pédagogiques LIFE SOS Criquet de Crau.* 2022, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

• *Programme d'activités nature du Pôle Bouches-du-Rhône.* 2022, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

• *Plaquette « Mares et amphibiens du Luberon » (Vaucluse).* 2022, Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

LE RAPPORT DE GESTION

LE BILAN FINANCIER 2022

L'exercice 2022 s'inscrit dans la continuité des exercices précédents et confirme la bonne maîtrise des équilibres recettes/dépenses et la consolidation de la structure financière du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Le volume d'heures travaillées en 2022 atteint les 53 équivalents temps plein (81 982 heures), ce qui illustre une augmentation du volume d'activité de 14%.
Les produits d'exploitation du Conservatoire augmentent de 14,65 % en 2022.
Une augmentation des produits financiers et l'absence de charges financières confirment et illustrent une gestion maîtrisée de la trésorerie.

ORIGINE DES PRODUITS

Recettes propres du CEN PACA

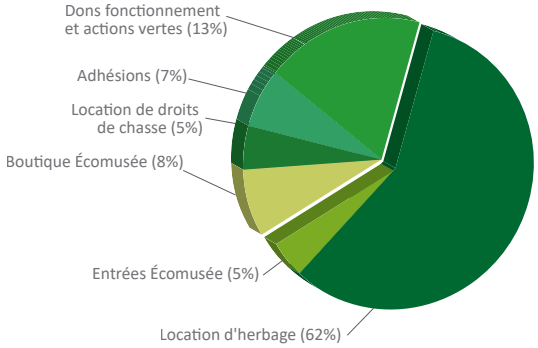

À quoi servent les subventions publiques ?

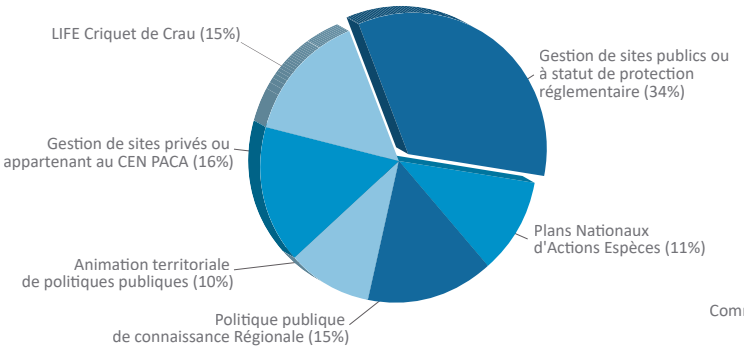

Budget de fonctionnement du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2022 arrêté au 13 mai 2023

PRODUITS	2022	2021
Recettes propres	170 991,00 €	144 002,00 €
Expertises locales	430 759,00 €	372 298,00 €
Mesures compensatoires	205 450,00 €	247 195,00 €
Subventions publiques	2 958 791,00 €	2 509 778,00 €
Reprises sur amortissements, transfert de charges	59 138,00 €	51 453,00 €
Dons et mécénat	49 129,00 €	54 366,00 €
TOTAL des PRODUITS	**3 874 258,00 €**	**3 379 092,00 €**
CHARGES	**2022**	**2021**
Charges de personnel	2 371 951,00 €	2 088 679,00 €
Achats de marchandises et sous-traitance	730 857,00 €	707 513,00 €
Impôts et taxes (sauf taxes assises sur les salaires)	4 122,00 €	5 320,00 €
Dotation aux amortissements	95 904,00 €	77 547,00 €
Dotation aux provisions pour risques et charges	892,00 €	3 207,00 €
TOTAL des CHARGES	**3 203 726,00 €**	**2 882 266,00 €**
Produits financiers	3 285,00 €	610,00 €
Charges financières	17,00 €	
RESULTAT FINANCIER	**3 269,00 €**	**610,00 €**
Quote-part subventions d'investissement	33 746,00 €	36 264,00 €
Produits exceptionnels	2 443,00 €	2 386,00 €
Charges exceptionnelles	13 700,00 €	8 356,00 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**22 489,00 €**	**30 293,00 €**
Report Engagement sur exercices antérieurs	970 556,00 €	1 017 108,00 €
Engagements à réaliser (fonds dédiés)	1 634 940,00 €	1 521 232,00 €
RESULTAT	**32 506,00 €**	**20 000,00 €**

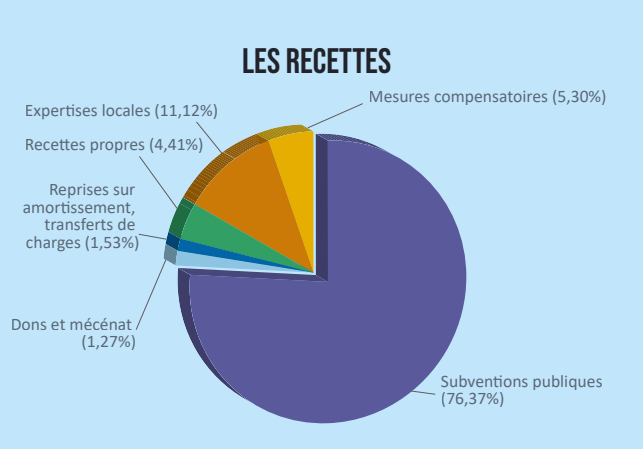

Répartition de nos subventions publiques par financeur

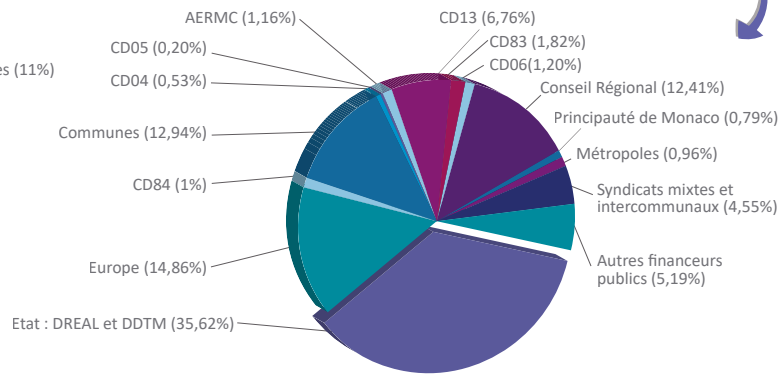

RÉPARTITION DE NOS SUBVENTIONS PUBLIQUES PAR FINANCEUR

Plus des trois quarts des ressources du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur proviennent de subventions attribuées par de nombreux organismes publics (plus de 70 origines différentes) sur la base de projets proposés par le Conservatoire. Ces subventions servent pour plus de 84 % d'entre elles à accompagner les politiques publiques de conservation de la nature en Provence-Alpes-Côte d'Azur, telles que :

- la gestion des sites publics protégés (Réserves naturelles nationales et régionales, sites du Conservatoire du littoral, Espaces naturels sensibles, Arrêtés préfectoraux de protection de biotope) ;
- la gestion des espèces à responsabilité nationale, notamment l'animation de dix Plans nationaux d'actions en faveur d'espèces menacées ou leur déclinaison régionale ;
- la contribution à l'animation des politiques publiques régionales de la connaissance naturaliste (administration/animation de SILENE, secrétariat des ZNIEFF, STOC-EPS...) ;
- l'animation territoriale des politiques en faveur des zones humides et du Plan Rhône-Saône... ;
- l'accompagnement de collectivités territoriales et locales et d'établissements publics dans l'élaboration de leur stratégie d'amélioration de la connaissance et de la préservation de la biodiversité (Atlas de la biodiversité communale, Plans de gestion stratégique « Zones humides », stratégie « biodiversité territoriale », etc.) ;
- la participation à plusieurs programmes européens (LIFE).

La part des subventions publiques attribuées au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour contribuer à la mise en œuvre de ses actions conservatoires propres (gestion de sites privés et de l'Écomusée de la Crau, actions de communication...) représente 16 % des subventions reçues.

LES CHARGES

Les charges de personnel constituent la majorité des charges en fonctionnement du Conservatoire (74%).
Les achats de fournitures et de prestations externes augmentent par rapport à 2021 (+ 65 %) en grande partie aux charges liées au programme LIFE et à l'augmentation des déplacements par rapport à la période « COVID 19 ».

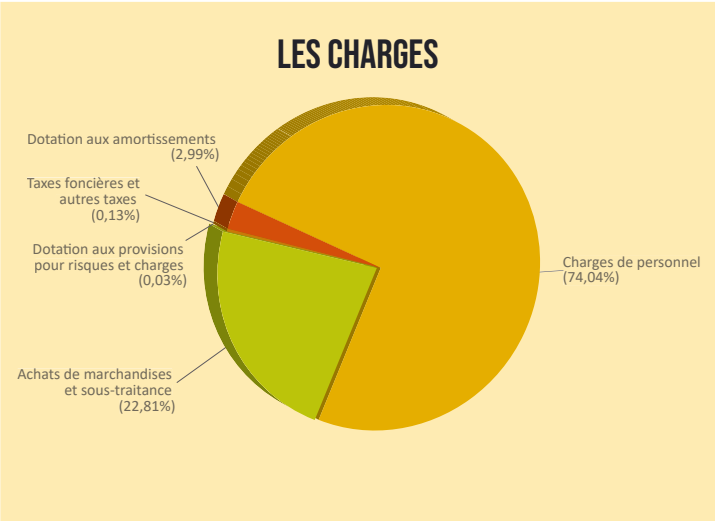

LE RÉSULTAT

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur réalise un exercice excédentaire correspondant à 0,84 % des produits d'exploitation (32 506 €), qui permet de poursuivre la consolidation des fonds propres de l'association. Ces fonds propres contribuent à assurer la sécurisation de la structure et à maintenir la confiance de nos partenaires. Grâce à ses fonds propres, le Conservatoire est en mesure d'assurer un autofinancement des projets lorsque cela lui est imposé et de financer tout ou partie des projets qu'il considère stratégiques comme la mise en place d'un outil d'optimisation de la gestion de projets d'ici à 2024, la gestion des sites orphelins de financement, etc.

LES RESSOURCES HUMAINES

LES SALARIÉS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a employé 66 personnes en 2022 (33 hommes et 33 femmes) hors stagiaires et services civiques, représentant 53 équivalents temps plein (ETP) travaillés sur l'année 2022.
Au total, 57 salariés sont en CDI (contre 51 en 2021) et 9 salariés sont en CDD (contre 8 en 2021), dont 1 en contrat en alternance.

Répartition de l'effectif par contrat au 31/12/2022

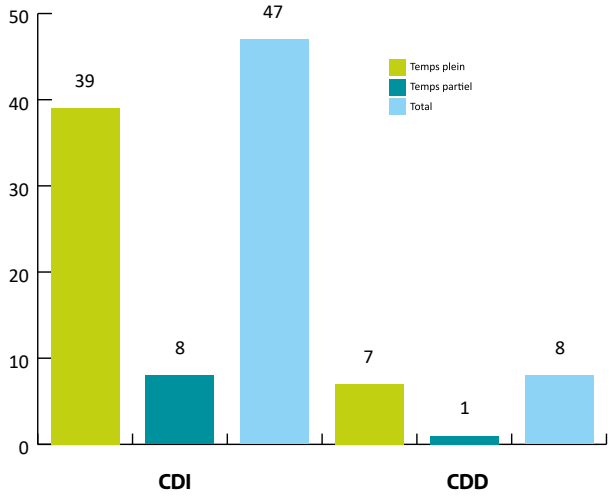

Au regard de la répartition de l'effectif présentée ci-après, on constate que davantage d'hommes demandent à accéder à un emploi à temps partiel.
Le nombre de femmes accédant à un emploi est proche de celui des hommes.

Répartition de l'effectif par sexe au 31/12/2022

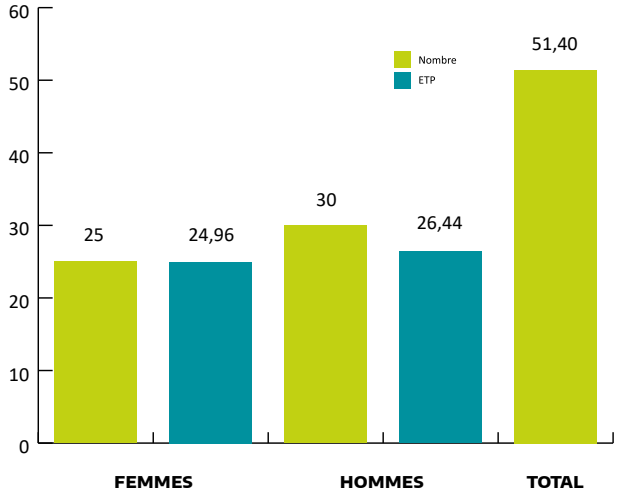

Le Conservatoire est attentif au respect de la parité entre les femmes et les hommes.
L'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour 2023 au titre des données 2022 en atteste.

Le Conservatoire affiche un index de 98/100 se déclinant comme suit :

- Indicateur relatif à l'**écart de rémunération** : **38**/40
- Indicateur relatif à l'**écart de taux d'augmentations individuelles** : **35**/35
- Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur **retour de congé maternité** : NON CALCULABLE **car absence de retours de congé maternité**
- Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu **les plus hautes rémunérations** : **10**/10

Les salariés et administrateurs du CEN PACA, octobre 2022

© J.C. TEMPIER - CEN PACA

LES PARTENAIRES

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

LES COLLECTIVITÉS ET LEURS GROUPEMENTS

Antibes • Andon • Arles • Aubignan • Auzet • Avignon • Barret-sur-Méouge • Besse-sur-Issole • Biot • Bonnieux • Callas • Callian • Caumont-sur-Durance • Cannes • Caussols • Céreste • Cervières • Châteaudouble • Châteauneuf-Grasse • Cipières • Commission Locale de l'eau du Drac Amont • Communauté de communes de Serre-Ponçon • Communauté d'agglomération dracénoise • Communauté d'agglomération du Grand Avignon • Communauté d'agglomération du pays de Grasse • Communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis • Communauté d'agglomération de Toulon Provence Méditerranée • Communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée • Communauté de communes Alpes Provence Verdon • Communauté de communes Cœur du Var • Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez • Communauté de communes du Pays de Fayence • Communauté de communes Rhône-Lez-Provence • Communauté de communes du Pays réuni d'Orange • Communauté territoriale Sud Luberon • Conseils départementaux des Alpes-de-Haute-Provence, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, des Hautes-Alpes, du Var et du Vaucluse • Collobrières • Correns • Cotignac • Courthézon • Ensuès-la-Redonne • EPAGE Sud-Ouest Mont-Ventoux • Eourres • Eyguières • Flassans-sur-Issole • Forcalquier • Fos-sur-Mer • Fréjus • Gap • Gémenos • Gonfaron • Gordes • Goult • Grans • Grasse • Istres • Jouques • La Croix-Valmer • La Garde-Freinet • La Môle • La Motte-du-Caire • La Palud-sur-Verdon • La Roquebrussanne • La Verdière • Le Cannet-des-Maures • Le Lauzet-Ubaye • Le Luc-en-Provence • Le Muy • Le Rousset • Roussillon • Les Adrets de l'Estérel • Les Mayons • Lucéram • Mallemoisson • Mallemort • Mandelieu-la-Napoule • Marseille • Martigues • Mérindol • Métropole Aix-Marseille-Provence • Métropole Nice Côte d'Azur • Miramas • Mondragon • Montauroux • Montclar • Monteux • Mormoiron • Mouans-Sartoux • Névache • Nice • Noyers-sur-Jarbon • Oppède • Orange • Peyrolles-en-Provence • Port-Saint-Louis-du-Rhône • Principauté de Monaco • Pontevès • Provence-Alpes-Agglomération • Ramatuelle • Reillanne • Roquefort-les-Pins • Saint-André-d'Embrun • Saint-Cézaire-sur-Siagne • Saint-Chamas • Saint-Jeannet • Saint-Laurent-du-Cros • Saint-Martin-de-Crau • Saint-Paul-de-Vence • Saint-Paul-lez-Durance • Saint-Pierre-Avez • Saint-Raphaël • Saint-Saturnin-lès-Avignon • Saint-Vincent-sur-Jabron • Sainte-Maxime • Salon-de-Provence • Saumane-de-Vaucluse • Sausset-les-Pins • Septèmes-les-vallons • Syndicat intercommunal de l'amélioration de la qualité des eaux de la Brague et ses affluents • Syndicat intercommunautaire d'entretien de la Méouge • Syndicat intercommunal de rivière du Calavon-Coulon • Syndicat intercommunal de l'aménagement du cours supérieur de l'Endre • Syndicat d'Éclairage Public de l'Embrunais Savinois • Syndicat mixte de développement de l'Est Varois • Syndicat mixte de gestion intercommunale du Buëch et de ses affluents • Syndicat mixte d'aménagement de la Bléone • Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon • Syndicat mixte d'aménagement du Val de Durance • Syndicat mixte de développement de l'Est Var • Syndicat mixte des Gorges du Gardon • Syndicat mixte de l'Ouvèze Provençale • Syndicat mixte d'étude et de gestion de la nappe phréatique de Crau • Syndicat mixte du massif des Maures • Syndicat mixte des Monges • Syndicat mixte du Bassin des Sorgues • Syndicat mixte Provence Verte Verdon • Syndicat Mixte pour les Inondations l'Aménagement et la Gestion de l'Eau maralpin • Syndicat d'Adduction des eaux d'Entraigues • Syndicat mixte des Stations du Mercantour • Séranon • Thorame-Basse • Tourrettes-sur-Loup • Val Buëch-Méouge • Valbonne • Valderoure • Velleron • Vidauban • Villars

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse • Agence des Aires marines protégées • Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement de Provence-Alpes-Côte d'Azur • Base aérienne 115 d'Orange • Camp militaire de Canjuers • Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement • Centre des monuments nationaux • CEFE-CNRS de Montpellier • Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO) • Centre de recherche en écologie expérimentale et prédictive (CEREEP) • Conservatoires botaniques nationaux alpin et méditerranéen • Conservatoire du littoral • Directions départementales de la protection des populations des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse • Directions départementales des territoires des Alpes de Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, des Hautes-Alpes, du Gard, du Var et de Vaucluse • Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Région Provence-Alpes-Côte d'Azur • Europe (FEDER, LIFE...) • EPHE Montpellier (laboratoire de Biogéographie et Écologie des vertébrés) • Grand port maritime de Marseille • Instituto de Recursos Cinegeticos (Espagne) • Institut français de recherche pour l'exploitation de la Mer • Institut médico-éducatif de Sylvabelle • Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie (IMBE) marine et continentale • Institut méditerranéen d'océanologie (MIO) • Institut national de la propriété industrielle • Maison d'arrêt de Nîmes • Ministère de la Défense • Muséum national d'histoire naturelle (INPN) • Muséums d'histoire naturelle d'Aix-en-Provence, de Toulon et de Nice • Office français de la biodiversité

PARTENAIRES TECHNIQUES

Centre d'étude atomique (CEA) de Cadarache • Direction de l'environnement de la Principauté de Monaco • Domaine des Courmettes • Office national des forêts • Office Français de la Biodiversité • Parcs nationaux des Ecrins, du Mercantour, de Port-Cros et des Calanques • Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, des Préalpes d'Azur, du Queyras, de la Sainte-Baume, du Verdon et des Baronnies provençales • Réserves naturelles nationales de la Plaine des Maures, des Coussouls de Crau, de Jujols • Réserves naturelles régionales des Gorges de Daluis, des Gorges du Gardon, des Partias, de la Poitevine-Regarde-Venir, de Saint-Maurin et de la Tour du Valat • Université de Marseille (IMBE) • Kévin Gourcel (naturaliste indépendant) • Université de l'Aquila – département des sciences de la vie, de la santé et de l'environnement – laboratoire de cartographie, écologie et modélisation (LACEMOD) (Italie) • Diderot Campus Nice • Lycée Vert d'Azur d'Antibes • Jardin Botanique des Alpes-Maritimes de Gréolières • la Salsepareille • Nature En Occitanie

LES PROPRIÉTAIRES DE SITES GÉRÉS PAR LE CONSERVATOIRE

Anne Tissier • Ville d'Antibes • Bayer Cropscience • CDC Biodiversité • Comité syndical de la résidence Biotifull • Commissariat à l'énergie atomique • Compagnie nationale du Rhône • Congrégation des frères cisterciens de l'Abbaye de Sénanque • Commune de Saint-Etienne-de-Tinée • Commune Flassans-sur-Issole • Commune de Saint-Vincent-sur-Jabron • Conservatoire du littoral et des rivages lacustres • Domaine du Château Demonpère Famille Darby • Electricité de France (EDF) • Famille Rebattu • Famille Fleury • Familles Sikkens et Klaus • Lafarge Granulat sud • Lebec • Les habitants de Jansiac • Maison Ogier • propriétaires du Valat, de la Buissière • Observatoire de la Côte d'Azur • Propriétaire du site de Crousière • SIFRACO SIBELCO • Société des aéroports de la Côte d'Azur • Société anonyme d'économie mixte locale Fréjus Aménagement • SPA Vaucluse • Patrice de Colmont • Consorts Andrau • Lou Capitou • Var Habitat • ESCOTA • Ville de Sainte-Maxime • Société du Canal de Provence • M. et Mme Gotardo • M. Geraudie • Domaine Meilland et Famille Biondy • Ville de Forcalquier • WellJob

LES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES

Cave de Capelude • Chambres d'agriculture des Bouches-du-Rhône, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et du Var • Chambre régionale d'agriculture • Château du Galoupet • Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée • Comité du Foin de Crau • Contrat de Canal Crau-Sud-Alpilles • Domaine de Saint-Julien d'Aille • Domaine du Merle (SUPAGRO Montpellier) • Etablissement public local de Carmejane • Groupe de recherche en agriculture biologique • Lycée professionnel agricole de Carmejane (Digne-les-Bains) • Lycée professionnel agricole de Marseilleveyre • Lycée professionnel agricole La Ricarde (Isle-sur-la-Sorgue) • SAFER Provence-Alpes-Côte d'Azur • SAFER Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Var

LES FONDATIONS ET ASSOCIATIONS

Amis des Marais du Vigueirat • Alpes de Lumière • Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique • Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales) • Association des écologistes de l'Euzières • Arianta • Association des amis du Parc ornithologique de Pont de Gau • Association lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement • Association herpétologique de Provence Alpes Méditerranée • Association pour la gestion de la Réserve naturelle géologique de Haute-Provence • Centres permanents d'initiatives pour l'environnement • Comité départemental de spéléologie des Bouches-du-Rhône, des Alpes-Maritimes et de Vaucluse • COGard • COLINEO • Conservatoires d'espaces naturels de Corse, d'Occitanie, Rhône-Alpes et de Savoie • Correns 21 • CROP • DYNPOP • Fédération des Réserves naturelles catalanes • Fédération 13 de pêche et de protection des milieux aquatiques • Fédération de pêche 04 • Fondation Nature et Découvertes • Fondation Nicolas Hulot • Fondation Petzl • Fondation d'entreprise Barjane • Fondation Crédit Agricole • Fondation du Patrimoine • Groupe chiroptères de Provence • Groupe ornithologique du Roussillon • Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes • InfloVar • La Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos • La Salsepareille • Les petits débrouillards • Ligue de protection des oiseaux • Nature Midi-Pyrénées • Naturoptère • OPIE • Proserpine • Réseau des entomologistes du Vaucluse et de ses environs • Société alpine de protection de la nature • Société herpétologique de France • Société botanique de Vaucluse • Société nationale de protection de la nature (SNPN) • Station d'observation et de protection des tortues et de leurs milieux (SOPTOM) • S'PECE • Station biologique de la Tour du Valat • Terre et Humanisme • WWF-France •

LES ENTREPRISES

Aérodrome d'Avignon Caumont • Aérodrome de Vinon-sur-Verdon • AGIR Ecologique • Alaterra • Biotope • Caisse d'Epargne CEPAC • Carrière de la Ménudelle • Clarisse environnement • Compagnie nationale du Rhône • Entreprise Bigard Le Pontet • ECOMED • EDF • Eleveurs équins de Courthézon • Entomia • ESCOTA • Flora Consult • GDF • GRT Gaz • ITER France • Maison Ogier • RASCAS Biodiv' • RTE • Sagess • SCLM • SEM Fréjus Aménagement • SEMA Sainte-Maxime • Société du Canal de Provence • Solairdirect • SOMECA • SHEMA • THALES ALENIA SPACE FRANCE SAS - UNICEM • Provencialis/NTR • Baywa • Vestas

LES DONATEURS ET LES ENTREPRISES MÉCÈNES

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaite remercier vivement les **centaines de donateurs individuels** qui soutiennent, de manière très significative, l'action du Conservatoire par leurs dons et ce, pour la plupart, depuis de nombreuses années. Le Conservatoire souligne également le soutien d'entreprises telles que les magasins BIOCOOP de Sisteron et de Digne-les-Bains, Panier des sens, et le BIOPARC – Zoo de Doué-la-Fontaine, mais aussi la participation de la Fondation Barjane.

LA LISTE DES ABRÉVIATIONS

- **AAPPMA La Bléone :** Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique
- **ABC :** Atlas de la biodiversité communale
- **A Rocha :** Association de défense de l'environnement
- **AERMC :** Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- **AHPAM :** Association herpétologique de Provence Alpes Méditerranée
- **ALEPE :** Association lozérienne pour l'étude et la protection de l'environnement
- **APPB :** Arrêté préfectoral de protection de biotope
- **ARBE :** Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement
- **BA :** Base aérienne
- **BTS :** Brevet technique supérieur
- **CA 13 :** Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône
- **CA 04 :** Chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence
- **CA 05 :** Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes
- **CA 83 :** Chambre d'agriculture du Var
- **CA 84 :** Chambre d'agriculture de Vaucluse
- **CAD :** Communauté d'agglomération dracénoise
- **CAPG :** Communauté d'agglomération du Pays de Grasse
- **CASA :** Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis
- **CBN :** Conservatoires botaniques nationaux
- **CBNA :** Conservatoire botanique national alpin
- **CBNMED :** Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles
- **CC :** Communauté de communes
- **CCCV :** Communauté de communes Coeur du Var
- **CCGST :** Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez
- **CCPAPV :** Communauté de communes Alpes Provence Verdon
- **CCPF :** communauté de communes du Pays de Fayence
- **CCPRO :** Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange
- **CCSP :** Communauté de communes de Serre-Ponçon
- **CCRLP :** Communauté de communes Rhône-Lez-Provence
- **CD :** Conseil départemental
- **CDA :** Chambre départementale d'agriculture
- **CDC-Biodiversité :** Caisse des dépôts et consignations-Biodiversité
- **CDL :** Conservatoire du littoral
- **CDS 06 :** Comité départemental de spéléologie des Alpes-Maritimes
- **CDS 84 :** Comité départemental de spéléologie de Vaucluse
- **CEN :** Conservatoire d'espaces naturels
- **CEREEP :** Centre de recherche en écologie expérimentale et prédictive
- **CERPAM :** Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée
- **CLEDA :** Communauté locale de l'eau du Drac Amont
- **CMR :** Capture-Marquage-Recapture
- **CNR :** Compagnie nationale du Rhône
- **CNRS :** Centre national de la recherche scientifique
- **COGard :** Centre ornithologique du Gard
- **COPIL :** Comté de pilotage
- **COTECH :** Comité technique
- **CPIE :** Centre permanent d'initiative à l'environnement
- **CR :** Conseil régional
- **CRA :** Chambre régionale d'agriculture
- **CRBPO :** Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux
- **CSRPN :** Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
- **DDPP :** Direction départementale de la protection des populations
- **DDT :** Direction départementale des territoires
- **DDTM :** Direction départementale des territoires et de la mer
- **DPVA :** Dracénie Provence Verdon agglomération
- **DREAL :** Direction régionale de l'environnement et de l'aménagement et du logement
- **ECAA :** Esterel Côte d'Azur Agglomération
- **EDF :** Electricité de France
- **ENS :** Espace naturel sensible
- **EPAGE :** Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux
- **EPAGE SOMV :** Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux du Sud-ouest Mont-Ventoux
- **EPHE :** École pratique des Hautes études
- **ERC :** Eviter, réduire, compenser
- **ESCOTA :** Autoroutes Esterel-Côte d'Azur
- **FEDER :** Fonds européen de développement économique régional
- **FREDON :** Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles
- **GCP :** Groupe chiroptères de Provence
- **GEMAPI :** Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations
- **GMNF :** Gestion des milieux naturels et forestier
- **GIPREB :** Groupement d'intérêt public pour la réhabilitation de l'étang de Berre
- **GOR :** Groupe ornithologique du Roussillon
- **GR CIVAM :** Groupements régional des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural
- **GRAB :** Groupe de recherche en agriculture biologique
- **GRENHA :** Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes
- **IMBE :** Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie
- **LIFE :** L'Instrument financier pour l'environnement
- **LPO :** Ligue pour la protection des oiseaux
- **LR :** Languedoc-Roussillon
- **MAMP :** Métropole Aix-Marseille Provence
- **MINARM :** Ministère des Armées
- **MNHN :** Muséum national d'histoire naturelle
- **MHNTV :** Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var
- **MHN :** Muséum d'histoire naturelle
- **MTPM :** Métropole Toulon Provence Méditerranée
- **OCA :** Observatoire de la Côte d'Azur
- **OFB :** Office français de la biodiversité
- **ONF :** Office national des forêts
- **OPIE :** Office pour les insectes et leur environnement
- **PACA :** Provence-Alpes-Côte d'azur
- **PAEC :** Projets agro-environnementaux et climatiques
- **PETR :** Pôle d'équilibre territorial
- **PIRA :** Patrouille d'intervention et de recherche animale
- **PLU :** Plan local d'urbanisme
- **PMR :** Personnes à mobilité réduite
- **PN :** Parc national
- **PNA :** Plan national d'actions
- **PNE :** Préserver la nature et l'environnement
- **PNN :** Parc naturel national
- **PNR :** Parc naturel régional
- **REVE 84 :** Réseau des entomologistes du Vaucluse et de ses environs
- **RhôMéo :** Observatoire du bassin Rhône-Méditerranée
- **RNCC :** Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau
- **RNN :** Réserve naturelle nationale
- **RNR :** Réserve naturelle régionale
- **RTE :** Réseau de transport d'électricité
- **SAFER :** Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
- **SAP :** Stratégie Aires protégées
- **SNAP :** Stratégie nationale Aires protégées
- **SAPN-FNE :** Société alpine de protection de la nature – France Nature Environnement Hautes-Alpes
- **SCP :** Société du Canal de Provence
- **SEMA :** Service eau et milieux aquatiques
- **SHF :** Société herpétologique de France
- **SHOC :** Suivis hivernal des oiseaux communs
- **SIASCE :** Syndicat intercommunal de l'aménagement du cours supérieur de l'Endre
- **SINP :** Système informatique nature et paysages
- **SIRCC :** Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon
- **SMAB :** Syndicat mixte d'aménagement de la Bléone
- **SMADESEP :** Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon
- **SMAVD :** Syndicat mixte d'aménagement du Val de Durance
- **SMDEV :** Syndicat mixte de développement de l'Est Var
- **SMIAGE :** Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau
- **SMIGIBA :** Syndicat mixte de gestion intercommunautaire du Buëch et de ses affluents
- **SMMM :** Syndicat mixte du massif des Maures
- **SMPVV :** Syndicat mixte Provence Verdon
- **SNIP :** Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **SNPN :** Société nationale de protection de la nature
- **SOMECA :** Société méridionale de carrières dans le Var
- **SOPTOM :** Station d'observation et de protection des tortues et de leurs milieux
- **SPA :** Société protectrice des animaux
- **STOC :** Suivi temporel des oiseaux communs
- **UNICEM :** Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction
- **WWF :** World Wide Fund
- **ZNIEFF :** Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique
- **ZPS :** Zone de protection spéciale

SOMMAIRE
DES SITES EN GESTION

04 - ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Milieux variés
Réserve naturelle régionale de Saint-Maurin 13

Pelouses sèches
Guègues 14
La Roche 14
Mourres de Forcalquier 15

Zones humides
Adous des Faïsses 15
Lac des Sagnes 16
Marais de Château-Garnier 16
Les Prairies de l'Encrême 17

05 - HAUTES-ALPES

Zones humides
Mare de la Paillade 19
Tourbières du Briançonnais-Marais de Névache 19
Tourbières du Briançonnais-Marais du Bourget 20

06 - ALPES-MARITIMES

Ecosystèmes forestiers
Domaine du Mont-Gros (Observatoire de la Côte d'Azur) 22
Site à orchidées de Sophia-Antipolis 22

Gîte à chiroptères
Baume-Granet 23

Pelouses sèches
Lauves de Tourrettes-sur-Loup 24

Zones humides
Aéroport Cannes-Mandelieu 25
Prairies humides de la Brague 25

13 - BOUCHES-DU-RHÔNE

Pelouses sèches
Réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau et pelouses sèches de Crau 27
Réserve naturelle régionale de la Poitevine-Regarde-Venir 28

Gîte à chiroptères
Carrière de Mercurotte 29

Zones humides
Roselière de Boumandariel 29
Petite Camargue-Les Palous 30
Site de Renaïres-Ponteau 30

83 - VAR

Ecosystèmes forestiers
La Pardiguière 32
La Patronne 32
Les Saquèdes 33
Plaine et massif des Maures 34

Ecosystèmes littoraux et marins
Cap Taillat, Cap Camarat et arrière-plage de Pampelonne 34

Gîtes à chiroptères
Gorges de Châteaudouble 36
Bouchonnerie des Mayons 36
Ponts naturels d'Entraigues 37
Cabanon des Ascroix 37

Landes, fruticées et prairies
Le Bombardier 38

Milieux variés
Plan de la Rabelle et Bois de Malassoque 39

Zones humides
Fondurane 39
Marais de la Fustière 40

84 - VAUCLUSE

Milieux variés
Colline de la Bruyère 42

Stations de plantes rares
Garidelle fausse nigelle des Maufrines 42
Plantes rares de Vacquières 43

Zones humides
Belle-Île 43
Étang Salé de Courthézon 44
Île Vieille 45
Les Paluds de Courthézon 45
Mares de la Pavouyère 46
Mares de Vaucluse 46
Les Confines 47
Zones humides du Calavon 47

SOMMAIRE
LES PROGRAMMES

LA PRÉSERVATION 50

Animation et mise en œuvre du Plan national d'actions Aigle de Bonelli 50
Animation et mise en œuvre du Plan national d'actions Ganga cata et Alouette calandre 51
Animation et mise en œuvre du Plan national d'actions Outarde canepetière 52
Animation et mise en œuvre du Plan national d'actions Tortue d'Hermann 52
Animation et mise en œuvre du Plan national d'actions Vautour percnoptère 53
Animation et mise en œuvre du Plan national d'actions Vipère d'Orsini 54
Animation de la déclinaison régionale du Plan national d'actions Cistude d'Europe 55
Animation de la déclinaison régionale du Plan national d'actions Papillons de jour 56
Animation de la déclinaison régionale du Plan national d'actions Sonneur à ventre jaune 57
Animation de la déclinaison méditerranéenne du Plan national d'actions Lézard ocellé 58
Accompagnement du projet de Restauration des zones humides du Val de Brague 58
Participation au Marathon des haies de Provence-Alpes-Agglomération 59
Plan de gestion stratégique des zones humides du bassin versant du Drac amont 60
Projet de conservation avec la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse 61
Projets de conservation avec le Conseil départemental des Alpes-Maritimes 61
Projet de territoire autour du patrimoine naturel des Baronnies orientales 62
Programme agro-écologique avec le Parc naturel régional de la Sainte-Baume 63
Programme de conservation en faveur des mares : Martigues, Arles, Bouches-du-Rhône 64
Biovigilance 65
Motiv'Biodiv' 65
Suivi écologique des écoducs 66
Suivi écologique des écoponts 66
LIFE SOS Criquet de Crau 67
LIFE Natur Army 68
Suivi de mesures ERC (éviter, réduire, compenser) suite au renforcement de l'adduction d'eau « Gratteloup-La Môle » 68
Suivi de mesures ERC (éviter, réduire, compenser) suite à la remise en eau du Lac de Méaulx 69
ECO-TIG Provence 69

LA CONNAISSANCE 70

HELIX - Mise à disposition de la connaissance de la faune régionale 70
SILENE - Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur 70
Vers une base de données régionale des gîtes à chiroptères 71
Secrétariat et actualisation de l'Inventaire ZNIEFF 72
STOC - Suivi temporel des oiseaux communs 73
État des lieux de la connaissance faunistique régionale 74
Amélioration de la connaissance des Espaces naturels sensibles du Var 74
Amélioration de la connaissance des Espaces naturels sensibles de Vaucluse 75
Amélioration de la connaissance des Espaces naturels remarquables du Grand Avignon 75
Connaissance et préservation des chiroptères en Provence-Alpes-Côte d'Azur 76
Connaissance et préservation des invertébrés en Provence-Alpes-Côte d'Azur 77
Connaissance et préservation de l'herpétofaune en Provence-Alpes-Côte d'Azur 78
Contribution à la Stratégie Nationale Aires protégées 79
Contribution à l'amélioration de la connaissance des mares de laTrame turquoise du bassin versant du Calavon 79
Étude pour la conservation et la restauration de la Trame turquoise autour de Serre-Ponçon 80
Amélioration des connaissances faunistiques sur les sites Natura 2000 de la Métropole Aix-Marseille 80
Amélioration des connaissances faunistiques de la Réserve naturelle de la Sainte-Victoire 81
Portrait de la biodiversité continentale du département des Bouches-du-Rhône 82

L'ANIMATION ET LA MOBILISATION TERRITORIALE 83

Animation du site Natura 2000 « Marais de Gavoty, Lac de Bonne Cougne et Lac de Redon » 83
Animation du site Natura 2000 de la « Montagne de Lure » 84
Animation du site Natura 2000 de la « Montagne du Malay » 84
Animation territoriale des zones humides des Bouches-du-Rhône 85
Animation territoriale des zones humides de Vaucluse et du Plan Rhône 86
Accompagnement de la Principauté de Monaco 86
Accompagnement pour la prise en compte de la biodiversité du territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence 87
Biodiv'Actes : Démarche régionale de préservation du patrimoine naturel - Du régional au local, agir ensemble pour la biodiversité 88
Zoom sur l'Atlas de la biodiversité communale du Lauzet-Ubaye 92
Zoom sur l'Atlas de la biodiversité communale du Méouge aval (communes de Barret-sur-Méouge et de Saint-Pierre-Avez) 92
Zoom sur l'Atlas de la biodiversité communale de Valbonne 93
Zoom sur l'Atlas de la biodiversité intercommunale Jouques, Peyrolles-en-Provence, Saint-Paul-lèz-Durance 94
Zoom sur l'Atlas de la biodiversité communale de Cotignac et Pontevès 94
Zoom sur l'Atlas de la biodiversité communale de Saumane-de-Vaucluse 95

LA VALORISATION ET LA SENSIBILISATION 96
LES PRINCIPALES PARUTIONS DE L'ANNÉE 101
LE RAPPORT DE GESTION 103
LES PARTENAIRES 106

CONTACTER LE CONSERVATOIRE

1 • SIÈGE SOCIAL
4, avenue Marcel Pagnol
Immeuble Atrium Bât B.
13 100 AIX-EN-PROVENCE
Tél : 04 42 20 03 83

2 • PÔLE ALPES DU SUD
18 avenue du Gand
04 200 SISTERON
Tél : 04 92 34 40 10

2 • PÔLE BIODIVERSITÉ RÉGIONALE
18 avenue du Gand
04 200 SISTERON
Tél : 04 92 34 40 10

3 • PÔLE ALPES-MARITIMES
Villat Thuret
90 chemin raymond
06 160 ANTIBES
Tél : 04 92 38 64 76

4 • PÔLE BOUCHES-DU-RHÔNE
Maison de la Crau
2 place Léon Michaud
13 310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU
Tél : 04 90 47 02 01

4 • ECOMUSÉE DE LA CRAU
Maison de la Crau
2 place Léon Michaud
13 310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU
Tél : 04 90 47 02 01

5 • PÔLE VAR
L'Astragale
888 chemin des Costettes
83 340 LE CANNET-DES-MAURES
Tél : 04 94 50 38 39

6 • PÔLE VAUCLUSE
382 ZAC Camp Bernard (D977)
84 110 SABLET
Tél : 04 90 60 12 32

Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rejoignez-nous sur :

cen-paca.org

CEN PACA
4, avenue Marcel Pagnol
Immeuble Atrium Bât B.
13 100 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 20 03 83
Email : contact@cen-paca.org

Le Conservatoire d'espaces naturels
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
est membre de la Fédération
des Conservatoires d'espaces naturels

Conservatoires d'espaces naturels

Ses principaux partenaires financiers :